



Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

Rapport de synthèse

SENSIBILISER



CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE



Coopération Européenne Nationale



BASSIN PARISIEN



Service Régional et Interdépartemental
de l'Environnement et de l'Énergie

Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

Rapport de synthèse

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 47 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Jérémy Détrée et Jérôme Wegnez
Rédaction et mise en page : Jérémy Détrée et Jérôme Wegnez
Cartographie : Jérémy Détrée et Marlène Toulet
Gestion des données, analyse : Jérémy Détrée et Jérôme Wegnez
Relecture : Jeanne Vallet et Jérôme Wegnez

Le partenaire de cette étude est :

DRIEE ÎdF
12, cours Louis Lumière, CS 70027, 94307 Vincennes cedex
Tél. : 01 87 36 45 00

Crédit photo :

Photo de couverture : vue générale d'une partie du site avec pelouse calcicole aride à Astragale de Montpellier et Séslerie blanchâtre (*Astragalo monspessulani* - *Seslerietum albicantis*) au premier plan - Amenucourt (95) - © J. Détrée - CBNBP/MNHN - juillet 2018



Sommaire

Résumé	3
Introduction	4
1. Contexte et présentation du site d'étude	5
1.1. Contexte.....	5
1.2. Brève présentation du site	5
2. Méthode	8
2.1. Phase de terrain et recueil des données.....	8
2.2. Identification et cartographie des végétations.....	8
2.2.1. Identification des végétations.....	8
2.2.2. Cartographie des végétations.....	10
2.3. Indicateurs de patrimonialité.....	11
2.3.1. Végétations patrimoniales.....	11
2.3.2. Taxons à enjeu.....	11
3. Résultats	12
3.1. Bilan des données mobilisées.....	12
3.2. Végétations observées sur le site Natura 2000.....	13
3.3. Les habitats d'intérêt communautaire observés sur le site.....	16
3.4. Fiches descriptives des habitats Natura 2000 du site	18
3.4.1. Notice des fiches.....	18
3.4.2. Fiches descriptives.....	19
3.5. Végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore ».....	61
3.6. Hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats du site.....	69
3.7. Taxons floristiques à enjeu	72
3.7.1. Taxons patrimoniaux.....	72
3.7.2. Taxons exotiques envahissants.....	78
Conclusion	80
Bibliographie	82
Annexes	86
Annexe 1 : synsystème des végétations du site Natura 2000.....	86
Annexe 2 : cartes des habitats d'intérêt communautaire et autres végétations patrimoniales du site.....	104
Annexe 3 : taxons inventoriés sur le site (vasculaires, charophytes et bryophytes).....	127

Résumé

Ce programme de cartographie réalisé en 2018 et 2019 a pour objectif principal d'approfondir les connaissances sur les végétations du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » et en particulier, sur les habitats d'intérêt communautaire, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la future version du DOCOB. Ce site, localisé dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines, totalise une surface d'environ 3 700 hectares. 139 relevés phytosociologiques et 56 relevés floristiques y ont été réalisés et l'état de conservation des végétations a été évalué.

Ce travail a notamment permis de relever la présence de trois habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire (3150, 6110* et 91F0), qui constituent de nouvelles mentions pour le site Natura 2000. Au total, 18 habitats d'intérêt communautaire ont été individualisés sur le site. Ceux-ci occupent plus de 40% de la surface du site. La représentativité de ces habitats est très hétérogène sur le site. 95% de la surface d'occupation des habitats d'intérêt communautaire sont ainsi représentés par seulement cinq habitats.

L'extension du site en 2018 a permis d'améliorer les connaissances locales sur la répartition de plusieurs habitats d'intérêt communautaire, notamment pour trois habitats prioritaires (7220*, 91E0* et 9180*). Cette extension a également permis d'accroître les surfaces et de maintenir la connexion de différentes trames, notamment les trames humides et boisées du site.

La hiérarchisation des enjeux de conservation du site a mis en évidence que les milieux herbacés concentrent les enjeux. Les pelouses calcicoles (6210), qui présentent un état de conservation global bon, les végétations des éboulis calcaires (8160*), seule station actuelle connue dans la région, et les prairies de fauche fraîches (6510pp) constituent les habitats avec les plus forts enjeux de conservation sur le site. Une attention particulière mérite donc de leur être portée. Les herbiers des eaux courantes (3260), les prairies de fauche mésophiles, (6510), les pelouses sur dalles (6110), les bas-marais alcalins (7230), les pelouses sur sables (6120) et les ourlets humides (6430pp), en particulier ceux à Balsamine des bois (exclusifs à la vallée de l'Epte en Île-de-France), constituent d'autres habitats identifiés à très forts enjeux pour le site. Enfin, et bien que les végétations de suintements (7220*) et les forêts de ravins (9180*), tous deux d'intérêt communautaire prioritaire, présentent un enjeu de conservation jugé modéré sur le site ; ces habitats sont bien conservés et constituent des végétations originales qui méritent une attention particulière. Enfin, le site héberge un important réseau de prairies alluviales (*Bromion racemosi* et *Oenanthion fistulosae*), non inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore » mais qui présentent de forts enjeux régionaux de conservation et qu'il est important de maintenir en bon état de conservation ou, *a minima*, dans leur état actuel.

Mots-clés

Cartographie des végétations, habitats d'intérêt communautaire, Hiérarchisation des enjeux, Natura 2000, Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents, Val-d'Oise, Yvelines.

Introduction

Le site Natura 2000 FR1102014 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », classé en Zone Spéciale de Conservation (ZSC), totalise une surface d'environ 3 715 ha et s'étend sur douze communes du département du Val-d'Oise et sur deux communes de celui des Yvelines. Ce territoire reste encore bien préservé des activités anthropiques et de nombreux habitats diversifiés s'y développent.

Au cours des différents programmes menés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) depuis plus de dix ans, le territoire d'étude a déjà fait l'objet de relevés phytosociologiques et floristiques selon un échantillonnage orienté en fonction des objectifs de ces précédentes études.

Dans le cadre de la réactualisation du document d'objectifs (DOCOB) du site, le CBNBP a été sollicité par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France (DRIEE IdF) pour mettre à jour la cartographie des végétations de ce secteur.

Ce nouveau programme de cartographie a pour objectifs principaux d'approfondir et d'actualiser les connaissances sur les végétations du site, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la future version du DOCOB.

Plus précisément cette étude vise à :

- réaliser la cartographie phytosociologique au 1 : 5 000^{ème} sur le terrain de l'ensemble des végétations du site ;
- identifier les habitats d'intérêt communautaire et définir leur état de conservation ;
- identifier les végétations d'intérêt régional ;
- dresser un état des lieux de la flore patrimoniale.

Ce document présente la méthode utilisée et les résultats de cette expertise.

1. Contexte et présentation du site d'étude

1.1. Contexte

La dernière version du DOCOB du site date de 2010 (Font, 2010) et a été réalisée par la structure animatrice du site, le Parc naturel régional du Vexin français. Le présent travail a pour objectif de mettre à jour la cartographie des habitats, en particulier ceux d'intérêt communautaire, afin de réactualiser le DOCOB. Ce dernier permet en effet de définir les orientations de gestion et les mesures de conservation à mettre en œuvre sur un site Natura 2000. Son élaboration nécessite notamment d'avoir une connaissance assez fine et récente du patrimoine naturel du territoire concerné.

1.2. Brève présentation du site

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », localisé à l'extrémité nord-ouest de l'Île-de-France (figure 1), s'étend pour 85 % de sa surface sur le département du Val-d'Oise de Saint-Clair-sur-Epte au nord jusqu'à Amenucourt au sud et pour 15 % sur celui des Yvelines à Gommecourt et Limetz-Villez (figure 2). Il est ainsi localisé sur deux régions naturelles : la Vallée de l'Epte (Val-d'Oise) et la Basse Vallée de la Seine (Yvelines) (Fernez et Causse, 2017).



Figure 1 : localisation du site Natura 2000 à l'échelle francilienne

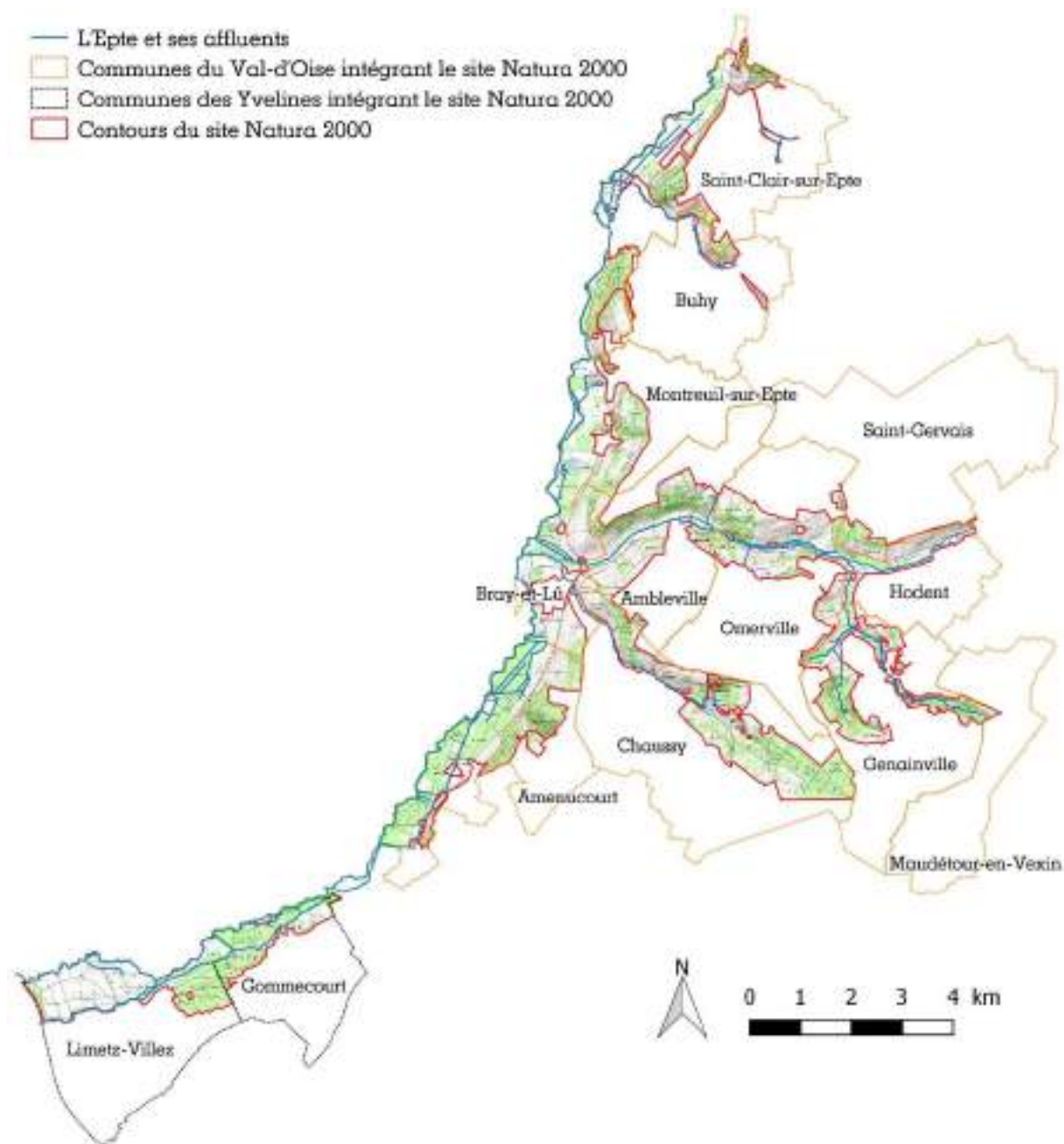


Figure 2 : le site Natura 2000 et les communes intégrées à son périmètre

La Vallée de l'Epte est une petite région naturelle à cheval sur la Haute-Normandie, la Picardie et l'Île-de-France, qui se situe en bordure du plateau du Vexin. Malgré la présence de nombreuses peupleraies, cette région naturelle relativement préservée, présente un fond de vallée diversifié dominé par des boisements alluviaux, des prairies humides et des mégaphorbiaies. Sur ses flancs, les coteaux crayeux permettent encore l'expression de pelouses calcicoles et des végétations qui leur sont associées (ourlets et fourrés). La Basse vallée de la Seine, localisée en aval de la vallée de la Seine francilienne à partir de Saint-Germain-en-Laye, se prolonge longuement en Haute-Normandie et comprend de nombreuses boucles (Fernez *et al.*, 2015) à l'image de celle de Moisson, au sud de la Vallée de l'Epte, auxquelles sont associés de nombreux coteaux crayeux desquels émergent régulièrement de spectaculaires pinacles.

L'Epte sépare ainsi le Vexin normand à l'ouest et le Vexin francilien à l'est en entaillant profondément le plateau. La rivière est également prolongée par plusieurs affluents vers l'est et le sud avec le Cudron, le Cliquet, l'Aubette et les rus du Breuil, de Préfontaine, de Genainville, de Chaussy, de Reconval.. Un contraste important résulte de l'érosion des sols par ce réseau hydrographique, engendrant une opposition paysagère nette entre le fond de vallée plat, propice au développement de végétations liées aux milieux aquatique et humide et les coteaux permettant le développement de diverses végétations terrestres, de la pelouse au boisement. Les cultures occupent également une place importante et sont essentiellement localisées sur les plateaux, les bas de versants (cultures céréalières) ainsi qu'en fond de vallée (maraîchage et horticulture).

La flore et les végétations qui se développent sur le site sont étroitement liées à la nature géologique du substrat. Le fond de vallée est essentiellement constitué d'alluvions et de colluvions tandis que les versants sont majoritairement composés de craies à silex avec, sur les hauts de versants, des affleurements calcaires du Lutétien. Ponctuellement des dépôts d'argiles et de sables du Cuisien de faible épaisseur subsistent, ainsi que des buttes constituées de sables de Fontainebleau et d'argiles à meulière (Perriat *et al.*, 2015). Enfin les derniers versants de la vallée sont recouverts de sables alluvionnaires riches en cailloutis crayeux et silex déposés par la Seine.

Le site Natura 2000 est localisé dans un secteur qui se caractérise par un climat dépendant de sa géographie, de son relief et de la nature des sols en surface. Ainsi, les températures en fond de vallée sont plus fraîches, notamment favorisées par la présence de boisements et de l'Epte qui permettent également le maintien de l'humidité de l'air, et qui se réchauffent en remontant sur les plateaux, qui présentent parfois un substrat crayeux écorché, favorisant le développement de végétations thermophiles (pelouses du coteau d'Amenucourt par exemple). Ce territoire subit préférentiellement les influences nord-atlantiques avec des précipitations annuelles comprises entre 700 et 750 mm (Fernez *et al.*, 2015).

Ce site a été désigné pour la présence d'habitats d'intérêt communautaire variés et pour la présence d'espèces faunistiques inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

2. Méthode

2.1. Phase de terrain et recueil des données

Ce travail a été effectué sur deux années. La phase de terrain s'est déroulée entre les mois de mai et de septembre 2018 puis entre les mois de mai et de juillet 2019, afin de prendre en compte la phénologie des espèces et l'optimum de développement des végétations en place, notamment les pelouses. Par ailleurs, des inventaires avaient été réalisés par le CBNBP en 2011 et en 2013 dans le cadre de la cartographie des végétations de la région Île-de-France. Ces résultats antérieurs ont été utilisés lors de la préparation de terrain pour le présent travail afin d'orienter les prospections, notamment sur les végétations patrimoniales. Les stations sur lesquelles des relevés ont été réalisés à cette époque ont bénéficié d'un nouveau passage du fait de la relative ancienneté de ces données.

Chacun des secteurs qui constitue ce site a été prospecté pendant 40 jours de terrain au total. La rivière en elle-même n'a pas fait l'objet d'inventaire, des prospections de terrain ayant été réalisées en 2014 par le CBNBP et les résultats rédigés en 2016 (Fernez, 2016). Ces derniers ont néanmoins été intégrés au présent travail.

La détermination des végétations reposant sur la phytosociologie, l'outil de base de terrain utilisé dans ce cadre est le relevé phytosociologique. Ces relevés ponctuels de végétation sont réalisés sur des surfaces présentant une physionomie et un cortège floristique homogènes. Sur la surface délimitée par le relevé, on note de façon exhaustive tous les taxons présents sur un bordereau d'inventaire de végétation spécifique, auxquels est attribué un coefficient d'abondance/dominance. Ces taxons sont reportés sur le relevé en fonction de leur strate (arborescente, arbustive et herbacée). Sur le terrain, tous les relevés phytosociologiques sont localisés de manière précise sur une photographie aérienne au 1 : 5 000^{ème}. Dans le cas où le nombre d'espèces est trop faible ou le cortège peu caractéristique pour un relevé phytosociologique, un relevé simple sans précision des coefficients d'abondance-dominance a été réalisé ; il est alors qualifié de « relevé floristique ».

2.2. Identification et cartographie des végétations

2.2.1. Identification des végétations

➤ **La méthode phytosociologique sigmatiste**

La méthode phytosociologique sigmatiste permet d'identifier les groupements végétaux sur la base de leur cortège floristique, et précise également leur état de conservation et leur dynamique. Elle propose aussi une typologie où les unités identifiées, appelées syntaxons, sont

emboîtées hiérarchiquement depuis l'association jusqu'à la classe *via* les niveaux intermédiaires de l'alliance et de l'ordre.

La typologie suit le référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP en date du 03/05/2019 et les descriptions et recherches de végétations se sont appuyées sur les ouvrages suivants :

- *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (Ferrez et Causse, 2017) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France: les Festuco - Brometea* (Royer et Ferrez, *in prep.*) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France: les Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* (Foucault (de) et Royer, 2016) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France: les Trifolio medii - Geranietea sanguinei* (Royer, 2016) ;
- *Guide des végétations des zones humides de Picardie* (François et al., 2012) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté* (Ferrez et al., 2011) ;
- *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais* (Catteau et al., 2010) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne* (Royer et al., 2006).

Les groupements végétaux observés sur le terrain sont rattachés à des syntaxons qui sont définis dans la bibliographie à travers des espèces caractéristiques, différentielles et compagnes. L'identification des communautés végétales est réalisée autant que possible au niveau de l'association végétale ou à défaut au niveau de l'alliance végétale. Le niveau du syntaxon indiqué (Classe > Ordre > Alliance > Association) dépend de l'intégrité floristique de la végétation observée et de l'état des connaissances actuelles sur les syntaxons.

➤ **Évaluation de l'état de conservation**

Chaque relevé phytosociologique permet d'évaluer l'état de conservation de la végétation observée grâce au croisement de deux paramètres : « typicité du cortège » et « intégrité de structure ».

Typicité du cortège

Ce critère apprécie la typicité de la végétation, « à dire d'expert », par rapport à son cortège floristique optimal. Son appréciation repose sur la prise en compte de l'abondance et de la nature des espèces que cette végétation renferme par rapport à sa composition connue, attendue ou optimale (en comparant avec les types décrits dans la bibliographie).

On distinguera quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** typicité si celle-ci est proche de l'optimale ;
- **moyenne** si celle-ci, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;

- **mauvaise** si la composition montre des signes importants de variation ou d'appauvrissement par rapport à la composition théorique ;
- **non déterminée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois cas précédents ou si les informations n'ont pu être renseignées sur le terrain (observation à distance par exemple).

Intégrité de structure

Ce critère est essentiellement basé sur l'analyse de l'architecture et de l'organisation spatiale de la végétation. On distingue quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** si la structure est optimale (toutes les strates sont présentes, équilibrées...);
- **moyenne** si cette structure, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;
- **mauvaise** si la structure montre des signes importants de variation ou de dégradation par rapport à l'architecture connue, attendue ou optimale ;
- **non déterminée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois niveaux précédents.

Le croisement des deux paramètres précédents donne l'état de conservation global de la végétation : dans tous les cas, le plus mauvais des deux critères renseignés prévaut au moment de l'évaluation de l'état de conservation.

Cet état de conservation reste à l'appréciation de l'observateur, puisque la typicité du cortège et la structure de la végétation sont évaluées « à dire d'expert ». Il s'agit ainsi d'un état de conservation observé à un instant et à un endroit donné ne permettant pas de prendre en compte toutes les composantes d'analyses de l'état de conservation d'une végétation ou d'un habitat (connectivité, faune, fonctionnalité, naturalité...).

2.2.2. Cartographie des végétations

La cartographie de la végétation est réalisée à l'aide de photographies aériennes (BD Ortho[®] IGN) et de cartes IGN qui servent de support à la délimitation des contours des groupements végétaux sur le terrain. Les limites spatiales des groupements sont ainsi tracées sur ces supports. Ce document est ensuite digitalisé sous logiciel SIG et les groupements végétaux reçoivent un attribut (nom ou code).

L'échelle de travail sur le terrain a été fixée au 1 : 5 000^{ème} pour un rendu cartographique au 1 : 10 000^{ème}. Cette échelle permet de travailler au rang phytosociologique de l'alliance ou de l'association et d'individualiser des milieux homogènes de faible surface. À cette échelle d'étude, la taille du plus petit objet lisible et interprétable sur une carte est de 25 mm². Cette surface conditionne la taille du plus petit objet pris en compte sur le terrain qui correspond à une surface réelle de 625 m². En deçà de cette surface, les éléments sont traités en tant qu'éléments ponctuels et de ce fait représentés par un point. Certains cas ne permettent toutefois pas d'individualiser des unités homogènes. Ces cas particuliers, appelés complexes de végétations ou mosaïques, nécessitent un traitement spécifique. Deux possibilités sont envisagées en fonction des liens qui unissent les végétations composant ces complexes. On parlera d'« unités

complexes » si les liens sont dynamiques et d' « unités composites » dans les autres cas (lien topographique par exemple). Le seuil de recouvrement retenu pour passer d'une végétation homogène à un complexe de végétations est de 20% pour la végétation la moins représentée.

Une fois la digitalisation réalisée pour la cartographie des sites, un syntaxon est attribué à chaque objet géographique créé, pour lequel les correspondances CORINE biotopes, EUNIS, et Natura 2000, ainsi que le statut de ZNIEFF, sont renseignés dans la base « Habitats », si la végétation est concernée. Un jeu de cartes des habitats d'intérêt communautaire et des végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore » (déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France et menacées dans la région) a été réalisé.

2.3. Indicateurs de patrimonialité

2.3.1. Végétations patrimoniales

Dans le cadre de cette étude, et dans l'objectif d'intégrer les cartes dans le DOCOB, l'accent a été mis sur les habitats relevant de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Toutefois, les végétations déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (Filoche *et al.*, 2016a) et menacées dans la région (Détrée et Ferreira, 2019) sont associées aux habitats d'intérêt communautaire dans le cadre des végétations patrimoniales. L'ensemble de ces végétations fait l'objet de fiches détaillées. La cotation de la liste rouge des végétations menacées en Île-de-France est précisée par le biais des étiquettes des syntaxons sur les cartes, en respectant le code couleur des listes rouges régionales.

Le tableau 1 synthétise l'ensemble des informations propres à chaque végétation identifiée sur le site, notamment les critères de patrimonialité.

Sur le sujet des habitats d'intérêt communautaire, le CBNBP a élaboré un document hiérarchisant les enjeux en termes d'habitats et d'espèces végétales au sein du réseau francilien (Fernez, 2015). L'objectif principal de ce travail est de mettre en évidence les habitats et les espèces dont la conservation est prioritaire, afin d'orienter les actions des gestionnaires au sein du réseau des sites Natura 2000 d'Île-de-France. Les résultats de ce document ont été utilisés dans le cadre du présent travail pour mettre en évidence les priorités d'actions sur les habitats d'intérêt communautaire dégagés au cours de la cartographie du site.

2.3.2. Taxons à enjeu

➤ Taxons patrimoniaux

La flore patrimoniale n'a pas fait l'objet d'une recherche spécifique. Néanmoins, plusieurs taxons patrimoniaux ont été observés au cours des différents relevés réalisés en 2018 et en 2019. Cette liste a été complétée par les données récoltées sur le site à partir de l'année 2000, intégrées à la base de données « Flora » du CBNBP. Ainsi, dans le cadre de cette étude, les taxons patrimoniaux répondent à l'un des deux critères suivants :

- être menacés en Île-de-France (taxons inscrits à la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France aux catégories « En danger critique d'extinction (CR) », « En danger d'extinction (EN) » ou « Vulnérable (VU) ») (Auvert *et al.*, 2011 ; Filoche, 2014) ;
- être protégés à l'échelle régionale.

➤ **Taxons exotiques envahissants**

Au cours des prospections réalisées sur le site, peu de taxons exotiques envahissants ont été inventoriés. Néanmoins, une extraction a été effectuée dans la base de données « Flora », à partir de la *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France* (Wegnez, 2018), dans le but de synthétiser les informations portant sur ces taxons sur le site, à la lumière de l'avancée des connaissances sur le sujet. Un tri a été réalisé sur le territoire étudié et concerne des données récoltées entre les années 1989 et 2019.

3. Résultats

3.1. Bilan des données mobilisées

Lors des campagnes de terrain 2018 et 2019, 139 relevés phytosociologiques et 56 relevés floristiques ont été réalisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux du site Natura 2000 cartographiés (dont 127 dans le Val-d'Oise et 68 dans les Yvelines, tout type de relevés confondus). Ce sont donc 195 relevés au total qui ont été réalisés pour cette étude et qui sont stockés dans la base de données « Habitats » du CBNBP. La figure 3 présente la localisation de l'ensemble de ces relevés sur le site, auxquels ont été ajoutés les 22 relevés phytosociologiques effectués en 2014 dans le cadre de l'étude sur l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 3260 pour les végétations aquatiques de l'Epte (Fernex, 2016).

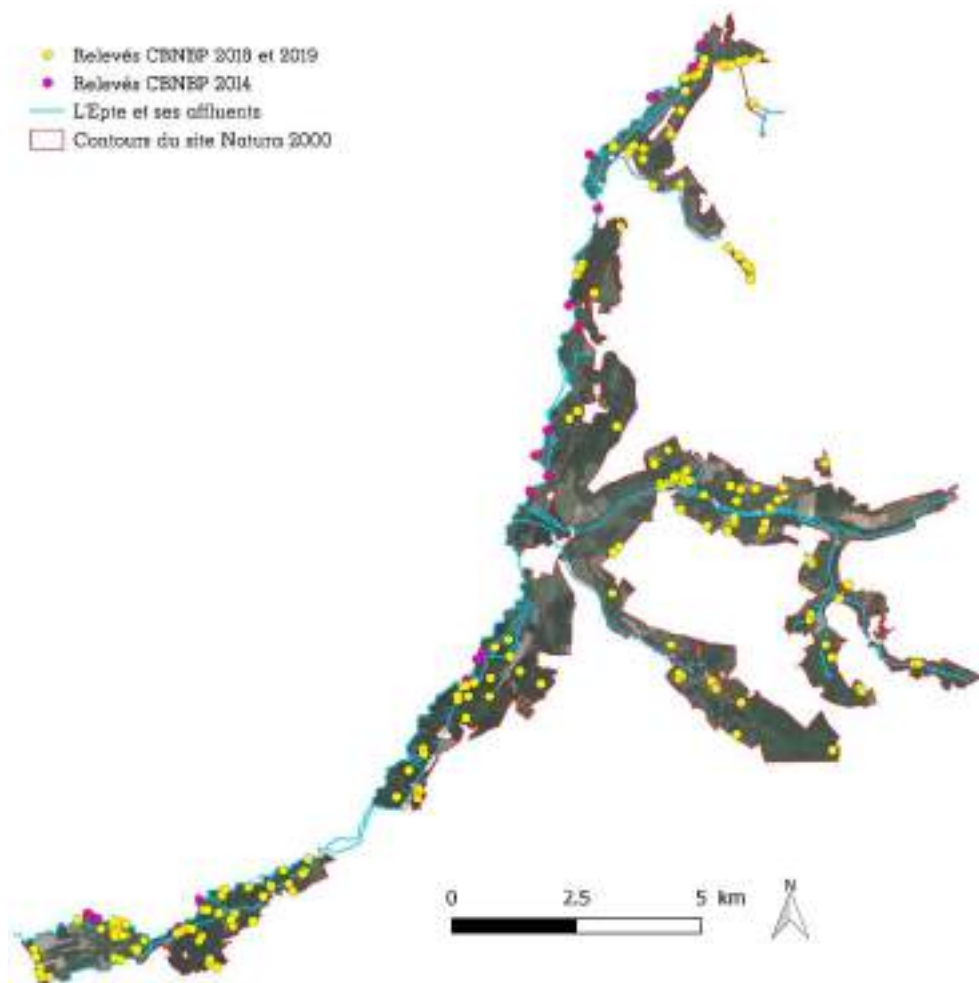


Figure 3 : localisation des relevés réalisés sur le site en 2014, 2018 et 2019

3.2. Végétations observées sur le site Natura 2000

Le tableau 1 synthétise l'ensemble des végétations identifiées sur le site avec la déclinaison des informations suivantes :

- **Syntaxon et nom français** : dénomination phytosociologique de la végétation relevée à des rangs différents (de la classe à l'association) et sa correspondance en français ;
- **CORINE biotopes** (Bissardon et Guibal, 1997), **EUNIS** (Louvel *et al.*, 2013) et **Natura 2000** : correspondances européennes, en précisant pour la colonne « N2000 » si l'habitat est prioritaire (*) ou non concerné (NC) par la directive « Habitats-Faune-Flore » ;
- **ZNIEFF IdF 2016** : végétation déterminante pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (Oui/Non) (Filoche *et al.*, 2016a) ;
- **LRV IdF** : menace pesant sur une végétation d'après la liste rouge des végétations menacées en Île-de-France (Détrée et Ferreira, 2019) ;
- **Surface (ha)** : surface occupée par chacune des végétations présentées sur l'ensemble du site Natura 2000 ;

- **Enjeu N2000** : hiérarchisation des habitats relevant de la directive « Habitats-Faune-Flore » à l'échelle francilienne (Fernez, 2015) ;
- **Val-d'Oise et Yvelines** : végétations identifiées ou non (Oui/Non) sur la partie du site Natura 2000 intégrée à ces départements. Cela peut signifier que la végétation est absente ou n'a pas été observée sur un des deux départements concernés mais aussi qu'elle n'a pas été identifiée au rang phytosociologique correspondant (ex : le *Charetum vulgaris* a été noté sur le territoire des Yvelines et pas sur celui du Val-d'Oise mais l'alliance du *Charion vulgaris* qui intègre cette association a été notée de ce dernier département).

Le synsystème du site, ordonnant les végétations observées selon la classification phytosociologique, est exposé en annexe 1.

Tableau 1 : synthèse des syntaxons identifiés sur le site par grand type de système

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
SYSTÈME AQUATIQUE										
<i>Callitrichetum obtusangulae</i>	Herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus	24.44	C2.34	3260-6	Oui	EN	4,9	Moyen	Oui	Non
<i>Charetum vulgaris</i>	Herbiers aquatiques à Charagne commune	22.441	C1.25	3140-1	Oui	DD	< à 1	Moyen	Non	Oui
<i>Charion vulgaris</i>	Herbiers aquatiques à Charagne commune	22.441	C1.25	3140	Oui	DD	0,1	Moyen	Oui	Non
<i>Gr. à Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa</i>	Herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats	24.4	C2.3	3260-4	Oui	CR	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Lemnion minoris</i>	Herbiers eutrophiles des eaux calmes à lentilles d'eau	22.411	C1.221	3150	Non	LC	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Lemno trisulcae - Salvinion natantis</i>	Herbiers aquatiques mésotrophiles à lentilles d'eau	24.4	C2.3	3260	Oui	EN	1,0	Moyen	Oui	Non
<i>Najadetum marinae</i>	Herbiers aquatiques à Grande naïade	22.422	C1.33	3150-1	Oui	LC	0,4	Moyen	Oui	Non
<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes	22.431	C1.241	NC	Oui	LC	< à 1	.	Non	Oui
<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes	22.4311	C2.3	3260 (en rivière)	Oui	LC	0,3	Moyen	Oui	Oui
<i>Potametum berchtoldii</i>	Herbiers aquatiques à Potamot de Berchtold	24.4	C2.3	3260-6	Oui	EN	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Potametum crispi</i>	Herbiers aquatiques à Potamot crépu	24.44	C2.34	3260-6	Oui	LC	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Potamion pectinati</i>	Herbiers des eaux calmes mésotrophes à eutrophes	22.42	C1.33	3150	Oui	LC	0,7	Moyen	Oui	Non
<i>Ranunculion aquatilis</i>	Herbiers enracinés des eaux calmes à émergence estivale	22.432	C1.69	NC	Oui	EN	< à 1	.	Oui	Oui
<i>Sparganio emersi - Potametum pectinati</i>	Herbiers des eaux courantes à Rubanier émergé et Potamot à feuilles pectinées	24.44	C2.34	3260-6	Oui	LC	1,7	Moyen	Oui	Oui

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Veronico beccabungae - Callitrichetum platycarpae</i>	Herbiers aquatiques à Véronique des ruisseaux et Callitriche à fruits plats	24.44	C2.28	3260	Oui	CR	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Zannichellietum palustris</i>	Herbiers aquatiques à Zannichellie des marais	22.422	C1.33	3150-1	Oui	LC	1,2	Moyen	Oui	Non
SYSTÈME HYGROPHILE À MÉSOHYGROPHILE										
Végétations annuelles nitrophiles des rives exondées										
<i>Chenopodion rubri</i>	Végétations des sables et graviers exondés à chénopodes	22.33	C3.52	3270	Oui	NT	< à 1	Moyen	Non	Oui
Végétations des sources et des suintements calcaires										
<i>Pellion endiviifoliae</i>	Végétations des sources calcaires à hépatiche à thalle	54.12	C2.12	7220*	Oui	EN	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Riccardio pinguis - Eucladion verticillati</i>	Végétations des sources calcaires à bryophytes	54.12	C2.12	7220*	Oui	CR	< à 1	Moyen	Oui	Non
Bas-marais alcalin										
<i>Hydrocotylo vulgaris - Schoenion nigricantis</i>	Bas-marais alcalins	54.2	D4.1	7230	Oui	CR	0,0	Fort	Oui	Non
Gazons amphibies des sols basiques temporairement inondables										
<i>Samolo valerandi - Baldellion ranunculoidis</i>	Gazons amphibies des sols basiques temporairement inondables	22.314	C3.414	3110	Oui	CR	0,0	Fort	Oui	Non
Gazons amphibies des sols acides temporairement inondables										
<i>Nanocyperetalia flavescentis</i>	Gazons amphibies des sols acides temporairement inondables	22.323	C3.513	NC	Non	NE	< à 1	.	Oui	Non
<i>Agrostietea stoloniferae</i>	Prairies des sols inondables	37	E3	NC	Non	NE	4,8	.	Oui	Non
<i>Alopecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles à Vulpin des prés et Fromental élevé	38.23	E2.222	6510-4	Oui	EN	8,6	Moyen	Oui	Non
<i>Apion nodiflori</i>	Cressonnières des bords de cours d'eau	53.4	C3.11	NC	Non	LC	0,1	.	Oui	Oui
<i>Bromion racemosi</i>	Prairies alluviales courtement inondables	37.21	E3.41	NC	Oui	CR	25,0	.	Oui	Oui

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles	38.22	E2.222	6510	Oui	EN	29,2	Moyen	Oui	Oui
<i>Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae</i>	Prairies alluviales longuement inondables à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse	37.21	E3.41	NC	Oui	CR	0,4	.	Non	Oui
<i>Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti</i>	Prairies flottantes à glycéries	53.4	C3.11	NC	Non	NT	< à 1	.	Non	Oui
<i>Glycerietum fluitantis</i>	Prairies flottantes à Glycérie flottante	53.4	C3.11	NC	Non	LC	< à 1	.	Non	Oui
<i>Helosciadietum nodiflori</i>	Roselières basses à Ache noueuse	53.4	C3.11	NC	Non	NT	< à 1	.	Oui	Non
<i>Hordeo secalini - Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles à Orge faux-seigle et Fromental élevé	38.22	E2.222	6510-4	Oui	EN	21,0	Moyen	Non	Oui
<i>Hordeo secalini - Lolietum perennis</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Orge faux-seigle et Ivraie vivace	37.21	E3.41	NC	Oui	CR	35,8	.	Non	Oui
<i>Junco acutiflori - Brometum racemosi</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Jonc à tépales aigus et Brome en grappe	37.21	E3.41	NC	Oui	CR	0,6	.	Non	Oui
<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i>	Prairies humides pâturées	37.24	E3.44	NC	Non	EN	12,7	.	Oui	Oui
<i>Oenanthion fistulosae</i>	Prairies alluviales longuement inondables	37.21	E3.41	NC	Oui	CR	1,0	.	Non	Oui
<i>Potentillion anserinae</i>	Prairies humides piétinées	37.24	E3.44	NC	Non	LC	2,7	.	Oui	Non
<i>Pulicario dysentericae - Juncetum inflexi</i>	Prairies humides à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque	37.24	E3.44	NC	Non	EN	2,6	.	Oui	Non
<i>Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Sénéçon aquatique et Oenanthe intermédiaire	37.21	E3.41	NC	Oui	CR	2,1	.	Non	Oui
<i>Silao silai - Colchicetum autumnalis</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles à Silaüs des prés et Colchique d'automne	38.22	E2.222	6510-4	Oui	EN	1,0	Moyen	Oui	Non
Roselières et cariçaies										
<i>Caricion gracilis</i>	Cariçaies des sols eutrophes	53.21	C3.29	NC	Non	EN	18,8	.	Oui	Oui

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Galio palustris - Caricetum ripariae</i>	Carîçaises à Gaillet des marais et Laîche des rives	53.213	C3.29	NC	Non	EN	< à 1	.	Non	Oui
<i>Glycerietum maximae</i>	Glycériaies aquatiques	53.15	C3.251	NC	Non	LC	< à 1	.	Oui	Non
<i>Magnocaricion elatae</i>	Carîçaises des sols tourbeux	54.2I	D5.21	NC	Oui	EN	0,2	.	Oui	Oui
<i>Phragmitetum communis</i>	Phragmitaies	53.11	C3.2111	NC	Non	LC	4,3	.	Oui	Oui
<i>Phragmition communis</i>	Roselières hautes	53.1	D5.1	NC	Non	LC	2,0	.	Oui	Oui
Mégaphorbiaies										
<i>Convolvulion sepium</i>	Mégaphorbiaies eutrophiles	37.71	E5.41	6430	Non	LC	57,0	Moyen	Oui	Oui
<i>Cuscuta europaeae - Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Cuscute d'Europe et Liseron des haies	37.715	E5.41	6430-4	Non	LC	0,2	Moyen	Non	Oui
<i>Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Epilobe hérissé et Liseron des haies	37.71	E5.41	6430-4	Non	LC	4,1	Moyen	Oui	Non
<i>Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae</i>	Mégaphorbiaies à Epilobe hérissé et Grande prêlle	37.71	E5.41	6430-4	Non	NT	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Eupatorio cannabini - Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Eupatoire chanvrine et Liseron des haies	37.71	E5.41	6430-4	Non	LC	6,4	Moyen	Oui	Oui
<i>Filipendulion ulmariae</i>	Mégaphorbiaies mésotrophiles	37.1	E5.412	6430	Oui	EN	1,7	Moyen	Oui	Oui
<i>Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae</i>	Mégaphorbiaies mésotrophiles	37.1	E5.412	6430 sc	Oui	EN	54,5	Moyen	Oui	Oui
<i>Valeriano repentis - Cirsietum oleracei</i>	Mégaphorbiaies à Valériane rampante et Cirse des maraîchers	37.1	E5.412	6430-1 sc	Oui	EN	6,5	Moyen	Oui	Non
Ourlets forestiers humides										
<i>Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae</i>	Ourlets humides à Brachypode des bois et Fétuque géante	37.72	E5.43	6430-7	Oui	LC	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Carici pendulae - Eupatorietum cannabini</i>	Ourlets humides à Laîche à épis pendants et Eupatoire chanvrine	37.72	E5.43	6430-7	Oui	NT	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae</i>	Ourlets eutrophiles intraforestiers mésohygrophiles	37.72	E5.43	6430	Oui	NT	3,4	Moyen	Oui	Oui
<i>Stachyo sylvaticae - Dipsacetum pilosi</i>	Ourlets humides à Épiaire des bois et Cardère poilue	37.72	E5.43	6430-7	Oui	NT	6,7	Moyen	Oui	Oui

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Stachyo sylvaticae - Impatientetum noli-tangere</i>	Ourlets humides à Épiaire des bois et Balsamine des bois	37.72	E5.43	6430-7	Oui	CR	5,1	Moyen	Oui	Oui
Fourrés humides										
<i>Frangulo alni - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré	44.921	F9.21	NC	Oui	NT	0,2	.	Oui	Non
<i>Humulo lupuli - Sambucetum nigrae</i>	Fourrés humides à Houblon et Sureau noir	31.811	F3.111	NC	Non	LC	4,3	.	Oui	Oui
<i>Humulo lupuli - Sambucion nigrae</i>	Fourrés humides	31.811	F3.111	NC	oui	LC	0,5	.	Non	Oui
<i>Rubo caesii - Salicetum cinereae</i>	Fourrés humides à Rosier bleu et Saule cendré	44.921	F9.22	NC	Non	LC	2,6	.	Non	Oui
<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	44.92	F9.2	NC	pp	NA	2,2	.	Non	Oui
<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	44.92	F9.2	NC	pp	EN	4,9	.	Oui	Non
<i>Salici cinereae - Rhamnenion catharticae</i>	Fourrés humides	31.811	F3.111	NC	Non	NA	5,4	.	Non	Oui
<i>Salici cinereae - Rhamnion catharticae</i>	Fourrés humides	31.811	F3.111	NC	Non	LC	112,5	.	Oui	Non
Boisements humides										
<i>Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris</i>	Frênaies-ormaies riveraines à Aegopode podagraire	44.332	G1.2132	91E0*-9	Oui	LC	72,4	Faible	Oui	Oui
<i>Alnenion glutinoso - incanae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines	44.3	G1.21	91E0*	Oui	LC	97,4	Faible	Oui	Oui
<i>Alnion glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses	44.911	G1.411	NC	Oui	EN	0,7	.	Oui	Non
<i>Alnion incanae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines	44.3	G1.21	91E0*	Oui	LC	0,5	Faible	Non	Oui
<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i>	Aulnaies-frênaies riveraines à Laïche espacée	44.31	G1.211	91E0*-8	Oui	EN	4,8	Faible	Oui	Non
<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Cirse des maraîchers	44.911	G1.411	NC	Oui	CR	0,5	.	Oui	Non
<i>Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines à Reine des prés	44.332	G1.2132	91E0*-11	Oui	LC	113,4	Faible	Oui	Oui
<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	Chênaies-frênaies fraîches	41.2	G1.A1	NC	Oui	LC	75,0	.	Oui	Non
<i>Palustriello commutatae - Fraxinetum excelsioris</i>	Frênaies à Grande prêle	44.315	G1.2115	91E0*-8	Oui	EN	0,8	Faible	Oui	Non
<i>Rubo caesii - Populion nigrae</i>	Peupleraies riveraines pionnières	44.1	G1.11	91E0*-3	Non	DD	1,0	Faible	Non	Oui

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Ulmenion minoris</i>	Chênaies-ormaies riveraines des grands fleuves	44.4	G1.22	91F0	Oui	EN	8,6	Fort	Non	Oui
SYSTÈME BASICLINE MÉSOPHILE À XÉRIQUE										
Végétations saxicoles										
<i>Alyso alyssoidis - Sedion albi</i>	Pelouses sur dalles calcaires	34.11	E1.11	6110*	Oui	CR	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Leontodontion hyoseroidis</i>	Végétations des éboulis calcaires	61.313	H2.613	8160*	Oui	CR	< à 1	Fort	Oui	Non
Pelouses calcicoles sèches										
<i>Astragalo monspessulani - Seslerietum albicantis</i>	Pelouses calcicoles arides à Astragale de Montpellier et Sesslerie blanchâtre	34.3323	E1.2723	6210-32	Oui	CR	0,5	Fort	Oui	Non
<i>Avenulo pratensis - Festucetum lemanii</i>	Pelouses à Avoine des prés	34.322	E1.262	6210(*)-22	Oui	CR	17,9	Fort	Oui	Non
<i>Chamaespartio sagittalis - Agrostienion tenuis</i>	Pelouses acidiclives sèches	34.322	E1.262	6210	Oui	CR	0,4	Fort	Oui	Non
<i>Mesobromion erecti</i>	Pelouses calcicoles sèches	34.322	E1.262	6210	Oui	CR	0,1	Fort	Oui	Non
<i>Sileno conicae - Cerastion semidecandri</i>	Pelouses d'annuelles sur sables calcaires	34.12	E1.12	6120*	Oui	EN	0,1	Fort	Non	Oui
<i>Xerobromion erecti</i>	Pelouses calcicoles très sèches	34.332	E1.272	6210	Oui	CR	0,2	Fort	Oui	Non
Prairies calcicoles moyennement sèches										
<i>Galio veri - Cynosuretion cristati</i>	Prairies mésophiles et basiphiles pâturées	38.112	E2.112	NC	Non	LC	77,6	.	Oui	Non
<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretion cristati</i>	Prairies mésophiles et basiphiles pâturées à Luzerne lupuline et Crételle	38.112	E2.113	NC	Non	NT	49,9	.	Oui	Non
<i>Medicagini lupulinae - Plantaginetum majoris</i>	Prairies mésophiles et basiphiles piétinées à Luzerne lupuline et Grand plantain	87.2	E5.12	NC	Non	LC	0,2	.	Oui	Non
Ourlets acidiclives à calcicoles mésophiles à secs										
<i>Agrimonio medii - Trifolienion medii</i>	Ourlets neutro-calcicoles	34.42	E5.22	6210	sc	LC	17,8	Fort	Oui	Non
<i>Teucro scorodoniae - Trifolienion medii</i>	Ourlets acidiclives	34.42	E5.22	NC	Oui	LC	< à 1	.	Oui	Non
<i>Trifolion medii</i>	Ourlets calcicoles secs	34.42	E5.22	6210 sc	sc	LC	31,8	Fort	Oui	Non
<i>Trifolio medii - Geranienion sanguinei</i>	Ourlets calcicoles légèrement secs	34.41	E5.21	6210 sc	Oui	NT	3,0	Fort	Oui	Non

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
Clairière calcicole mésophile										
<i>Atropion belladonnae</i>	Végétations herbacées basiphiles des clairières forestières	31.8712	G5.842	NC	Non	LC	18,0	.	Oui	Non
Fourrés calcicoles mésophiles à secs										
<i>Berberidion vulgaris</i>	Fourrés calcicoles secs	31.812	F3.16/F3.112	6210 sc	Non	LC	6,8	Moyen	Oui	Non
<i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	Fourrés calcicoles mésophiles post-pionniers	31.8121	F3.1121	NC	Non	LC	105,9	.	Oui	Non
<i>Gr. à Berberis vulgaris et Cytisus scoparius</i>	Fourrés secs à Epine-vinette commune et à Genêt à balai	31.8121	F3.1121	NC	Non	DD	< à 1	Moyen	Non	Oui
<i>Rubo ulmifolii - Juniperetum communis</i>	Fourrés à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun	31.88	F3.16	5130-2	Non	DD	2,5	Moyen	Oui	Non
<i>Tamo communis - Viburnetum lantanae</i>	Fourrés calcicoles à Tamier commun et Viorne mancienne	31.8121	F3.1121	NC	Non	LC	< à 1	.	Non	Oui
Forêts calcicoles mésophiles à sèches										
<i>Daphno laureolae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Laurier des bois	41.1321	G1.6321	9130-2	Non	LC	127,0	Faible	Oui	Non
<i>Mercuriali perennis - Aceretum campestris</i>	Hêtraies-chênaies à Mercuriale vivace	41.1321	G1.6321	9130-2	Non	LC	451,7	Faible	Oui	Non
<i>Rubio peregrinae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Garance voyageuse	41.13	G1.63	9130	Non	EN	5,4	Faible	Oui	Non
SYSTÈME NEUTROPHILE MÉSOPHILE										
Prairies mésophiles										
<i>Arrhenatheretea elatioris</i>	Prairies de fauche	38	E2	NC	Non	NE	10,8	.	Oui	Oui
<i>Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies de fauche	38.22	E2.22	6510	Oui	EN	64,3	Moyen	Oui	Non
<i>Cynosurion cristati</i>	Prairies mésophiles pâturées	38.1	E2.1	NC	Non	LC	224,1	.	Oui	Oui
<i>Cynosuro cristati - Lolietum perennis</i>	Prairies mésophiles et eutrophiles pâturées	38.111	E2.111	NC	Non	LC	62,3	.	Oui	Non
<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>	Prairies mésophiles et eutrophiles de fauche	85.12	E2.64	NC	Non	LC	54,0	.	Oui	Non
<i>Galio veri - Trifolietum repentis</i>	Prairies mésophiles de fauche à Gaillet jaune et Trèfle blanc	38.22	E2.221	6510-6	Oui	EN	39,0	Moyen	Oui	Oui

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Lolio perennis - Plantaginetum majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées à Ivraie vivace et Grand plantain	87.2	E5.1/E2.1	NC	Non	LC	< à 1	.	Oui	Non
<i>Lolio perennis - Plantaginion majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées	87.2	E5.1/E2.1	NC	Non	LC	0,5	.	Oui	Non
<i>Poo angustifoliae - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies mésophiles à mésoxérophiles de fauche	38.22	E2.22	6510	Oui	CR	2,7	Moyen	Non	Oui
<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies mésophiles et eutrophiles de fauche	38.22	E2.22	6510	Non	LC	2,2	Moyen	Oui	Non
<i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies mésophiles de fauche	38.22	E2.22	6510	Oui	EN	95,4	Moyen	Oui	Non
Ourlets forestiers mésophiles										
<i>Aegopodion podagrariae</i>	Ourlets nitrophiles frais et ensoleillés	37.72	E5.43	6430	Non	LC	0,8	Moyen	Oui	Oui
<i>Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli</i>	Ourlets nitrophiles à Alliaire et Cerfeuil penché	37.72	E5.43	6430-7/NC	Non	LC	< à 1	Moyen	Oui	Oui
<i>Anthriscetum sylvestris</i>	Ourlets nitrophiles à Cerfeuil des bois	37.72	E5.43	6430-6	Non	LC	< à 1	Moyen	Oui	Non
<i>Geo urbani - Alliaron petiolatae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles et ombragés	37.72	E5.43	6430	Non	LC	0,2	Moyen	Oui	Non
<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>	Ourlets nitrophiles à Berce commune et Sureau yèble	37.72	E5.43	6430-6/NC	Non	LC	1,2	Moyen	Oui	Oui
<i>Torilidetum japonicae</i>	Ourlets nitrophiles à Torilis faux-cerfeuil	37.72	E5.43	6430-7	Non	LC	< à 1	Moyen	Non	Oui
<i>Urtico dioicae - Cruciatetum laevipedis</i>	Ourlets nitrophiles à Grande ortie et Gaillet croisettes	37.72	E5.43	NC	Non	LC	< à 1	.	Oui	Non
<i>Urtico dioicae - Parietarium officinalis</i>	Ourlets nitrophiles à Grande ortie et Pariétaire officinale	37.72	E5.43	6430-7	Non	VU	< à 1	Moyen	Oui	Oui
Fourrés mésophiles										
<i>Chelidonio majoris - Robinion pseudoacaciae</i>	Fourrés anthropogènes	83.324	G1.C3	NC	Non	LC	1,1	.	Oui	Non
<i>Chelidonio majoris - Robinietum pseudoacaciae</i>	Fourrés anthropogènes à Grande chélidoine et Robinier faux-acacia	83.324	G1.C3	NC	Non	LC	5,1	.	Non	Oui
<i>Pruno spinosae - Rubion radulae</i>	Ronciers mésophiles	31.811	F3.111	NC	Non	LC	0,1	.	Non	Oui
<i>Sambuco racemosae - Salicion capreae</i>	Fourrés mésophiles	31.872	G5.85	NC	Non	LC	23,8	.	Oui	Non

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
Forêts mésophiles										
<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésophiles	41.13	G1.63	9130	Non	LC	60,8	Faible	Oui	Non
<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	41.1322	G1.6322	9130-3	Non	LC	143,4	Faible	Oui	Non
<i>Hieracio laevigati - Quercetum petraeae</i>	Chênaies-charmaies à Epervière lisse et Chêne sessile	41.2	G1.A1	NC	Non	LC	92,0	.	Non	Oui
<i>Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris</i>	Forêts de ravins et de pentes fraîches	41.41	G1.A41	9180*	Oui	LC	0,1	Faible	Oui	Non
SYSTÈME NEUTROPHILE À ACIDICLINE MÉSOPHILE										
Pelouses neutres à légèrement acides										
<i>Thero - Airion</i>	Pelouses annuelles sur sables neutres à légèrement acides	35.21	E1.91	NC	Oui	EN	0,1	.	Non	Oui
SYSTÈME RUDÉRAL ET MESSICOLE										
Végétations des friches										
<i>Arction lappae</i>	Friches vivaces mésohygrophiles	87.1	I1.52	NC	Non	LC	16,7	.	Oui	Oui
<i>Cynoglossos officinalis - Carduetum nutantis</i>	Friches vivaces mésoxérophiles à Cynoglosse officinal et Chardon penché	87.1	E5.1	NC	Non	LC	< à 1	.	Oui	Non
<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	Friches vivaces mésoxérophiles	87.1	I1.52	NC	Non	LC	30,9	.	Oui	Oui
<i>Dauco carotae - Picridetum hieracioidis</i>	Friches vivaces mésoxérophiles à Carotte sauvage et Picride fausse-épervière	87.1	E5.1	NC	Non	LC	0,4	.	Oui	Non
<i>Poo angustifoliae - Eryngietum campestris</i>	Friches vivaces mésoxérophiles à Pâturin à feuilles étroites et Panicaut champêtre	87.1	E5.1	NC	Non	NT	0,9	.	Non	Oui
Végétations messicoles										
<i>Stellarietea mediae</i>	Végétations compagnes des cultures	82.3	I1	NC	Non	NE	3,4	.	Oui	Non
<i>Veronico agrestis - Euphorbion peppli</i>	Végétations compagnes des cultures sur sols neutres à basiques	82.12	I1.2	NC	Non	LC	0,7	.	Oui	Non
Végétations rudérales des vieux murs										

Syntaxons	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code N2000	ZNIEFF IdF	LRV IdF	Surface (ha)	Enjeu N2000	Val-d'Oise	Yvelines
<i>Cymbalario muralis - Asplenion rutae-murariae</i>	Végétations nitrophiles des murs	86.1	J1.31	NC	Non	LC	< à 1	.	Oui	Non

Végétation Natura 2000
Végétation déterminante pour la constitution de ZNIEFF IdF
Végétation Natura 2000 et déterminante pour la constitution de ZNIEFF IdF

3.3. Les habitats d'intérêt communautaire observés sur le site

On dénombre sur le site 54 associations végétales et 58 alliances phytosociologiques réparties dans 41 ordres et 30 classes phytosociologiques. Parmi elles, 34 associations végétales et 26 alliances relèvent pour tout ou partie d'un habitat d'intérêt communautaire. Au total, 18 habitats génériques, dont sept sont prioritaires ou potentiellement prioritaires (Tableau 2), ont été recensés sur le site de la vallée de l'Epte francilienne. Certains des habitats sont diversifiés sur le site et l'on dénombre ainsi 26 habitats élémentaires (tels que définis dans les cahiers d'habitats Natura2000 ; Bensettiti et al 2001, 2002, 2004 et 2005).

Aucun des habitats reconnus jusqu'alors n'a été invalidé ou non retrouvé durant cette campagne. *A contrario*, trois habitats sont nouvellement cités sur le site :

- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* ; 3150,
- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi* ; 6110*, Figure 4,
- Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*) ; 91F0,



Figure 4 : Pelouse rupicole calcaire (6110*)

Parmi les 18 habitats élémentaires identifiés sur le site, on recense :

- 5 habitats d'eaux douces,
- 1 habitat de fourré sclérophylle,
- 5 habitats de formations herbeuses naturelles et semi-naturelles,
- 2 habitats de tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais,
- 1 habitat rocheux,
- 4 habitats forestiers.

À l'échelle du site, ces habitats occupent une surface de 1516 hectares soit 40 % de la surface totale du site et 56 % de la surface des zones naturelles ou semi naturelles (hors culture, terrain bâti...). Cependant, la représentativité de chacun d'entre eux est très hétérogène (Figure 4). Ainsi, deux habitats forestiers (les hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* ; 9130 et les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* ; 91E0) représentent à eux seuls 70% de la surface totale des habitats d'intérêt communautaire. Les mégaphorbiaies hygrophiles (6430), les prairies maigres de fauche de basse altitude (6510) et les pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (6210) constituent les trois autres habitats relativement bien représentés sur le site : respectivement 17, 7 et 2 % de la surface des habitats d'intérêt communautaire du site. Par conséquent, la très grande

majorité des habitats du site n'occupe qu'une surface restreinte, ce qui les rend d'autant plus vulnérables. Parmi les habitats peu représentés sur le site, cinq sont d'intérêt communautaire prioritaire

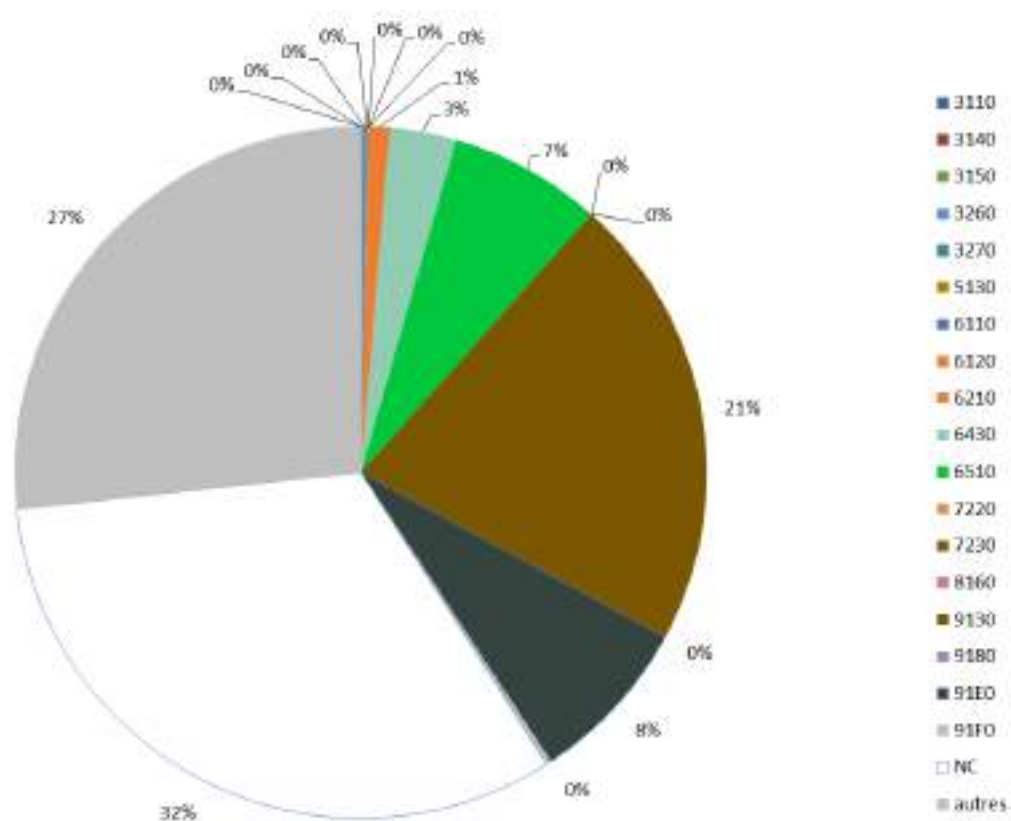


Figure 5 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats d'intérêt communautaire au sein du site

3.4. Fiches descriptives des habitats Natura 2000 du site

3.4.1. Notice des fiches

Titre : dénomination de l'habitat cité dans les cahiers d'habitats (Bensettiti *et al.*, 2001 ; 2002 ; 2004 ; 2005), codes Natura 2000 (N2000) en précisant s'il est prioritaire quand l'habitat est concerné (*), EUNIS et CORINE biotopes (CB). Déclinaison de l'habitat avec son code Natura 2000 associé. Sa surface totale à l'échelle du site est également précisée. Le code couleur du bandeau de l'habitat reprend celui utilisé pour la confection des cartes de végétations d'intérêt communautaire et patrimoniales.

Correspondance(s) phytosociologique(s) : un ou plusieurs syntaxons peuvent être concernés par l'habitat Natura 2000. Y sont développés le nom français du ou des syntaxon(s) concerné(s) par la fiche sur la base du référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France (CBNBP, 2019), la correspondance avec le nom scientifique et le code Natura 2000 quand il diffère de celui de l'habitat générique.

Description générale : précisions générales sur l'écologie de l'habitat ou la végétation concerné(e) au sein du site.

Cortège végétal indicateur : espèces floristiques caractéristiques et compagnes du groupement considéré et observées sur le site.

Valeur écologique et patrimoniale : intérêt fonctionnel, paysager et écologique des végétations (Azuelos *et al.*, 2013 ; Fernez *et al.*, 2015 ; Filoche *et al.*, 2016a, Détrée et Ferreira, 2019). L'enjeu de conservation de chaque habitat pour le site est précisé par rapport à l'ensemble du réseau Natura 2000 francilien (Fernez, 2015).

État de conservation de l'habitat : évaluation de la typicité de la végétation et de son intégrité de structure permettant de déterminer son état de conservation. Lorsque l'habitat est présent sur plusieurs secteurs du site Natura 2000, une estimation globale est réalisée à dire d'expert.

Tendances évolutives : évolution naturelle ou non de la végétation présentée.

Atteintes recensées sur le site : menaces observées spécifiquement sur la végétation considérée.

Synthèse : évaluation de la typicité de l'habitat et de son état de conservation. À cela s'ajoutent la patrimonialité (Fernez, 2015 ; Filoche *et al.*, 2016a ; Détrée et Ferreira, 2019) et la représentativité de l'habitat considéré à l'échelle du site. Ces informations sont synthétisées sous la forme d'un tableau :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Signalons que la ligne correspondant à l'intérêt patrimonial de l'habitat synthétise différentes informations : la présence des végétations concernées sur la liste des syntaxons déterminants pour la constitution de ZNIEFF dans la région, leur statut sur la liste des végétations menacées en Île-de-France et la responsabilité francilienne pour l'habitat considéré.

Territoire concerné : localisation sur la partie du Val-d'Oise (95) et/ou des Yvelines (78).

3.4.2. Fiches descriptives

Les informations clés liées aux habitats communautaires synthétisés dans le tableau 2 sont développées dans les fiches qui suivent :

Grand type de milieu	Code	N° de Fiche	Intitulé français de l'habitat Natura 2000
Habitats d'eaux douces	3110	1	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)
	3140	2	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.
	3150	3	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
	3260	4	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
	3270	5	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.
Fourrés sclérophylles	5130	6	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6110*	7	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>
	6120*	8	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210	9	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement / Les pelouses
		10	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement / Les ourlets
		11	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement / Les fourrés
	6430	12	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin / Les mégaphorbiaies
		13	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin / Les ourlets frais nitrophiles
		14	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin / Les ourlets frais nitroclines
6510	15	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>) / Systèmes mésohygrophiles	
	16	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>) / Systèmes mésophiles à mésoxérophiles	
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7220*	17	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)
	7230	18	Tourbières basses alcalines
Habitats rocheux et grottes	8160*	19	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
Forêts	9130	20	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> / Systèmes neutrophiles mésophiles
		21	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> / Systèmes basiphiles mésophiles
	9180*	22	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
	91E0*	23	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
	91F0	24	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)

Tableau 2 : habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site Natura 2000 et leurs déclinaisons phytosociologiques

Les fiches sont ordonnées tel que listé dans le tableau 2 ci-dessus. Elles sont organisées par grands types de milieux et la couleur du bandeau correspond à la couleur de représentation de l'habitat traité sur les cartographies produites (annexe 2). Lorsqu'une grande variabilité existe au sein d'un habitat, plusieurs fiches ont été produites.

Les cartes des habitats d'intérêt communautaire et des végétations sont présentées en annexe 2. La majeure partie de ces végétations a fait l'objet de relevés phytosociologiques, présentés en annexe 3. Certaines n'ont fait l'objet que de relevés floristiques (par exemple, végétations peu caractérisables ou en mosaïque avec d'autres). Pour ces dernières, le cortège d'espèces observées est spécifié dans la fiche habitat correspondante.

Habitats d'eaux douces

Fiche 1 - 3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses
(*Littorelletalia uniflorae*)

Fiche 2 - 3140 : Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à
Chara spp.

Fiche 3 - 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de
l'*Hydrocharition*

Fiche 4 - 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du
Ranunculion fluitantis et du *Callitricho-Batrachion*

Fiche 5 - 3270 : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion*
rubri p.p. et du *Bidention* p.p.

1-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (3110)

EUNIS : C3.414
CB : 22.314

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : gazons amphibies des sols basiques temporairement inondables (*Samolo valerandi* - *Baldellion ranunculoidis* Schaminée et V. Westh. in Schaminée, V. Westh. et Arts 1992).

Description générale : végétations herbacées pionnières des stations ensoleillées inondées une partie de l'année, de densité variable et composées d'espèces de vivaces et d'annuelles de petite taille. Le sol est basique, minéral ou organique et pauvre en nutriments. Ponctuel et très localisé sur le site Natura 2000, cet habitat s'observe en fond de vallée au contact d'un bas-marais alcalin relictuel (*Hydrocotylo vulgaris* - *Schoenion nigricantis*) et d'une mégaphorbiaie mésotrophile (*Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae*).

Cortège végétal indicateur : *Samolus valerandi*, *Baldellia ranunculoides*, *Eleocharis palustris*, *Ranunculus flammula*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont très riches en espèces patrimoniales, comme le Flûteau fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides*), seule station connue à l'heure actuelle dans le Val-d'Oise. Elles participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes aquatiques d'eau douce notamment. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, elles sont également « En danger critique d'extinction (CR) » dans la région. À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.



© CBNBP-MNHN / J. WEGNEZ

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique a été jugée moyenne du fait de la présence d'espèces des végétations en contact et l'intégrité de structure mauvaise du fait de la fermeture du milieu. Son état de conservation est donc mauvais sur le site.

Tendances évolutives : en cours de fermeture, cette végétation va disparaître au profit de celles adjacentes (*Hydrocotylo vulgaris* - *Schoenion nigricantis* et *Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae*) en l'absence de gestion.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu est la principale menace identifiée sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Amenucourt (95)

2-Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.* (3140)

EUNIS : C125
CB : 22.441

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- herbiers aquatiques à Charagne commune (*Charion vulgaris* W. Krause 1981)
- herbiers aquatiques à Charagne commune (*Charetum vulgaris* Corill. 1949), 3140-1

Description générale : communautés pionnières et souvent éphémères des eaux douces stagnantes, claires et peu profondes. Le substrat est généralement meuble et minéral. Ponctuel sur le site, cet habitat s'observe notamment dans les étangs du golf et du château de Villarceaux à Chaussy (95).

Cortège végétal indicateur : *Chara vulgaris*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont généralement indicatrices de la bonne qualité physico-chimique des eaux, et participent à la mosaïque et à la dynamique de colonisation des plans d'eau. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, elles restent encore mal connues dans la région. Toutefois, *Chara vulgaris* est la characée la plus commune en Île-de-France (Fernex et Ferreira, 2019). À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure des stations de cet habitat sont bonnes. Son état de conservation est donc bon sur le site.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer vers des herbiers aquatiques de la classe des *Potametea pectinati* par installation ou augmentation du nombre d'espèces associées à cette classe.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Atteintes recensées sur le site : aucune menace n'a été identifiée. Une dégradation de la qualité de l'eau pourrait cependant porter préjudice à cet habitat.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Chaussy (95) et Limetz-Villez (78)

3-Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (3150)

EUNIS : C1.221/C1.33
CB : 22.411/22.42/22.422

Surface totale sur le site : 1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- herbiers eutrophiles des eaux calmes à lentilles d'eau (*Lemnion minoris* Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955)
- herbiers des eaux calmes mésotrophes à eutrophes (*Potamion pectinati* (W. Koch 1926) Libbert 1931)
- herbiers aquatiques à Grande naïade (*Najadetum marinae* F. Fukarek 1961), 3150-1
- herbiers aquatiques à Zannichellie des marais (*Zannichellietum palustris* (Baumann 1911) Lang 1967), 3150-1

Description générale : herbiers libres flottants (*Lemnion minoris*) ou enracinés et submergés (*Potamion pectinati*, *Najadetum marinae*, *Zannichellietum palustris*) des eaux calmes à stagnantes mésotrophes à eutrophes. Le cortège végétal de ces végétations est souvent pauvre en espèces. Elles se développent au sein de pièces d'eau permanentes, peu à moyennement profondes, avec un ensoleillement plus ou moins important. Ces eaux peuvent présenter un large spectre de trophie, de pH et de pollution. Ces herbiers restent ponctuels sur le site au sein de mares prairiales et d'étangs artificiels.

Cortège végétal indicateur : *Lemna minor*, *Potamogeton berchtoldii*, *Najas marina*, *Elodea nuttallii*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à la mosaïque des végétations des plans d'eau. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, exception faite du *Lemnion minoris*. Aucune d'entre elles n'est menacée dans la région.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure des stations de cet habitat sont globalement moyennes du fait de leur cortège végétal appauvri. Son état de conservation est donc moyen sur le site.

Tendances évolutives : cet habitat peut évoluer vers des végétations de la classe des *Potametea pectinati* par installation ou augmentation d'espèces associées à cette classe.

Atteintes recensées sur le site : aucune menace n'a été identifiée mais une dégradation de la qualité de l'eau pourrait nuire au développement de cet habitat.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Saint-Clair-sur-Epte, Genainville, Chaussy, Amenucourt (95) et Limetz-Villez (78)

4-Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* ou du *Callitricho-Batrachion* (3260)

Surface totale sur le site : 8,5 ha

EUNIS :
C2.3/C2.3/C2.34/C2.28
CB : 24.44/22.4311/24.44

Correspondances phytosociologiques :

- herbiers aquatiques mésotrophiles à lentilles d'eau (*Lemno trisulcae* - *Salvinion natantis* Slavnic 1956)
- herbiers enracinés à feuilles flottantes (*Nymphaeetum albo* - *luteae* Nowinski 1928)
- herbiers aquatiques à Potamot de Berchtold (*Potametum berchtoldii* Wijsman ex Schipper, Lanjouw et Schaminée in Schaminée, Weeda et V. Westh. 1995), 3260-6
- herbiers aquatiques à Potamot crépu (*Potametum crispum* Kaiser 1926), 3260-6
- herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats (Groupement à *Callitriche obtusangula* et *Callitriche platycarpa* Duhamel et Catteau in Catteau, Duhamel, Baliga, Basso, Bedouey, Cornier, Mullié, Mora, Toussaint et Valentin 2009 nom. inval. (art. 3c)), 3260-4
- herbiers des eaux courantes à Rubanier émergé et Potamot à feuilles pectinées (*Sparganio emersi* - *Potametum pectinati* Hilbig ex Reihhoff et Hilbig 1975), 3260-6
- herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus (*Callitrichetum obtusangulae* P. Seibert 1962), 3260-6
- herbiers aquatiques à Véronique des ruisseaux et Callitriche à fruits plats (*Veronico beccabungae* - *Callitrichetum platycarpae* Grube ex Mériaux 1978 nom. inval. (art. 3b))



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Description générale : végétations herbacées des eaux calmes à faiblement courantes des rivières. Herbiers libres flottants (*Lemno trisulcae* - *Salvinion natantis*) ou enracinés à feuilles submergées à flottantes, se développant dans des eaux plus ou moins profondes (0,4 à 4 m), sur des substrats minéraux ou organiques, plus ou moins vaseux. Les eaux sont neutroclines à basiques, peu à moyennement polluées, dans diverses conditions d'ensoleillement.

Cortège végétal indicateur : *Lemna trisulca*, *Potamogeton berchtoldii*, *Potamogeton pectinatus*, *Potamogeton crispus*, *Najas marina*, *Zannichellia palustris*, *Callitriche platycarpa*, *Callitriche obtusangula*, *Sparganium emersum*, *Nuphar lutea*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à l'épuration des eaux, servent d'indicateurs de la qualité de ces dernières et participent à la mosaïque de végétation des rivières. Toutes les végétations identifiées sur le site sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région.

Valeur écologique et patrimoniale (suite) :

Certaines de ces végétations sont menacées en Île-de-France : les herbiers aquatiques à Véronique des ruisseaux et Callitriche à fruits plats (*Veronica beccabungae* - *Callitricheum platycarpae*) et à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats (Groupement à *Callitriche obtusangula* et *Callitriche platycarpa*) sont « En danger critique d'extinction (CR) ». Les herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus (*Callitricheum obtusangulae*), à Potamot de Berchtold (*Potametum berchtoldii*) et à lentilles d'eau (*Lemno trisulcae* - *Salvinion natantis*), sont quant à eux « En danger d'extinction (EN) » dans la région. La vallée de l'Epte constitue l'une des rivières franciliennes (avec le Loing) où cet habitat est le mieux représenté et le plus diversifié. **Le site N2000 a donc une responsabilité certaine dans la conservation de cet habitat. Cet habitat présente un enjeu de conservation moyen à l'échelle régionale.**

État de conservation de l'habitat : l'étude réalisée par le CBNBP en 2016 (Fernez) conclut que l'état de conservation globale de cet habitat est moyen sur l'ensemble de l'Epte.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer vers des roselières et des cariçaies (*Phragmites australis* - *Magnocaricetea elatae*) en cas d'atterrissement.

Atteintes recensées sur le site : la rectification du cours de la rivière, sa canalisation et la présence de nombreux ouvrages ont fortement limité la dynamique fluviale avec une disparition progressive des annexes hydrauliques (méandres, anses, bras secondaires...) conduisant à des envasements et à l'érosion des berges, comme c'est le cas sur la partie aval de l'Epte.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : l'Epte sur l'ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

5-Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (3270)

EUNIS : C3.52
CB : 22.33

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : végétations des sables et graviers exondés à chénopodes (*Chenopodium rubri* (Tüxen ex E. Poli et Tüxen) Kopecký 1969)

Description générale : végétations herbacées pionnières très sensibles à la concurrence, des secteurs ensoleillés mais pouvant supporter un léger ombrage. Le sol est plus ou moins longuement inondé, restant toujours humide, au moins en profondeur. Le substrat est sableux, légèrement neutre, riche en éléments nutritifs. Elles colonisent les zones à fort battement de nappe sur les berges sableuses de la Seine et n'ont été observées qu'en trois stations ponctuelles sur le secteur yvelinois.

Cortège végétal indicateur : *Chenopodium ambrosioides*, *Plantago major*, *Rorippa sylvestris*, *Cyperus fuscus*

Valeur écologique et patrimoniale : témoins du caractère encore naturel des berges des cours d'eau notamment, elles participent à la mosaïque des milieux riverains et à leur dynamique. Les trois stations identifiées sont en contexte de grèves de la Seine et sont de ce fait déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.

État de conservation de l'habitat : le cortège de ces végétations est très appauvri, peu caractéristique, sa typicité a donc été jugée mauvaise, au même titre que sa structure. L'état de conservation de cet habitat est donc globalement mauvais sur le site.



© CBNBP-MNHN / J. WEGNEZ

Tendances évolutives : sur le long terme, cet habitat peut évoluer par dynamique naturelle vers des végétations riveraines en contact avec cet habitat sur le site comme celles des roselières de la classe des *Phragmito australis - Magnocaricetea elatae*.

Atteintes recensées sur le site : aucune menace n'a été identifiée à l'heure actuelle.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Limetz-Ville (78)

Fourrés sclérophylles

Fiche 6 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

6-Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130-2)

EUNIS : F3.16
CB : 31.88

Surface totale sur le site : 2,5 ha

Correspondance phytosociologique : fourrés à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun (*Rubus ulmifolii* - *Juniperetum communis* Julve 2004 nom. ined. (art.1))

Description générale : fourrés éclatés de hauteur variable dominés par le Genévrier commun (*Juniperus communis*), quasi monospécifique, pouvant s'enrichir de quelques espèces comme l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Prunellier (*Prunus spinosa*)... Sur le site, ces fourrés s'observent en mosaïque avec des végétations agropastorales abandonnées et sont naturellement mono à paucispécifiques ; la strate arbustive est alors en superposition avec des pelouses ou des ourlets. Ils se développent sur des sols superficiels à peu profonds, riches en éléments carbonatés et à déficit hydrique estival marqué. Le substrat est basique, sec à très sec, assez pauvre en nutriments. Ces fourrés n'ont été identifiés que sur la partie valdoisienne du site.

Cortège végétal indicateur : *Juniperus communis*

Valeur écologique et patrimoniale : ces fourrés contribuent à la diversité écologique et paysagère des systèmes de pelouses et d'ourlets calcicoles. Ils sont encore mal connus en Île-de-France, leur rareté n'est donc pas définie pour l'heure. À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, **cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.**

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure de ces fourrés sont globalement bonnes sur le site.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Tendances évolutives : de la même façon que les végétations de l'alliance à laquelle appartient ces fourrés (*Berberidion vulgaris*), ils peuvent naturellement évoluer vers des forêts calcicoles sèches du *Carpino betuli* - *Fagetum sylvaticae* (*Daphno laureolae*- *Fagetum sylvaticae*, *Rubio peregrinae* - *Fagetum sylvaticae*) avec l'installation d'autres ligneux.

Atteintes recensées sur le site : aucune menace particulière n'a été observée.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Saint-Clair-sur-Epte, Buhy, Genainville (95)

Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles

Fiche 7 - 6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

Fiche 8 - 6120* : Pelouses calcaires de sables xériques

Fiche 9 - 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (Festuco-Brometalia) et faciès d'embuissonnement / Les pelouses

Fiche 10 - 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (Festuco-Brometalia) et faciès d'embuissonnement / Les ourlets

Fiche 11 - 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (Festuco-Brometalia) et faciès d'embuissonnement / Les fourrés

Fiche 12 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin / Les mégaphorbiaies

Fiche 13 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin / Les ourlets frais nitrophiles

Fiche 14 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin / Les ourlets mésoeutrophes

Fiche 15 - 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

Fiche 16 - 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7-Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso* - *Sedion albi* (6110*)

EUNIS : E1.11
CB : 34.11

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : pelouses sur dalles calcaires (*Alyso alyssoidis* - *Sedion albi* Oberd. et T. Müll. in T. Müll. 1961)

Description générale : pelouses pionnières, héliophiles et thermophiles des affleurements rocheux naturels plus ou moins horizontaux (dalles, rochers ...) au sein des systèmes de pelouses calcaires. Le sol est constitué d'une mince pellicule de terre fine, plus ou moins discontinue, recouvrant la roche mère calcaire. Le substrat est assez pauvre en nutriments, neutre à basique, sec à très sec. Quatre stations ont été observées sur le site (deux à Montreuil-sur-Epte et deux à Omerville (95)), toutes apparentées à des communautés basales du fait de la pauvreté du cortège d'espèces. Toutefois, à Omerville, juste au-dessus de la limite du site, sur le côté du sentier traversant les cultures, des dalles calcaires de taille plus importante affleurent avec un cortège floristique typique.

Cortège végétal indicateur : *Sedum acre*, *Catapodium rigidum* (sur site); *Arenaria leptoclados*, *Medicago minima*, *Poa bulbosa*, *Saxifraga tridactylites*, *Vulpia ciliata*, *Vulpia unilateralis*, *Draba verna* (hors site)

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées relictuelles jouent un rôle paysager et fonctionnel important au sein des systèmes des coteaux calcaires d'Île-de-France. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région, ces pelouses sont menacées, classées « En danger critique d'extinction (CR) ». À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.



© CBNBP-MNH / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé est très appauvri, souvent colonisé par les espèces de pelouses voire d'ourlets adjacents. Ces dalles présentent donc un mauvais état de conservation.

Tendances évolutives : ces pelouses évoluent naturellement en pelouses ou ourlets calcicoles, contigus à ces affleurements, en l'absence de gestion (pâturage extensif ovin par exemple).

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu est la menace principale qui pèse sur ces pelouses.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : pelouses uniquement observées à Montreuil-sur-Epte et Omerville (95)

8-Pelouses calcaires de sables xériques (6120*)

EUNIS : E1.12
CB : 34.12

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondances phytosociologiques : pelouses d'annuelles sur sables calcaires (*Sileno conicae* - *Cerastion semidecandri* Korneck 1974)

Description générale : pelouses pionnières à post-pionnières assez basses, de plein soleil et thermophiles. Le sol est sableux, enrichi en calcaire, plus ou moins fixé. Le substrat est pauvre en matière organique, très sec à sec, légèrement acide à neutre. Ces végétations ponctuelles n'ont été identifiées qu'en Basse Vallée de la Seine à Gommecourt (78).

Cortège végétal indicateur : *Sedum forsterianum*, *Petrohragia prolifera*, *Saxifraga granulata*, *Rumex acetosella*

Valeur écologique et patrimoniale : végétations relictuelles spécialisées, présentant une physionomie et un cortège floristique remarquables. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France et menacées dans la région, classées « En danger d'extinction (EN) ». À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure ont été jugées mauvaises, essentiellement à cause des menaces qui pèsent sur ces végétations. Leur état de conservation a de ce fait été jugé mauvais.



© CBNBP-MINH / J. WEGNEZ

Tendances évolutives : en absence de gestion, ces végétations peuvent se refermer et évoluer vers des ourlets calcicoles mésophiles du *Trifolion medii* voire des fourrés secs adjacents rattachés au Groupement à *Berberis vulgaris* et *Cytisus scoparius* par colonisation des ligneux.

Atteintes recensées sur le site : l'enfrichement et la fermeture du milieu sont les principales menaces observées sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Gommecourt (78)

9-Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (6210)

EUNIS :
E1.262/E1.272/E1.2723
CB : 34.322/34.332/34.3323

Les pelouses

Surface totale sur le site : 18,7 ha

Correspondances phytosociologiques :

- pelouses calcicoles mésophiles à mésoxérophiles (*Mesobromion erecti* (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957 nom. cons. propos. [Propos. (art. 52) : Bardat et al. 2004 : 45]))
- pelouses acidiclives sèches (*Chamaespartio sagittalis* - *Agrostienion tenuis* Vigo 1982)
- pelouses à Avoine des prés (*Avenulo pratensis* - *Festucetum lemanii* (Boulet 1980) Géhu, Boulet, Scoppola et Wattez 1984), 6210(*)-22
- pelouses calcicoles très sèches (*Xerobromion erecti* (Braun-Blanq. et Moor 1938) Moravec in Holub, Hejny, Moravec et Neuhäusl 1967)
- pelouses calcicoles arides à Astragale de Montpellier et Sesslerie blanchâtre (*Astragalo monspessulani* - *Seslerietum albicantis* (Allorge 1922) Boulet 1986 nom. ined. (art. 1), 6210-32

Description générale : pelouses plus ou moins denses et rases sur sols calcaires ou crayeux. Le cortège floristique, très diversifié, est dominé par des graminées vivaces et les orchidées peuvent y être nombreuses. Le substrat est assez pauvre en nutriments, sec à très sec. Sur le site, ces végétations se développent soit sur des pentes à déclivité faible à forte, soit sur plateau. Les pelouses les plus sèches sont souvent accompagnées d'une communauté bryolichénique dans les zones écorchées. Ces végétations s'observent parfois sur des surfaces importantes, mais seulement sur la partie valdoisienne du site.



© CBNBP-MNHN / J. WEGNEZ

Cortège végétal indicateur : *Bromopsis erecta*, *Hippocrepis comosa*, *Koeleria pyramidata*, *Asperula cynanchica*, *Cirsium acaulon*, *Helianthemum nummularium*, *Festuca lemanii*, *Festuca marginata*, *Helianthemum apenninum*, *Sesleria caerulea*, *Teucrium montanum*, *Euphorbia seguieriana*, *Gymnadenia conopsea*, *Ophrys apifera*, *Anacamptis pyramidalis*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations jouent un rôle paysager et fonctionnel important dans la dynamique des systèmes de coteaux calcaires d'Île-de-France et comme corridors écologiques. Certaines des pelouses du site sont prioritaires au niveau communautaire car elles présentent un cortège diversifié d'orchidées formant des stations notables. Ces dernières sont toutefois peu nombreuses sur le territoire prospecté. Bien qu'elles présentent parfois des surfaces importantes, ces végétations restent localisées sur quelques versants de coteaux et sur plateaux.

Valeur écologique et patrimoniale (suite) : habitat abritant de nombreuses espèces protégées et menacées. Toutes les végétations concernées par cet habitat sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Elles sont toutes menacées dans la région, classées « En danger critique d'extinction (CR) ». À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, **cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.**

État de conservation de l'habitat : de façon globale, le cortège d'espèces est typique et l'intégrité de structure est moyenne, du fait de la fermeture des milieux dans certaines zones. L'état de conservation général de ces végétations est donc considéré comme moyen.

Tendances évolutives : en absence de gestion, ces végétations peuvent se refermer et évoluer vers des ourlets calcicoles mésophiles du *Trifolion medii*, avec lesquels elles sont régulièrement en contact.

Atteintes recensées sur le site : l'enfrichement et la fermeture du milieu sont les principales menaces observées sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Saint-Clair-sur-Epte, Omerville, Buhy, Montreuil-sur-Epte, Ambleville, Genainville, Amenucourt (95)

10-Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement (6210)

EUNIS :
E5.22/E5.21

Surface totale sur le site : 2,7 ha

Correspondances phytosociologiques :

- ourlets calcicoles secs (*Trifolion medii* T. Müll. 1962)
- ourlets neutro-calcicoles (*Agrimonio medii - Trifolienion medii* R. Knapp 1976)
- ourlets calcicoles légèrement secs (*Trifolio medii - Geranienion sanguinei* van Gils et Gilissen 1976)

Description générale : ourlets de plein soleil ou de demi-ombre des chemins, talus, clairières et pelouses abandonnées au sein des systèmes forestiers ou pelousaires. Ils s'observent sur plateaux et pentes faibles des versants ainsi que sur certains bords de route. Le sol sur lequel ils se développent est d'épaisseur et de nature variables (calcaires au sens large, marnes, alluvions...). Le substrat est moyennement riche en nutriments, moyennement à très calcaire, légèrement sec à sec. Ces végétations s'observent ponctuellement sur l'ensemble du site.

Cortège végétal indicateur : *Agrimonia eupatoria*, *Clinopodium vulgare*, *Origanum vulgare*, *Viola hirta*, *Astragalus glycyphyllos*, *Inula conyza*, *Bupleurum falcatum*, *Melampyrum arvense*, *Lathyrus pratensis*, *Eryngium campestre*, *Galium album*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes forestiers et prairiaux. Elles jouent un rôle majeur dans les continuités écologiques. Parmi les végétations identifiées, seules celles associées aux pelouses calcicoles sont d'intérêt communautaire.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

De plus, seuls les ourlets du *Trifolio medii - Geranienion sanguinei* sont déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, les autres le sont sous conditions (seules les communautés forestières sont concernées). Ces végétations sont communes à très communes dans la région et ne sont pas menacées. Néanmoins, à l'échelle régionale, **cet habitat présente un enjeu de conservation fort** car il intègre le complexe des « formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement (6210) ».

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique de ces ourlets est globalement moyenne sur le site, au même titre que leur intégrité de structure, essentiellement du fait de la colonisation des ligneux par dynamique naturelle. L'état de conservation de cet habitat est donc moyen.

Tendances évolutives : en absence de gestion, la dynamique naturelle conduit à la fermeture du milieu par le développement des ligneux en formant des fourrés calcicoles plus ou moins secs du *Berberidion vulgaris* ou du *Clematido vitalbae - Acerion campestris*.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture des milieux par colonisation des ligneux reste la menace principale identifiée sur le site. Ponctuellement, la fauche intensive des lisières et bords de route ainsi que l'intensification des pratiques agricoles ont pu être observées.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

11-Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement (6210)

EUNIS :
F3.16/F3.112

Les fourrés

Surface totale sur le site : 13,8 ha

Correspondance phytosociologique : fourrés calcicoles secs (*Berberidion vulgaris* Braun-Blanq. ex Tüxen 1952)

Description générale : fourrés thermophiles et de plein soleil des rebords de plateaux et coteaux sous influence méridionale (ambiance sèche d'exposition sud). Sol superficiel à peu profond, riche en éléments carbonatés (craie, calcaire dur, marne) et à déficit hydrique estival marqué. Substrat basique, sec à très sec, assez pauvre en nutriments. Ces végétations s'observent sur la partie valdoisienne du site.

Cortège végétal indicateur : *Prunus mahaleb*, *Juniperus communis*, *Cornus mas*, *Laburnum anagyroides*, *Ligustrum vulgare*, *Brachypodium rupestre*

Valeur écologique et patrimoniale : ces fourrés contribuent à la diversité écologique et paysagère des systèmes de pelouses calcicoles. Ces végétations sont très communes dans la région et ne sont pas menacées. Seules les stations en contact de pelouses calcicoles sont reconnues d'intérêt communautaire. En Île-de-France, **cet habitat présente un enjeu de conservation fort** car il intègre le complexe des « formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement (6210) ».

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure de ces fourrés sont globalement bonnes sur le site.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Tendances évolutives : Habitat dérivant de pelouses calcicoles et ayant considérablement augmenté ces dernières décennies consécutivement à la déprise agricole. Ces fourrés évoluent naturellement vers des forêts calcicoles sèches du *Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae* (*Daphno laureolae* - *Fagetum sylvaticae*, *Rubio peregrinae* - *Fagetum sylvaticae*).

Atteintes recensées sur le site : aucune menace particulière n'a été notée sur le site. Toutefois, les traitements phytosanitaires ou les amendement des cultures et milieux prairiaux adjacents pourraient conduire à l'eutrophisation de ces végétations entraînant l'élimination des espèces sensibles typiques de ces fourrés..

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Saint-Clair-sur-Epte, Buhy, Omerville, Genainville, Amenucourt (95)

12-Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430)

EUNIS : E5.41/E5.412
CB : 37.71/37.1

Les mégaphorbiaies

Surface totale sur le site : 111 ha

Correspondances phytosociologiques :

- mégaphorbiaies eutrophiles (*Convolvulion sepium* Tüxen ex Oberd. 1949)
- mégaphorbiaies à Cuscute d'Europe et Liseron des haies (*Cuscuta europaeae* - *Convolvuletum sepium* Tüxen ex W. Lohmeyer 1953), 6430-4
- mégaphorbiaies à Epilobe hérissé et Liseron des haies (*Epilobio hirsuti* - *Convolvuletum sepium* Hilbig, Heinrich et Niemann 1972), 6430-4
- mégaphorbiaies à Eupatoire chanvrine et Liseron des haies (*Eupatorio cannabini* - *Convolvuletum sepium* Görs 1974), 6430-4
- mégaphorbiaies à Epilobe hérissé et Grande prêle (*Epilobio hirsuti* - *Equisetetum telmateiae* B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006), 6430-4
- mégaphorbiaies mésotrophiles (*Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae* B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006)
- mégaphorbiaies mésotrophiles (*Filipendulenion ulmariae* J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006)
- mégaphorbiaies à Valériane rampante et Cirse des maraîchers (*Valeriano repentis* - *Cirsietum oleracei* (Chouard 1926) B. Foucault 2011), 6430-1

Description générale : végétations herbacées luxuriantes, hautes et denses. Le cortège floristique est dominé par de grandes plantes à larges feuilles.



© CBNBP-MNH / J. DETREE

Ce sont des végétations de plein soleil ou de demi-ombre affectionnant les lisières et clairières des boisements frais à humides, les prairies fraîches à humides abandonnées, les plantations de peupliers, les berges des cours d'eau, des plans d'eau et de fossés.

Le sol est périodiquement inondé, parfois de façon brève, et possède de bonnes réserves en eau. Le sol est organique et assez profond, légèrement basique à basique. Le substrat est souvent remanié, très riche en nutriments, notamment en azote, souvent enrichi par des eaux riches et polluées pour les mégaphorbiaies eutrophiles, moyennement à assez riches en nutriments mais peu azotées pour les mégaphorbiaies mésotrophiles. Ces végétations s'observent sur l'ensemble du site.

Cortège végétal indicateur : *Urtica dioica*, *Convolvulus sepium*, *Solanum dulcamara*, *Eupatorium cannabinum*, *Carduus crispus*, *Rubus caesius*, *Symphytum officinale*, *Equisetum telmateia*, *Epilobium hirsutum* (mégaphorbiaies eutrophiles); *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Valeriana officinalis*, *Cirsium oleraceum*, *Thalictrum flavum*, *Scrophularia auriculata*, *Caltha palustris* (mégaphorbiaies mésotrophiles)

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations jouent un rôle paysager et écologique très important au sein des zones humides. Elles représentent des écotones entre milieux ouverts et boisés et peuvent jouer le rôle de zones tampon en favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement et leur épuration. Seules les végétations mésotrophiles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région. Le site étant localisé en contexte de vallée alluviale, toutes les mégaphorbiaies qui se développent en fond de vallée sont d'intérêt communautaire, **exceptées celles colonisant les prairies**. De la même façon, seules les végétations mésotrophiles sont menacées en Île-de-France, et classées dans la catégorie « En danger d'extinction (EN) ». Les mégaphorbiaies eutrophiles sont très communes en Île-de-France pour la plupart et principalement liées aux activités anthropiques ; les autres sont moins communes et leur développement moins influencé par l'homme. En Île-de-France, **ce habitat présente un enjeu de conservation moyen**.

État de conservation de l'habitat : de façon globale, les cortèges d'espèces sont caractéristiques de chacune des végétations concernées et les végétations présentent une structure assez typique. Leur état global de conservation a de ce fait été jugé bon.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent naturellement évoluer vers des fourrés humides du *Salici cinereae - Rhamnion catharticae* à la suite de l'installation progressive de ligneux en l'absence de gestion.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu reste la menace la plus fréquemment observée sur le site. Ponctuellement des espèces exotiques envahissantes peuvent se développer au sein des mégaphorbiaies les plus eutrophiles sans pour autant poser de problème à court ou moyen terme.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

13-Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430)

Les ourlets frais nitrophiles

Surface totale sur le site : 2 ha

EUNIS : E5.43
CB : 37.72

Correspondances phytosociologiques :

- ourlets nitrophiles frais et ensoleillés (*Aegopodion podagrariae* Tüxen 1967 nom. cons. propos.)
- ourlets nitrophiles à Berce commune et Sureau yèble (*Heracleo sphondylii* - *Sambucetum ebuli* Brandes 1985), 6430-6
- ourlets nitrophiles à Cerfeuil des bois (*Anthriscetum sylvestris* Hadač 1978), 6430-6
- ourlets nitrophiles mésophiles et ombragés (*Geo urbani* - *Alliarion petiolatae* W. Lohmeyer et Oberd. ex Görs et T. Müll. 1969)
- ourlets nitrophiles à Alliaire et Cerfeuil penché (*Alliario petiolatae* - *Chaerophylletum temuli* (Kreh 1935) W. Lohmeyer 1949)
- ourlets nitrophiles à Torilis faux-cerfeuil (*Torilidetum japonicae* W. Lohmeyer in Oberd., Görs, Korneck, W. Lohmeyer, T. Müll., G. Phil. et P. Seibert ex Görs et T. Müll. 1969), 6430-7
- ourlets nitrophiles à Grande ortie et Pariétaire officinale (*Urtico dioicae* - *Parietarium officinalis* (Segal 1967) Klotz 1985), 6430-7

Description générale : ces végétations de hauteur variable, plus ou moins denses, présentent un cortège floristique assez peu diversifié. Ces ourlets sont souvent dominés par des espèces annuelles ou bisannuelles. Leur développement est optimal du printemps jusqu'au début de l'été. Ils affectionnent les conditions semi-ombragées à ombragées au niveau des lisières forestières, des bords de route et des chemins forestiers ainsi que le haut des berges des cours d'eau. Le sol sur lequel ils se développent est bien drainé voire frais à humide.



© CBNP-MNH / J. DÉTRÉE

Le substrat est de différente nature (argiles, marnes, alluvions), calcaire et très riche en nutriments, notamment en azote. Ces végétations s'observent ponctuellement sur l'ensemble du site.

Cortège végétal indicateur : *Alliaria petiolata*, *Glechoma hederacea*, *Galium aparine*, *Anthriscus sylvestris*, *Urtica dioica*, *Lapsana communis*, *Cruciata laevipes*, *Chaerophyllum temulum*, *Parietaria officinalis*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à la mosaïque d'habitats en contexte forestier et alluvial. Elles peuvent également servir d'indicateur de la rudéralisation et de l'eutrophisation excessive des milieux et jouer le rôle de corridors écologiques. Parmi celles identifiées, seuls les ourlets nitrophiles à Grande ortie et Pariétaire officinale (*Urtico dioicae* - *Parietarium officinalis*) présentent un intérêt patrimonial en Île-de-France : ils sont classés dans la catégorie « Vulnérable (VU) » sur la liste rouge régionale des végétations menacées.

Ces végétations étant souvent liées aux activités anthropiques et issues de la dégradation des lisières forestières et, bien que non cartographiées de façon systématique, sont bien représentées sur le site. En Île-de-France, **cet habitat présente un enjeu de conservation moyen.**

État de conservation de l'habitat : de façon globale, le cortège d'espèces est typique et l'intégrité de structure est relativement bonne. L'état de conservation général de ces végétations est donc considéré comme bon sur le site.

Tendances évolutives : la colonisation des ligneux peut conduire, en absence de gestion, au développement des milieux arbustifs mésophiles à mésohygrophiles observés sur le site (*Sambuco racemosae* - *Salicion capreae* ou *Salici cinereae* - *Rhamnion catharticae*).

Atteintes recensées sur le site : la fermeture des milieux par colonisation des ligneux est une menace qui pèse sur ces végétations. Les perturbations du sol lors de travaux d'exploitation sylvicole (abattage de peupliers et entreposage des grumes par exemple) sont également source de dégradation des ourlets.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

14-Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430)

EUNIS : E5.43
CB : 37.72

Ourlets frais nitroclines

Surface totale sur le site : 1,5 ha

Correspondances phytosociologiques :

- ourlets eutrophiles intraforestiers mésohygrophiles (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae* Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993)
- ourlets humides à Laïche à épis pendants et Eupatoire chanvrine (*Carici pendulae* - *Eupatorietum cannabini* Hadač, Terray, Klescht et Andresová 1997), 6430-7
- ourlets humides à Brachypode des bois et Fétuque géante (*Brachypodio sylvatici* - *Festucetum giganteae* B. Foucault et Frileux ex B. Foucault in Catteau 2014), 6430-7
- ourlets humides à Épiaire des bois et Cardère poilue (*Stachyo sylvaticae* - *Dipsacetum pilosi* H. Passarge ex Wollert et Dengler in Dengler, Berg, Eisenberg, Isermann, Jansen, Koska, Löbel, Manthey, Pätzolt, Spangenberg, Timmermann et Wollert 2003), 6430-7
- ourlets humides à Épiaire des bois et Balsamine des bois (*Stachyo sylvaticae* - *Impatiens noli-tangere* H. Passarge ex Hilbig, Heinrich & Niemann 1972), 6430-7

Description générale : ourlets denses de demi-ombre ou d'ombre des lisières forestières, des talus et clairières au sein des systèmes forestiers. Ils s'observent en fond de vallée et sur plateaux. Le sol sur lequel ils se développent est d'épaisseur et de nature variable (alluvions, marnes calcaires et argileux). Ces végétations s'observent sur l'ensemble du site.

Cortège végétal indicateur : *Circaea lutetiana*, *Stachys sylvatica*, *Rumex sanguineus*, *Impatiens noli-tangere*, *Silene dioica*, *Brachypodium sylvaticum*, *Dipsacus pilosus*, *Carex pendula*, *Eupatorium cannabinum*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*



© CBNBP-MNH / J. DÉTRÉE

Valeur écologique et patrimoniale : végétations participant à la mosaïque et à la dynamique des systèmes forestiers et alluviaux, pouvant servir d'indicateur de la rudéralisation et de l'eutrophisation des forêts. Elles jouent un rôle majeur dans les corridors écologiques. Toutes les végétations identifiées sur le site sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. L'une d'entre-elles est menacée (*Stachyo sylvaticae* - *Impatiens noli-tangere*), classée « En danger critique d'extinction (CR) » sur la liste rouge des végétations franciliennes. Les autres, exception faite du *Brachypodio sylvatici* - *Festucetum giganteae* (« Préoccupation mineure (LC) »), sont classées « Quasi menacée (NT) ». Malgré cela, ces végétations sont bien représentées sur la zone d'étude, notamment par la présence de nombreux boisements et de cours d'eau. En Île-de-France, **cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.**

État de conservation de l'habitat : jugé globalement moyen, surtout du fait de la structure des végétations de cet habitat, régulièrement envahies par de jeunes ligneux.

Tendances évolutives : la fermeture des milieux par colonisation des ligneux est une menace qui pèse sur ces végétations. Les perturbations du sol lors de travaux d'exploitation sylvicole (abattage de peupliers et entreposage des grumes par exemple) sont également sources de dégradation de ces ourlets.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture des milieux par colonisation des ligneux est la menace principale qui pèse sur ces végétations. Une fauche inadaptée dans l'année et le dépôt de matériaux ou de bois au niveau des lisières peuvent être des menaces potentielles à l'échelle du site, notamment au niveau des plantations de peupliers (à Amenucourt par exemple).

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

15-Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510)

[Systèmes mésohygrophiles]

Surface totale sur le site : 38,7 ha

EUNIS :
E2.222/E2.223
CB :

Correspondances phytosociologiques :

- prairies de fauche mésohygrophiles (*Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 1989)
- prairies de fauche mésohygrophiles à Orge faux-seigle et Fromental élevé (*Hordeo secalini* - *Arrhenatheretum elatioris* Frileux, B. Foucault et Roy 1989), 6510-4
- prairies de fauche mésohygrophiles à Silaüs des prés et Colchique d'automne (*Silao silai* - *Colchicetum autumnalis* B. Foucault 1996 nom. inval. (art. 3b)), 6510-4
- prairies de fauche mésohygrophiles à Vulpin des prés et Fromental élevé (*Alopecuro pratensis* - *Arrhenatheretum elatioris* (Tüxen 1937) Julve 1993 nom. inval. (art. 3b)), 6510-4

Description générale : communautés herbacées des versants et fonds de vallées, ces végétations, globalement bistratifiées, sont dominées par une strate graminéoïde élevée et des espèces des prairies hygrophiles voire des mégaphorbiaies. Elles sont fauchées avec parfois un pâturage de regain en fin de saison. Le sol est en général profond, plus ou moins filtrant, frais et légèrement neutre à basique sur le territoire d'étude. Ces végétations occupent localement des superficies importantes dans quelques secteurs du site lui conférant une continuité herbacée très intéressante. Ces prairies sont présentes sur l'ensemble du site.



© CBNBP-MNHN / J. WEGNEZ

Cortège végétal indicateur : *Alopecurus pratensis*, *Arrhenatherum elatius*, *Carex hirta*, *Centaurea gr. jacea*, *Filipendula ulmaria*, *Galium verum*, *Heracleum sphondylium*, *Hordeum secalinum*, *Lolium perenne*, *Ranunculus acris*, *Schedonorus arundinaceus*, *Silaum silaus*, *Symphytum officinale*, *Tragopogon pratensis*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont typiques des systèmes prairiaux bocagers à fort intérêt paysager. Elles constituent un corridor écologique jouant un rôle majeur dans la dispersion de nombreuses espèces. En Île-de-France, ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF et menacées, classées dans la catégorie « En danger d'extinction (EN) ». À l'échelle du réseau Natura 2000 francilien, **cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.**

État de conservation de l'habitat : de façon globale, l'état de conservation de cet habitat a été jugé moyen, les prairies sont régulièrement dégradées par eutrophisation, fermeture du milieu et surpâturage.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer vers des prairies méso-eutrophiles surpâturées (*Hordeo secalini* - *Lolietum perennis*) ou des ourlets frais à humides (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*) en cas de fermeture du milieu.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture et l'eutrophisation du milieu, ainsi que le surpâturage sont les principales menaces identifiées sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

16-Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510)

[Systèmes mésophiles à mésoxérophiles]

Surface totale sur le site : 201 ha

EUNIS :
E2.22/E2.221/E2.222
CB : 38.22

Correspondances phytosociologiques :

- prairies de fauche (*Arrhenatherion elatioris* W. Koch 1926)
- prairies mésophiles à mésoxérophiles de fauche (*Poo angustifoliae* - *Arrhenatherenion elatioris* Felzines 2012)
- prairies mésophiles et eutrophiles de fauche (*Rumici obtusifolii* - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 1989)
- prairies mésophiles de fauche (*Trifolio montani* - *Arrhenatherenion elatioris* Rivas Goday et Rivas Mart. 1963)
- prairies mésophiles de fauche à Gaillet jaune et Trèfle blanc (*Galio veri* - *Trifolietum repentis* Sougnez 1957), 6510-6



© CBNBP-MNHN / J. DETREE

Description générale : communautés herbacées des plateaux et des bas de versants, ces végétations sont dominées par des espèces de vivaces et généralement composées de deux strates herbacées. Elles sont fauchées avec parfois un pâturage de regain en fin de saison. Le sol est en général profond, plus ou moins filtrant, sec à moyennement sec, légèrement neutre à basique sur le territoire d'étude. Ces végétations occupent des superficies importantes dans plusieurs secteurs du site lui conférant une continuité herbacée très intéressante.

Cortège végétal indicateur : *Arrhenatherum elatius*, *Tragopogon pratensis*, *Bromus hordeaceus*, *Ranunculus acris*, *Trifolium pratense*, *Centaurea gr. jacea*, *Rumex acetosa*, *Galium album*, *Leucanthemum gr. vulgare*, *Lathyrus pratensis*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont typiques des systèmes prairiaux bocagers à fort intérêt paysager. Elles constituent un corridor écologique jouant un rôle majeur dans la dispersion de nombreuses espèces. En Île-de-France, ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF, exception faite des prairies mésophiles et eutrophiles de fauche (*Rumici obtusifolii* - *Arrhenatherenion elatioris*), et menacées, classées dans la catégorie « En danger critique d'extinction (CR) » pour le *Poo angustifoliae* - *Arrhenatherenion elatioris* et « En danger d'extinction (EN) » pour les autres, sauf celles du *Rumici obtusifolii* - *Arrhenatherenion elatioris*. En Île-de-France, **ce habitat présente un enjeu de conservation moyen.**

État de conservation de l'habitat : de façon globale, la typicité floristique et l'intégrité de structure ont été jugées moyennes, essentiellement à cause des menaces qui pèsent sur ces végétations. Leur état global de conservation a de ce fait été jugé moyen.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer par dynamique naturelle vers des ourlets mésophiles (*Trifolion medii*) ou nitrophiles (*Geourbani* - *Alliarion petiolatae* et *Aegopodion podagrariae*).

Atteintes recensées sur le site : l'enfrichement, la fermeture du milieu et l'eutrophisation sont les principales menaces observées sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais

Fiche 17 - 7220* : Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)

Fiche 18 - 7230 : Tourbières basses alcalines

17-Sources pétrifiantes avec formations de travertins (*Cratoneurion*) (7220*)

EUNIS : C2.12
CB : 54.12

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- végétations des sources calcaires à hépathiques à thalle (*Pellion endiviifoliae* Bardat in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b))
- végétations des sources calcaires à bryophytes (*Riccardio pinguis - Eucladion verticillati* Bardat in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b))

Description générale : végétations principalement constituées d'hépathiques à thalle et de mousses formant régulièrement des coussinets. Le cortège bryophytique y est généralement pauvre avec parfois quelques espèces de plantes supérieures. Ces végétations sont présentes sur des surfaces naturellement réduites, en conditions ensoleillées à très ombragées. Elles se développent au sein de sources, de ruisseaux mais aussi au niveau de suintements sur des parois rocheuses ou au niveau du sol dans divers milieux et substrats toujours basiques. Ces communautés affectionnent les eaux courantes superficielles, agitées, claires, bien oxygénées, fraîches, pauvres en nutriments mais saturées en carbonate de calcium. Sur le site, deux stations (sur trois) ont été identifiées avec des incrustations. Seule ces dernières sont d'intérêt communautaire. L'une est localisée au niveau d'un vieux mur à Omerville (95), l'autre dans un boisement à Genainville (95).



© CBNBP-MNHN / J. DETREE

Signalons que le territoire est parcouru dans plusieurs secteurs, notamment boisés, par des suintements à concrétions sans pour autant développer l'habitat concerné dans cette fiche. En effet, les végétations qui s'y développent sont rattachées à la strate herbacée des boisements au sein desquels les suintements sont présents ou aux ourlets forestiers humides de *Impatiens noli-tangere - Stachyon sylvaticae*.

Cortège végétal indicateur : *Apopellia endiviifolia*, *Brachythecium rivulare*, *Conocephalum conicum*, *Cratoneuron filicinum*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont très spécialisées et particulièrement favorables aux bryophytes. La précipitation du carbonate de calcium des eaux provoque parfois l'apparition de concrétions tufeuses autour des sources. Ce processus géochimique tout à fait original confère à cet habitat un intérêt écologique et géologique particulier. Ces communautés relictuelles sont également de bons indicateurs de la bonne qualité des eaux et de la faible influence anthropique sur le milieu. Les deux végétations concernées par cet habitat sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

Valeur écologique et patrimoniale (suite) : elles sont également toutes deux menacées dans la région : celles du *Pellion endiviifoliae* sont classées « En danger d'extinction (EN) » et celles du *Riccardio pinguis - Eucladion verticillati* « En danger critique d'extinction (CR) ». En Île-de-France, **cet habitat présente un enjeu de conservation moyen pour le site.**

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces des stations identifiées sont caractéristiques de ces végétations de suintements, tout comme leur structure. L'état de conservation de cet habitat est globalement bon sur le site.

Tendances évolutives : ces végétations ne s'inscrivent pas dans des séries de végétations mais sont en contact avec de nombreux milieux, forestiers notamment.

Atteintes recensées sur le site : aucune menace particulière n'a été identifiée au sein des stations observées. Cependant, ces végétations sont liées à des écoulements d'eau pauvres en éléments nutritifs et donc très sensibles à la pollution des eaux et à toutes modifications du système hydrologique. Elles sont aussi extrêmement sensibles au piétinement, en particulier sur les édifices tufeux. Il est donc important de prendre en compte ces éléments pour éviter la disparition de l'habitat.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Omerville et Genainville (95)

18-Tourbières basses alcalines (7230)

EUNIS : D4.1
CB : 54.2

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : bas-marais alcalin (*Hydrocotylo vulgaris* - *Schoenion nigricantis* B. Foucault 2008)

Description générale : végétations herbacées ensoleillées, assez basses, colonisant les dépressions inondables, généralement bien diversifiées au niveau floristique et organisées en plusieurs strates. Le sol est humide en permanence, engorgé une grande partie de l'année. Le substrat est basique et assez pauvre en éléments nutritifs. Cet habitat n'a été identifié qu'au marais de Frocourt, en mosaïque avec des gazons amphibies des sols basiques temporairement inondables (*Samolo valerandi* - *Baldellion ranunculoidis*), au niveau d'une mare restaurée. La station concernée est une variante appauvrie, à considérer comme une communauté basale.

Cortège végétal indicateur : *Juncus subnodulosus*, *Carex lepidocarpa*, *Carex mairei*, *Carex panicea*, *Samolus valerandi*

Valeur écologique et patrimoniale : végétations très spécialisées et relictuelles, présentant un intérêt fonctionnel et écologique majeur, notamment pour la flore remarquable des systèmes tourbeux et paratourbeux. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France et classées dans la catégorie « En danger critique d'extinction (CR) » dans la région. En Île-de-France, **cet habitat présente un enjeu de conservation fort.**

État de conservation de l'habitat : le cortège de ces végétations est appauvri, peu caractéristique, sa typicité a donc été jugée mauvaise.



© CBNBP-MNHN / J. DETREE

Malgré la prépondérance de *Juncus subnodulosus*, quelques espèces de la strate inférieure permettent de dégager une stratification herbacée, conduisant à une intégrité de structure moyenne. L'état de conservation de cet habitat est donc globalement mauvais sur le site.

Tendances évolutives : cet habitat est bordé par une mégaphorbiaie mésotrophile (*Thalictrum flavum* - *Filipendulion ulmariae*) qui pourrait le remplacer à terme, en absence de gestion pour le maintien des espèces du bas-marais.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu par colonisation de la mégaphorbiaie reste la menace principale pesant sur cet habitat.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Amenucourt (95)

Habitats rocheux et grottes

Fiche 19 - 8160* : Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard

19-Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160*)

EUNIS : H2.613
CB : 61.313

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : végétations des éboulis calcaires (*Leontodontion hyoseroidis* J. Duvign., Durin et Mullend. 1970)

Description générale : végétations saxicoles pionnières de plein soleil ou de demi-ombre sur de fortes pentes au sein de systèmes pelousaires. Elles se développent sur un sol rocheux et calcaire, constitué de fins éboulis, plus ou moins mobiles. Le substrat est pauvre en nutriments, notamment en azote, basique, sec à très sec. Les contrastes saisonniers, hydriques et thermiques sont importants. Ces végétations n'ont été identifiées qu'à Amenucourt (95).

Cortège végétal indicateur : *Leontodon hispidus* subsp. *hyoseroides*, *Campanula rotundifolia*, *Sesleria caerulea*, *Teucrium chamaedrys*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées relictuelles jouent un rôle paysager et fonctionnel important au sein des systèmes des coteaux calcaires d'Île-de-France. Elles sont extrêmement rare et la station du site constitue l'un des plus beaux exemples franciliens. Végétations déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région, ces végétations sont menacées, classées « En danger critique d'extinction (CR) ». Le site a une responsabilité majeure dans la préservation de cet habitat en Île-de-France. L'enjeu de conservation de cet habitat est jugé fort en Île-de-France.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé est moyennement typique avec quelques espèces des pelouses calcicoles adjacentes. La structure est par contre plutôt bonne. L'état de conservation a donc été jugé moyen.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent naturellement évoluer vers des pelouses calcicoles sèches à très sèches du *Mesobromion erecti* et du *Xerobromion erecti*.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu et le passage de VTT sont les principales menaces qui pèsent sur ces végétations particulières.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations uniquement observées sur le coteau au sud d'Amenucourt (95)

Forêts

Fiche 20 - 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Fiche 21 - 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Fiche 22 - 9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

Fiche 23 - 91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Fiche 24 - 91F0 : Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*)

20-Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130)

Systemes neutrophiles mésophiles

Surface totale sur le site : 204 ha

EUNIS :
G1.63/G1.6322
CB : 41.13/41.1322

Correspondances phytosociologiques :

- Hêtraies-chênaies mésophiles (*Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae* Bœuf, Renaux et J.M. Royer in Bœuf 2011)
- Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois (*Endymio non-scriptae* - *Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noirfalise et Sougnez 1967), 9130-3

Description générale : forêts hautes, souvent en futaies régulières, avec une strate herbacée bien développée, présentes sur les plateaux et versants plus ou moins marqués. Elles s'installent sur des sols profonds, de différentes natures, bien drainés et sans déficit hydrique marqué. Le substrat est moyennement sec à frais, neutre à légèrement basique. Elles n'ont été notées que sur la partie valdoisienne du site.

Cortège végétal indicateur : *Carpinus betulus*, *Quercus petraea*, *Quercus robur*, *Rosa arvensis*, *Galium odoratum*, *Carex sylvatica*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Arum maculatum*

Valeur écologique et patrimoniale : ces forêts sont riches d'un point de vue floristique, et participent au complexe des végétations des massifs boisés. Elles sont très communes et bien représentées dans la région. En Île-de-France, cet habitat présente un enjeu de conservation faible.

État de conservation de l'habitat : il est globalement jugé moyen du fait de l'eutrophisation des milieux et de la gestion mise en place.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Tendances évolutives : les boisements correspondent au dernier stade de développement de la série d'une végétation. Néanmoins, ils peuvent revenir à un stade herbacé en cas de coupes ou de phénomènes naturels abiotiques (tempêtes), permettant le développement de végétations des trouées forestières de l'*Atropion belladonnae* ou de l'*Epilobion angustifolii*.

Atteintes recensées sur le site : une gestion intensive, la plantation de ligneux et une eutrophisation des milieux ont régulièrement été observées au sein de ces végétations.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : large partie valdoisienne (95) du site

21-Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (9130)

Systemes basiclines mésophiles

EUNIS :
G1.6321/G1.63
CB : 41.1321/41.13

Surface totale sur le site : 584 ha

Correspondances phytosociologiques :

- hêtraies-chênaies à Laurier des bois (*Daphno laureolae* - *Fagetum sylvaticae* Durin, Noirfalise et Sougnez 1967), 9130-2
- hêtraies-chênaies à Garance voyageuse (*Rubio peregrinae* - *Fagetum sylvaticae* Roisin 1969, 9130)
- hêtraies-chênaies à Mercuriale vivace (*Mercuriali perennis* - *Aceretum campestris* Bardat 1993 nom. inval.), 9130-2

Description générale : forêts hautes, souvent en futaies régulières, avec une strate herbacée bien développée, présentes sur les plateaux et versants plus ou moins marqués. Elles s'installent sur des sols profonds, de différentes natures, bien drainés et sans déficit hydrique marqué. Le substrat est moyennement sec à frais, légèrement basique. Elles n'ont été notées que sur la partie valdoisienne du site.

Cortège végétal indicateur : *Acer campestre*, *Quercus robur*, *Quercus pubescens*, *Fraxinus excelsior*, *Cornus mas*, *Rosa arvensis*, *Daphne laureola*, *Iris foetidissima*, *Carex flacca*, *Mercurialis perennis*, *Carex sylvatica*, *Rubia peregrina*, *Galium odoratum*, *Arum maculatum*, *Orchis purpurea*

Valeur écologique et patrimoniale : ces forêts sont riches d'un point de vue floristique, et participent au complexe des végétations des massifs boisés. Ces végétations sont communes à très communes et bien représentées dans la région. En Île-de-France, cet habitat présente un enjeu de conservation faible.

État de conservation de l'habitat : il est globalement jugé moyen du fait de l'eutrophisation des milieux et de la gestion mise en place, parfois très intensive.



© CBNBP-MNH / J. DÉTRÉE

Tendances évolutives : les boisements correspondent au dernier stade de développement de la série d'une végétation. Néanmoins, ils peuvent revenir à un stade herbacé en cas de coupes ou de phénomènes naturels abiotiques (tempêtes), permettant le développement de végétations des trouées forestières de l'*Atropion belladonnae*.

Atteintes recensées sur le site : une gestion intensive, la plantation de ligneux et une eutrophisation des milieux ont régulièrement été observées au sein de ces végétations.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : large partie valdoisienne (95) du site

22-Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion** (9180*)

EUNIS : G1.A41
CB : 41.41

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : forêts de ravins et de pentes fraîches (*Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris* (Vanden Berghen) Bœuf, Bardat, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal et Seytre in Bœuf 2011)

Description générale : communautés forestières se développant dans les ravins encaissés et sur les versants abrupts (30° et plus) d'exposition froide. Ces stations sont caractérisées par un confinement important créant un microclimat avec de faibles amplitudes thermiques et une forte humidité atmosphérique. Le sol est neutre à basique, frais et riche en éléments nutritifs, avec une forte activité biologique. Seules deux stations ont été identifiées sur la partie valdoisienne du site, sur substrat d'éboulis stabilisé riche en blocs calcaires.

Cortège végétal indicateur : *Acer campestre*, *Acer pseudoplatanus*, *Fraxinus excelsior*, *Asplenium scolopendrium*, *Dryopteris filix-mas*, *Polypodium interjectum*, *Asplenium trichomanes*, *Mercurialis perennis*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées jouent un rôle fonctionnel et paysager important au sein des forêts de pentes. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Bien représentées dans les vallées encaissées de la région ces végétations ne sont pas menacées. En Île-de-France, **cet habitat présente un enjeu de conservation moyen**.

État de conservation de l'habitat : il est bon au niveau des deux stations identifiées sur le site, avec un cortège floristique typique et une intégrité de structure bonne.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Tendances évolutives : les boisements correspondent au dernier stade de développement de la série d'une végétation. Néanmoins, ils peuvent évoluer vers d'autres boisements en cas d'atteintes sur le milieu, notamment des chênaies - frênaies fraîches (*Fraxino excelsioris - Quercion roboris*) et des hêtraies - chênaies à Mercuriale vivace (*Mercuriali perennis - Aceretum campestris*), avec lesquelles ils sont régulièrement observés en contact.

Atteintes recensées sur le site : aucune menace n'a été observée sur les deux stations. Toutefois, une eutrophisation des sols et les décharges sauvages peuvent potentiellement menacer ces végétations.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : Saint-Clair-sur-Epte et Genainville (95)

23-Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno - Padion, Alnion incanae, Salicion albae*)* (91E0*)

EUNIS :
G1.21/G1.2115/G1.211/G1.2132/G1.11
CB : 44.3/44.315/44.31/44.332/44.1

Surface totale sur le site : 290 ha

Correspondances phytosociologiques :

- aulnaies-frênaies riveraines (*Alnion incanae* Pawł. in Pawł., Sokolowski et Wallisch 1928)
- aulnaies-frênaies riveraines (*Alnenion glutinoso - incanae* Oberd. 1953)
- frênaies à Grande prêle (*Palustriello commutatae - Fraxinetum excelsioris* (Oberd. 1957) Bœuf 2014), 91E0*-8
- aulnaies-frênaies riveraines à Laîche espacée (*Carici remotae - Fraxinetum excelsioris* W. Koch ex Faber 1936), 91E0*-8
- aulnaies-frênaies riveraines à Reine des prés (*Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae* (Lemée 1937) H. Passarge et Hofmann 1968), 91E0*-11
- frênaies-ormaies riveraines à Aegopode podagraire (*Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris* Noirfalise et Sougnez 1961 nom. illeg. (art. 31)), 91E0*-9
- peupleraies riveraines pionnières (*Rubo caesii - Populion nigrae* H. Passarge 1985)

Description générale : forêts alluviales des suintements, bords de ruisseaux et de rivières de taille moyenne. Elles se développent sur un sol alluvial ou colluvial de nature variée, souvent riche en nutriments. Le substrat est basique, à hydromorphie souvent proche de la surface et inondation parfois très longue, sans engorgement profond. Les aulnaies-frênaies riveraines s'observent sur l'ensemble du site, souvent en ambiance hygrosциaphile, en fond de vallée ou en situation confinée. Les peupleraies riveraines pionnières n'ont été identifiées que sur les berges de la Seine, à Limetz-Villez (78).



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

Cortège végétal indicateur : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Acer pseudoplatanus*, *Acer negundo*, *Salix alba*, *Prunus padus*, *Ribes rubrum*, *Rubus caesius*, *Carex pendula*, *Filipendula ulmaria*, *Equisetum telmateia*, *Carex acutiformis*, *Circaea lutetiana*, *Rubus caesius*, *Phalaris arundinacea*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations présentent un grand intérêt fonctionnel et paysager au sein des écosystèmes des petites et moyennes vallées en participant notamment à la régulation de l'hydrosystème (épuration des eaux, prévention du risque des inondations, rétention des sédiments, protection des rives...). Toutes les végétations identifiées pour cet habitat sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Deux des végétations identifiées sur le site sont menacées dans la région (*Palustriello commutatae - Fraxinetum excelsioris* et *Carici remotae - Fraxinetum excelsioris*), classées dans la catégorie « En danger d'extinction (EN) ». En Île-de-France, cet habitat présente un enjeu de conservation faible.

État de conservation de l'habitat : jugé globalement moyen, avec des boisements en mauvais état de conservation, d'autres en bon état. En fond de vallée, les plantations de peupliers participent grandement à la diminution de la bonne structure de ces forêts. La présence de vieux peupliers, lorsqu'ils sont nombreux peut également concurrencer le développement de certaines espèces typiques de ces boisements.

Tendances évolutives : en cas d'abaissement de la nappe, ces aulnaies-frênaies riveraines peuvent évoluer vers des chênaies-frênaies fraîches du *Fraxino excelsioris - Quercion roboris*. En cas de coupes intenses, des ourlets humides et ombragés de *Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae* peuvent s'installer.

Atteintes recensées sur le site : les plantations de peupliers, essentiellement dans le fond de vallée, restent les atteintes majeures observées sur le site. Ponctuellement, des coupes à blanc ont également été notées.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : ensemble du site Natura 2000 (95 et 78)

24-Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (91F0)

EUNIS :
G1.22

Surface totale sur le site : 8,5 ha

Correspondance phytosociologique : ormaies riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris* Oberd. 1953)

Description générale : forêts alluviales du lit majeur des fleuves et grandes rivières. Elles se développent sur des sols alluviaux de différentes natures mais toujours riches en nutriments et drainants (forte teneur en sables ou en graviers). Ces forêts subissent généralement des inondations faibles et de courte durée. Le substrat sur lequel elles s'observent est riche à très riche en nutriments, légèrement acide à légèrement basique. Ces végétations n'ont été identifiées qu'au niveau de la boucle de la Seine, à Limetz-Villez (78).

Cortège végétal indicateur : *Ulmus minor*, *Quercus robur*, *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa*, *Clematis vitalba*, *Rubus caesius*, *Hedera helix*

Valeur écologique et patrimoniale : ces forêts présentent un grand intérêt fonctionnel au sein des écosystèmes alluviaux et, comme les végétations riveraines précédentes, jouent un rôle majeur dans la régulation de l'hydrosystème avec l'épuration des eaux, la prévention du risque des inondations, la rétention des sédiments, la protection des rives... Déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, ces boisements sont menacés dans la région, classés « En danger critique d'extinction (CR) ». Ces forêts restent relictuelles en Basse Vallée de la Seine. En Île-de-France, cet habitat présente un enjeu de conservation fort



© CBNBP-MNHN / J. WEGNEZ

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé au sein de ces végétations n'est pas typique et ces forêts sont mal structurées. Leur état de conservation est donc globalement mauvais.

Tendances évolutives : en cas d'abaissement de la nappe, ces boisements peuvent évoluer vers des chênaies-frênaies fraîches du *Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris*. En cas de coupes intensives, des mégaphorbiaies eutrophiles du *Convolvulion sepium* peuvent s'installer.

Atteintes recensées sur le site : les plantations de peupliers, essentiellement dans le fond de vallée restent les atteintes majeures observées sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : forêts uniquement identifiées à Limetz-Villez (78)

3.5. Végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore »

Bien qu'elles ne soient pas d'intérêt communautaire, certaines végétations observées sur le site présentent un intérêt patrimonial marqué (tableau 3) : il s'agit de syntaxons déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France et menacés dans la région. Ces végétations mettent tout particulièrement en valeur la trame bleue à travers des prairies, des fourrés et des boisements humides. À ces derniers s'ajoute une végétation de pelouses annuelles sur sables. Elles sont présentées sous la même forme de fiches que pour les habitats d'intérêt communautaire mais au niveau de l'alliance. Cependant, le titre « Correspondance phytosociologique » est remplacé par « Syntaxon(s) identifié(s) sur le site », ce(s) dernier(s) pouvant être plus précis que le rang de l'alliance présenté dans le titre de la fiche.

N° de fiche	Syntaxons	Noms français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	ZNIEFF IdF	LRV IdF
25	<i>Thero - Airion</i>	Pelouses annuelles sur sables neutres à légèrement acides	35.21	E1.91	Oui	EN
26	<i>Bromion racemosi</i>	Prairies alluviales courtement inondables	37.21	E3.41	Oui	CR
27	<i>Hordeo secalini - Lolietum perennis</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Orge faux-seigle et Ivraie vivace	37.21	E3.41	Oui	CR
28	<i>Junco acutiflori - Brometum racemosi</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Jonc à tépales aigus et Brome en grappe	37.21	E3.41	Oui	CR
29	<i>Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Sénéçon aquatique et Oenanthe intermédiaire	37.21	E3.41	Oui	CR
30	<i>Oenanthion fistulosae</i>	Prairies alluviales longuement inondables	37.21	E3.41	Oui	CR
31	<i>Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae</i>	Prairies alluviales longuement inondables à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse	37.21	E3.41	Oui	CR
32	<i>Magnocaricion elatae</i>	Cariçaies des sols tourbeux	54.21	D5.21	Oui	EN
33	<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	44.92	F9.2	pp	EN
34	<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	44.92	F9.2	pp	NA
35	<i>Frangulo alni - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré	44.921	F9.21	Oui	NT
36	<i>Alnion glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses	44.911	G1.411	Oui	EN
37	<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Cirse des maraîchers	44.911	G1.411	Oui	EN

Tableau 3 : végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore »

25-Pelouses annuelles sur sables neutres à légèrement acides (*Thero - Airion*)

EUNIS : E1.91
CB : 35.21

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Syntaxon identifié sur le site : pelouses annuelles sur sables neutres à légèrement acides (*Thero - Airion* Tüxen ex Oberd. 1957)

Description générale : pelouses pionnières, de plein soleil et généralement thermophiles, liées à des dépôts récents de sables relevant d'un processus naturel, d'actions animales ou d'activités humaines bloquant la dynamique de la végétation. Les sols sont sableux, fins et filtrants. Le substrat est pauvre en nutriments, plus ou moins sec, neutre à légèrement acide. Une station a été identifiée à Gommecourt (78), en contact avec des pelouses d'annuelles sur sables calcaires (*Sileno conicae - Cerastion semidecandri*).

Cortège végétal indicateur : *Ornithopus perpusillus*, *Aira caryophylla*, *Vulpia bromoides*, *Rumex acetosella*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont très spécialisées, ponctuelles et localisées. Ce sont des micromilieus qui participent à la mosaïque de nombreux systèmes. En régression dans la région, ces pelouses sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF et classées « En danger d'extinction (EN) » en Île-de-France. Bien que ponctuel sur le territoire d'étude, cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.

État de conservation de l'habitat : la station identifiée est en cours de fermeture et peu d'espèces du cortège type de ces pelouses s'y expriment. L'état de conservation de cette station a donc été jugé mauvais.



© CBNBP-MNH/N / J. WEGNEZ

Tendances évolutives : en contact avec les pelouses du *Sileno conicae - Cerastion semidecandri*, ces végétations peuvent, comme ces dernières, se refermer et évoluer vers des ourlets calcicoles mésophiles du *Trifolion medii* voire des fourrés secs adjacents rattachés au Groupement à *Berberis vulgaris* et *Cytisus scoparius* par colonisation des ligneux, en absence de gestion.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu est la menace principale qui pèse sur cette station.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations seulement identifiées à Gommecourt (78).

26-Prairies de fauche courtement inondables

(*Bromion racemosi*)

EUNIS : E3.41
CB : 37.21

Surface totale sur le site : 27,5 ha

Syntaxons identifiés sur le site :

- prairies de fauche courtement inondables (*Bromion racemosi* Tüxen ex B. Foucault 2008)
- prairies alluviales courtement inondables à Orge faux-seigle et Ivraie vivace (*Hordeo secalini* - *Lolietum perennis* (Allorge 1922) B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006)
- prairies alluviales courtement inondables à Jonc à tépales aigus et Brome en grappe (*Junco acutiflori* - *Brometum racemosi* B. Foucault 1994)
- prairies alluviales courtement inondables à Sénéçon aquatique et Cenanthe intermédiaire (*Senecioni aquatici* - *Oenanthetum mediae* Bournérias et Géhu in Bournérias, Delpech, Dorigny, Géhu, Lecointe, Maucorps, Provost, Solau, Tombal et Wattez 1978)

Description générale : prairies ensoleillées fauchées ou pâturées de façon extensive des plaines inondables au sein des vallées alluviales. Le sol est profondément hydromorphe et limoneux. La durée d'inondation est courte à moyenne, le substrat est riche en nutriments, légèrement basique, engorgé en période hivernale mais s'asséchant fortement en été. Relictuelles sur la partie valdoisienne, ces végétations s'expriment mieux au niveau des terrasses alluviales de la partie yvelinoise du site.

Cortège végétal indicateur : *Hordeum secalinum*, *Bromus racemosus*, *Lychnis flos-cuculi*, *Carex hirta*, *Schedonorus arundinaceus*, *Cenanthe silaifolia*,



© CBNP-MNHN / J. WEGNEZ

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations relictuelles sont typiques des systèmes prairiaux alluviaux, gérés de manière traditionnelle. Elles jouent un rôle écologique dans l'autoépuration des eaux et la rétention des crues. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région, ces végétations sont menacées, classées « En danger critique d'extinction (CR) ». Le site N2000 possède les surfaces les plus importantes et parmi les mieux préservées de ces végétations en très fort déclin dans la région comme ailleurs en France. **Le site a indéniablement une responsabilité de conservation majeure pour ces végétations en Île-de-France.**

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé est le plus souvent moyen et présente régulièrement un faciès dégradé. La structure est par contre plutôt bonne. L'état de conservation a donc été jugé globalement moyen. Quelques stations présentent néanmoins un très bon état de conservation

Tendances évolutives : ces végétations peuvent naturellement évoluer vers des mégaphorbiaies mésotrophiles (*Loto pedunculati* - *Filipenduletalia ulmariae*).

Atteintes recensées sur le site : le surpâturage de ces prairies et leur eutrophisation ont été observés. Le réensemencement peut être une menace potentielle.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations observées ponctuellement à Saint-Clair-sur-Epte (95) et plus largement à Limetz-Villez et Gommecourt (78).

27-Prairies de fauche longuement inondables (*Oenanthion fistulosae*)

EUNIS : E3.41
CB : 37.21

Surface totale sur le site : 1 ha

Syntaxons identifiés sur le site :

- prairies alluviales longuement inondables (*Oenanthion fistulosae* B. Foucault 2008)
- prairies alluviales longuement inondables à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse (*Eleocharis palustris* - *Oenanthetum fistulosae* B. Foucault 2008)

Description générale : prairies ensoleillées fauchées ou pâturées des dépressions et parties basses longuement inondables des vallées alluviales. Le sol est très hydromorphe et limoneux. Le substrat est moyennement à très riche en nutriments, légèrement basique et très humide. Ces prairies inondables n'ont été identifiées que sur la partie yvelinoise du site.

Cortège végétal indicateur : *Eleocharis palustris*, *Alopecurus geniculatus*, *Carex disticha*, *Oenanthe fistulosa*, *Ranunculus repens*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations relictuelles sont typiques des systèmes prairiaux alluviaux, gérés de manière traditionnelle. Elles jouent un rôle écologique dans l'autoépuration des eaux et la rétention des crues. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région, ces végétations sont menacées, classées « En danger critique d'extinction (CR) ». Le site N2000 possède certainement parmi les plus belles stations de cet habitat de la région. **Le site a indéniablement une responsabilité de conservation majeure pour cet habitat en Île-de-France.** Cet habitat présente donc un enjeu de conservation fort pour le site.



© CBNBP-MNH / J. WEGNEZ

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé au sein de ces prairies est globalement appauvri et leur structure globalement moyenne. L'état de conservation a donc été jugé moyen. Il subsiste néanmoins une station en très bon état de conservation.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent naturellement évoluer vers des mégaphorbiaies mésotrophiles des *Loto pedunculati* - *Filipenduletalia ulmariae*, voire vers des fourrés humides du *Salici cinereae* - *Rhamnion catharticae*

Atteintes recensées sur le site : le surpâturage de ces prairies et leur eutrophisation (régulièrement observés) et le réensemencement sont des menaces potentielles sur ces végétations.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations identifiées à Limetz-Ville et Gommecourt (78).

28-Cariçaies des sols tourbeux

(*Magnocaricion elatae*)

EUNIS : D5.21
CB : 54.21

Surface totale sur le site : < à 1 ha

Syntaxon identifié sur le site : cariçaies des sols tourbeux (*Magnocaricion elatae* W. Koch 1926)

Description générale : cariçaies ensoleillées ou de demi-ombre, souvent pionnières au sein des systèmes marécageux ou alluviaux. Le sol est généralement très riche en matière organique et en éléments fins, hydromorphe à inondation prolongée. Le substrat est peu à moyennement riche, basique et très humide. La nappe d'eau est permanente mais à fort battement. Ces végétations ont été ponctuellement observées sur le site.

Cortège végétal indicateur : *Carex acutiformis*, *Carex disticha*, *Mentha aquatica*, *Juncus subnodulosus*, *Lythrum salicaria*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont peu diversifiées mais jouent un rôle fonctionnel et paysager important au sein des zones marécageuses. Elles jouent également un rôle écologique majeur dans l'autoépuration et la rétention des eaux d'alimentation. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région, ces végétations sont menacées en Île-de-France, classées « En danger d'extinction (EN) ». **Cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.**

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé n'est pas très typique et les stations identifiées ne sont pas bien structurées, perturbées notamment par la fermeture du milieu. L'état de conservation global a donc été jugé moyen.



© CBNBP-MNHN / J. DETREE

Tendances évolutives : en contact avec des fourrés marécageux (*Frangulo alni* - *Salicetum cinereae*), ces végétations vont naturellement évoluer vers ces saulaies.

Atteintes recensées sur le site : la fermeture du milieu par colonisation de ligneux des milieux adjacents est la principale menace observée sur le site.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations identifiées à Omerville (95)

29-Saulaies marécageuses

(*Salicion cinereae*)

EUNIS : F9.2
CB : 44.92

Surface totale sur le site : 7,5 ha

Syntaxons identifiés sur le site :

- saulaies marécageuses (*Salicion cinereae* T. Müll. et Görs ex H. Passarge 1961)
- saulaies marécageuses (*Salicion cinereae* Bœuf 2014)
- saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré (*Frangulo alni - Salicetum cinereae* Graebner et Hueck 1931)

Description générale : fourrés pionniers souvent très denses des dépressions marécageuses à inondation très prolongée. Sol alluvial à nappe permanente stagnante affleurante. Le substrat présente une richesse trophique variable. Ces fourrés ont été identifiés ponctuellement sur le site.

Cortège végétal indicateur : *Salix cinerea*, *Frangula alnus*, *Carex acutiformis*, *Caltha palustris*, *Solanum dulcamara*, *Cirsium palustre*, *Phalaris arundinacea*

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations spécialisées jouant un rôle fonctionnel important dans la dynamique des systèmes marécageux. Les groupements qui se développent sur les substrats les plus pauvres en nutriments servent d'indicateur de la qualité des eaux des marais. Seules les communautés non eutrophiles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Ces végétations sont menacées dans la région, classées « En danger d'extinction (EN) ». **Cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.**



© CBNBP-MNHN / J. DETREE

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé est typique dans la majeure partie des stations et les fourrés sont bien structurés. L'état de conservation a donc été jugé bon.

Tendances évolutives : ces fourrés évoluent naturellement vers des forêts marécageuses de l'*Alnion glutinosae*.

Atteintes recensées sur le site : l'eutrophisation de ces fourrés est la principale menace observée sur certaines stations avec le développement d'une strate herbacée ubiquiste voire nitrophile.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations ponctuellement identifiées à Saint-Clair-sur-Epte, Omerville, Genainville, Amenucourt (95) et Limetz-Villez (78).

30-Aulnaies marécageuses

(*Alnion glutinosae*)

EUNIS : G1.411
CB : 44.911

Surface totale sur le site : 1 ha

Syntaxons identifiés sur le site :

- aulnaies marécageuses (*Alnion glutinosae* Malcuit 1929)
- aulnaies marécageuses à Cirse des maraîchers (*Cirsio oleracei* - *Alnetum glutinosae* Lemée ex Noïrfalise et Sougnez 1961)

Description générale : ces forêts se développent au niveau des dépressions marécageuses à inondation prolongée. Le sol est engorgé une grande partie de l'année, à nappe permanente stagnante. Le substrat est moyennement riche à riche, paratourbeux, légèrement basique. Ces forêts restent ponctuelles au sein d'autres systèmes forestiers humides et n'ont été observées que sur la partie valdoisienne du site.

Cortège végétal indicateur : *Alnus glutinosa*, *Betula pubescens*, *Salix cinerea*, *Solanum dulcamara*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Carex paniculata*, *Cirsium oleraceum*, *Dryopteris dilatata*, *Dryopteris carthusiana*, *Iris pseudacorus*, *Rubus caesius*, *Caltha palustris*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées jouent un rôle fonctionnel important dans la dynamique des systèmes marécageux. Les groupements qui se développent sur les substrats les plus pauvres en nutriments servent d'indicateur de la qualité des eaux des marais. Ces forêts sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF et sont menacées en Île-de-France, classées « En danger d'extinction (EN) ». **Cet habitat présente un enjeu de conservation fort pour le site.**



© CBNBP-MNH / J. DETREE

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces observé est typique dans la majeure partie des stations mais la structure moins ; les stations observées sont souvent présentes en mosaïque avec d'autres forêts, se développant à la faveur d'une différence topographique locale voire d'un sol plus fangeux. Ces conditions restreintes limitent la pleine expression des aulnaies marécageuses. L'état de conservation générale a donc été jugé moyen.

Tendances évolutives : ces forêts constituent le climax des dépressions marécageuses. Si l'engorgement est trop important, la dynamique reste bloquée au stade de la saulaie marécageuse (*Salicion cinereae*).

Atteintes recensées sur le site : l'eutrophisation de ces forêts est la principale menace observée sur ces végétations.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Représentativité	Mauvaise	Moyenne	Bonne

Territoire concerné : végétations identifiées à Saint-Clair-sur-Epte, Genainville et Amenucourt (95).

3.6. Hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats du site.

Une hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire est ici proposée. Cette analyse a pour principal objectif de cibler au mieux les efforts de conservation qui doivent être menés sur le site.

Ce travail s'appuie sur trois indicateurs :

- **L'enjeu régional de conservation**, issu du travail mené par le CBNBP (Fernez 2015) ;
- **La responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat**. Cette évaluation est estimée au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale. La responsabilité du site sera jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de la surface de l'habitat à l'échelle régionale et / ou si les stations observées constituent les éléments franciliens les plus représentatifs de l'habitat. Cette responsabilité sera jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres sites, ou si l'habitat est mal exprimé et présente de faibles potentialités. Cette responsabilité sera jugée modérée dans les cas intermédiaires ;
- **La vulnérabilité de l'habitat sur le site** : Celle-ci est estimée au regard des menaces et atteintes observées sur site et donc de l'état de conservation de l'habitat. Elles peuvent être naturelles (fermeture du milieu) ou liées à des activités anthropiques (surpâturage, pollution, enrichissement du sol...)

Sur la base de ces trois critères, une hiérarchisation à cinq niveaux a été définie. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 4.

Cette analyse suggère que les enjeux de conservation se concentrent sur les milieux ouverts. En effet, neuf des dix habitats dont l'enjeu de conservation a été défini comme majeur ou très fort sont des habitats herbacés. Les végétations éboulitiques (8160*), les pelouses calcicoles (6210) et les prairies de fauches mésohygrophiles (6510pp) sont les habitats ressortant comme ayant un enjeu de conservation le plus fort.

Les herbiers des eaux courantes (3260) ressortent également fortement de cette évaluation. Ceci reflète bien le fait que l'Epte constitue l'une des rivières franciliennes les mieux préservées de la région, se composant encore de nombreux herbiers. Des actions visant à améliorer la fonctionnalité du cours d'eau permettraient d'accroître et de viabiliser cet enjeu. Un encadrement strict de la pratique du canoé doit également être mené afin de garantir la persistance des herbiers de la rivière, une surfréquentation du site pouvant leur être fortement préjudiciable.

Les ourlets humides (6430) constituent également des habitats à très forts enjeux sur le site. Les ourlets à Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*) sont tout particulièrement à préserver. La vallée de l'Epte constitue la seule localité de présence de cette espèce protégée en Île-de-France et a donc une responsabilité indéniable dans la préservation de cette espèce et de l'habitat auquel elle est associée.

Les forêts, d'une manière générale, présentent des enjeux majoritairement jugés faibles à modérés. Cependant, une attention particulière mérite d'être portée aux forêts alluviales de *l'Ulménion minoris* (91F0), localisées à proximité de la Seine. Cet habitat, en déclin majeur à l'échelle européenne et fortement menacé dans l'ensemble de son aire de répartition, est en mauvais état de conservation sur le site. Il mérite donc de bénéficier d'une gestion adaptée (gestion extensive excluant les coupes rases et les plantations). Les aulnaies (91E0*), bien que largement représentées sur le site, sont le plus souvent (excepté en contexte riverain), occupées par de vieilles plantations de peupliers. Les véritables aulnaies surfaciques en bon état de conservation sont presque anecdotiques sur le site et les fragments relictuels doivent donc être préservés. Une attention forte doit donc être portée pour garantir la pérennité de ces stations et éviter leur reconversion en peupleraie.

Les végétations de suintements (7220*) et les forêts de ravins (9180*), tous deux d'intérêt prioritaire, présentent néanmoins un enjeu de conservation jugé modéré à faible sur le site, ces habitats sont bien conservés, peu menacés et constituent des végétations originales qui méritent une attention particulière.

Enfin, l'un des enjeux de conservation majeurs du site ne peut être identifié à travers cette analyse, centrée sur les habitats d'intérêt communautaire. En effet, **les prairies inondables (fiches 26 et 27), hors directive mais inscrites à la SCAP, constituent indéniablement l'un des enjeux de conservation les plus forts du site. Ces prairies, encore bien représentées sur le site et localement en bon état de conservation, sont confrontées depuis de nombreuses décennies à une perte et à une dégradation massive (tant en Île-de-France qu'à plus grande échelle). La vallée de l'Epte, et en particulier la plaine de Limetz-Villez constitue régionalement le plus beau complexe de ces habitats. Il est donc nécessaire que des actions spécifiques soient engagées afin de viabiliser ces prairies et de garantir voire, d'améliorer leurs fonctionnalités et état de conservation. Ceci passe indéniablement par le maintien d'une activité d'élevage (extensif), l'absence de valorisation fourragère de ces prairies (-effectuée par ensemencement et/ou épandage d'intrants azotés), et par le maintien du fonctionnement hydrologique de la vallée.**

Le site de la vallée de l'Epte et de ses affluents présente globalement un enjeu de conservation indéniable pour toutes les prairies. En effet, ce sont des habitats floritsiquement et faunistiquement riches, très diversifiés, mais malheureusement actuellement confrontés à une dégradation et une régression certaine sur l'ensemble du territoire national et certainement bien au delà. Ces habitats sont encore bien représentés sur le site et leur préservation doit donc constituer l'un des axes centraux dans la préservation de ce territoire.

Tableau 4 : Hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site.

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeux régional	Responsabilité du site	Vulnérabilité	Hiérarchisation des enjeux
19	8160*	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	Fort	Fort	Forte	Majeur
9	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'emboisement / Les pelouses	Fort	Moyen	Forte	
15	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude / Systèmes mésohygrophiles	Moyen	Fort	Forte	
4	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranuncion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Moyen	Fort	Moyenne	Très fort
14	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin / Les ourlets frais nitroclines	Moyen	Fort	Moyenne	
16	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>) / Systèmes mésophiles à mésoxérophiles	Moyen	Moyen	Forte	
7	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyssosedion albi</i>	Moyen	Faible	Forte	
1	3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	Fort	Faible	Forte	
18	7230	Tourbières basses alcalines	Fort	Faible	Forte	
8	6120*	Pelouses calcaires de sables xériques	Fort	Faible	Forte	
24	91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>)	Fort	Faible	Moyenne	
10	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'emboisement / Les ourlets	Fort	Faible	Moyenne	Fort
17	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de tuf	Moyen	Moyen	Moyenne	
12	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin / Les mégaphorbiaies	Moyen	Moyen	Moyenne	
13	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin / Les ourlets frais nitrophiles	Moyen	Moyen	Moyenne	
11	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'emboisement / Les fourrés	Fort	Faible	Faible	Modéré
6	5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Moyen	Moyen	Faible	
5	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	Moyen	Faible	Moyenne	
23	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Faible	Moyen	Moyenne	
2	3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	Moyen	Faible	Faible	Faible
3	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	Moyen	Faible	Faible	
22	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Moyen	Faible	Faible	
20	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> / Systèmes neutrophiles mésophiles	Faible	Faible	Faible	
21	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> / Systèmes basiclines mésophiles	Faible	Faible	Faible	

3.7. Taxons floristiques à enjeu

3.7.1. Taxons patrimoniaux

Au cours des différentes prospections effectuées, 467 taxons ont été inventoriés par l'intermédiaire des relevés phytosociologiques et floristiques réalisés en 2014, 2018 et 2019. Ces derniers sont présentés en annexe 3. Les informations qui leur sont associées sont issues du *Catalogue de la flore d'Île-de-France* (CBNBP, 2016), du *Catalogue des bryophytes d'Île-de-France* (Filoche et al., 2016b), de la synthèse des connaissances des characées d'Île-de-France (Fernes et Ferreira, 2019) et de la liste des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (Wegnez, 2018). Parmi ceux-là, 23 taxons répondent aux critères de patrimonialité développés dans le paragraphe 2.3.2. (taxons menacés et/ou protégés en Île-de-France). De façon complémentaire, une extraction des taxons patrimoniaux répondant également aux critères susmentionnés, observés à partir de l'année 2000, a été effectuée, élevant leur nombre à 59 (tableau 5).

Tableau 5 : taxons patrimoniaux présents sur le site (données extraites de « Flora » et issues des prospections 2018 et 2019)

Taxon	LRR UICN	Protection régionale	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Actaea spicata</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2013
<i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753	VU	.	RRR	2011
<i>Atropa belladonna</i> L., 1753	EN	.	RR	2019
<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	EN*	PR	RR	2018
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	VU	.	RRR	2018
<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	EN	.	RR	2007
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	VU	.	RR	2018
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	LC	PR	AR	2019
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	CR	PR	RRR	2019
<i>Centaurea calcitrapa</i> L., 1753	EN	.	RRR	2011
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	EN	.	RR	2011
<i>Cuscuta europaea</i> L., 1753	VU	PR	RR	2018
<i>Cytisus decumbens</i> (Durande) Spach, 1845	CR	PR	RRR	2019
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	EN	.	RR	2011
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	NT	PR	R	2015
<i>Dichoropetalum carvifolia</i> (Vill.) Pimenov & Kljuykov	EN	.	RRR	2018
<i>Epipactis muelleri</i> Godfery, 1921	EN	.	RR	2011
<i>Euphorbia platyphyllos</i> L., 1753	VU	.	RRR	2016
<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	VU	.	RR	2018
<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1847	VU	.	RRR	2011
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	EN*	.	RRR	2011
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	VU	.	RR	2012
<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812	CR	.	RRR	2012
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	VU	.	RR	2018
<i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Börner, 1912	EN	.	RR	2018
<i>Geum rivale</i> L., 1753	CR	PR	RRR	2019
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	VU	.	R	2018
<i>Helianthemum canum</i> (L.) Baumg., 1816	EN*	PR	RRR	2018
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	VU	.	AR	2018
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	EN	.	RR	2019
<i>Hypericum montanum</i> L., 1755	EN	.	RR	2012

Taxon	LRR UICN	Protection régionale	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Impatiens noli-tangere</i> L., 1753	CR	PR	RRR	2018
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	EN	.	RRR	2015
<i>Lemna gibba</i> L., 1753	VU	.	RRR	2014
<i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>hyoseroides</i> (Welw. ex Rchb.) Greml, 1885	CR*	.	RRR	2018
<i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949	VU	.	RRR	2018
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	VU	.	R	2011
<i>Melampyrum cristatum</i> L., 1753	VU	.	RR	2013
<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	EN	.	RRR	2018
<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	EN	.	RRR	2018
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	EN	.	RR	2017
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	VU	.	R	2012
<i>Orobanche teucarii</i> Holandre, 1829	VU	.	RR	2013
<i>Phelipanche purpurea</i> (Jacq.) Soják, 1972	EN	PR	RR	2018
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	VU*	.	RR	2018
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	VU	.	AR	2011
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	LC	PR	AR	2011
<i>Ranunculus fluitans</i> Lam., 1779	VU	.	RRR	2013
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	VU	.	RRR	2013
<i>Seseli annuum</i> L., 1753	EN	.	RRR	2019
<i>Stachys alpina</i> L., 1753	CR	.	RRR	2015
<i>Stachys germanica</i> L., 1753	CR	.	RRR	2017
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	EN	.	RRR	2018
<i>Turritis glabra</i> L., 1753	VU	.	RRR	2011
<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	VU	.	RR	2012
<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	LC	PR	R	2012
<i>Veronica verna</i> L., 1753	VU	.	RRR	2018
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	VU	.	RR	2010
<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	LC	PR	AR	2015

Parmi ces taxons remarquables, six présentent un intérêt très fort pour la région et ont fait l'objet de plans de conservation régionaux (Salvaudon, 2015 et 2016 ; Perriat, 2016, 2017a et 2018). Il s'agit de :

- la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) ;
- la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*) ;
- l'Épiaire des Alpes (*Stachys alpina*) ;
- la Laîche de Maire (*Carex mairei*) ;
- le Cytise retombant (*Cytisus decumbens*) ;
- la Séséli des steppes (*Seseli annuum*).

Un plan régional d'action a également été produit pour l'Orobanche pourprée (*Phelipanche purpurea* (Salvaudon, 2016)) ainsi qu'un bilan stationnel sur le Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon* (Perriat, 2017b)).

Ces taxons sont brièvement présentés ci-après, le lecteur pourra se reporter aux documents mentionnés en les téléchargeant sur le site internet du CBNBP (http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/plans_actions/plansdeconservation.jsp) ou sur demande.

✓ Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale* L., 1753)

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
CR	Oui	Oui	RRR



Il s'agit d'une espèce de plein soleil ou de demi-ombre, indifférente au pH du substrat, recherchant des sols humides parfois engorgés. Elle se développe au sein de groupements de prairies humides (*Bromion racemosi*) et de mégaphorbiaies (*Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae*), mais aussi dans les éclaircies de certains types de boisements telles que les aulnaies-frênaies (*Alnion incanae*). Jusqu'en 2019, la seule station francilienne récente (après 2000) de l'espèce, suivie par le CBNBP depuis plusieurs années, était située à Saint-Clair-sur-Epte. Au printemps 2019, une deuxième localité francilienne a été découverte dans les Yvelines par l'équipe du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Malgré cette récente découverte, le site a une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce.

✓ Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere* L., 1753)

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
CR	Oui	Oui	RRR



Cette espèce hygrophile apprécie les milieux ombragés et les sols riches en nutriments des fonds de vallées comme les aulnaies-frênaies riveraines de l'*Alnion incanae*, les ourlets humides de l'*Impatiens noli-tangere - Stachyon sylvaticae* et les mégaphorbiaies eutrophes du *Convolvulion sepium*. En milieu secondaire, la plante s'observe dans des peupleraies claires à

strate herbacée diversifiée ou dans des fossés. La Vallée de l'Epte accueille l'essentiel des rares stations franciliennes, de ce fait, le site porte une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce.

✓ **Épiaire des Alpes (*Stachys alpina* L., 1753)**

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
CR	Oui	Oui	RRR



Cette lamiacée de demi-ombre affectionne les sols de préférence neutres à calcaires, frais et plutôt riches en nutriments des lisières mésothermophiles du *Trifolion medii* et les clairières de boisements de l'*Atropion belladonnae* et de l'*Epilobion angustifolii*. Elle s'observe également au sein de fruticées eutrophes peu denses et en bordures de pâtures enrichies en fumure dans les ourlets frais du *Geo urbani - Alliarion petiolatae* et de l'*Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae*. Ses stations sont très dispersées en Île-de-France, avec peu de localités contemporaines, la seule connue sur le site Natura 2000 se développe à Chaussy au domaine de Villarceaux.

✓ **Laïche de Maire (*Carex mairei* L., 1753)**

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
CR	Oui	Oui	RRR



La Laïche de Maire est une espèce de plein soleil ou de demi-ombre, principalement observée sur des substrats tourbeux neutro-

alcalins. On la rencontre ainsi principalement dans les bas-marais alcalins de l'*Hydrocotylo vulgaris* - *Schoenion nigricantis*. Elle peut également être observée de façon ponctuelle dans les zones de suintements, les moliniaies sur tourbe, les bords de ruisselets et les trouées au sein d'aulnaies. Le département du Val-d'Oise héberge la grande majorité des stations franciliennes mais ces dernières ne sont pas exclusivement localisées sur le site Natura 2000 étudié.

✓ **Cytise retombant (*Cytisus decumbens* (Durande) Spach, 1845)**

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
CR	Oui	Oui	RRR



Ce sous-arbrisseau dense et prostré est une espèce thermoxérophile calcicole des sols superficiels peu épais qui affectionne les pelouses sèches sur pentes bien exposées, le plus souvent ourléifiées. Elle s'observe au sein de pelouses calcicoles sèches du *Mesobromion erecti* et des ourlets calcicoles mésophiles du *Trifolion medii* essentiellement. Dans de rares cas, elle peut également croître directement sur la roche (corniches) et, de manière transitoire, au sein des lisières de boisements clairs. Les stations connues actuellement sont disséminées entre le sud de la Vallée de l'Epte dans le Val-d'Oise, le sud de la boucle de Moisson et le nord du Mantois dans les Yvelines. Cette espèce atteint sa limite d'aire nord-occidentale en Île-de-France.

✓ **Séséli des steppes (*Seseli annuum* L., 1753)**

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
EN	Non	Oui	RRR



Il s'agit d'une espèce de plein soleil, des sols généralement secs, de préférence sableux ou calcaires. Elle s'observe au sein des pelouses calcicoles sèches du *Mesobromion erecti* (association de l'*Avenula pratensis* - *Festucetum lemanii*) et des ourlets calcicoles du *Trifolio medii* - *Geranienion sanguinei*. Comme la Laïche de Maire, la majorité des stations franciliennes de l'espèce se développent dans la Val-d'Oise mais sont dispersées au sein du département, surtout sur sa partie nord.

✓ **Orobanche pourprée (*Phelipanche purpurea* (Jacq.) Soják, 1972)**

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
EN	Oui	Oui	RR



Cette géophyte parasite principalement l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*) se développe dans un large spectre de milieux. Elle est principalement présente dans les prairies mésophiles de fauche de l'*Arrhenatherion elatioris* mais peut également s'observer dans des friches et des zones rudérales, les pelouses sèches voire les ourlets mésophiles à xérophiles. Elle a déjà été observée dans les jachères et les bords de chemins agricoles, mais aussi les bords de routes. Une nouvelle station de l'espèce a été découverte lors de la session de terrain de 2018 à Ambleville, sur plateau, entre deux cultures, au sein d'une prairie mésophile piétinée (*Lolio perennis* - *Plantaginion majoris*). En Île-de-France l'espèce est essentiellement localisée au niveau du couloir séquanien.

✓ **Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon* Huds., 1762)**

Liste rouge IdF	Protection IdF	ZNIEFF IdF	Rareté IdF
EN	Non	Oui	RRR



C'est une espèce de demi-ombre des sols relativement secs, proches de la neutralité ou calcaires qui se développe au sein des ourlets de pelouses sèches calcicoles denses bien exposées et au niveau des lisières forestières associées. Dans le Val d'Oise, le Trèfle jaunâtre se rencontre au sein de la sous-alliance du *Chamaespartio sagittalis - Agrostienion tenuis* (*Mesobromion erecti*). La seule population actuelle du département est localisée sur le coteau de Buhly. Ailleurs, les stations franciliennes sont extrêmement dispersées.

3.7.2. Taxons exotiques envahissants

Parmi les données disponibles sur le site, 19 taxons (tableau 6) sont inscrits à la liste des plantes exotiques envahissantes de la région Île-de-France (Wegnez, 2018) :

- **13 taxons envahissants avérés et largement implantés dans la région** : compte tenu de leur écologie, certains d'entre eux pourraient bénéficier d'une lutte dirigée si cela s'avérait nécessaire : *Laburnum anagyroides* et *Ailanthus altissima* qui peuvent coloniser les pelouses, ainsi que le genre *Reynoutria* qui peut rapidement envahir les berges et les milieux ouverts humides du fond de vallée. Tout nouveau foyer de colonisation mérite ainsi d'être maîtrisé. Une surveillance de ces taxons est donc indispensable ;
- **5 taxons dont le caractère envahissant n'est pas encore avéré en Île-de-France** : aucune action de lutte ne mérite d'être portée à ces taxons mais il est préconisé d'effectuer une veille ponctuelle afin de déceler un éventuel changement de leur comportement. En cas de colonisation dense et pérenne de l'un d'eux dans un milieu naturel, il est conseillé d'alerter le CBNBP ;
- **1 taxon envahissant potentiel émergent** : de la même façon que la catégorie précédente, aucune action de lutte ne mérite d'être portée à ce taxon mais une veille ponctuelle est conseillée. En cas de colonisation dense et pérenne de ce dernier dans un milieu naturel, il est préconisé d'alerter le CBNBP.

Comparativement aux autres ZSC de la région, le site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » est assez fortement impacté par les taxons exotiques envahissants. Ce constat est à corréliser avec la vaste étendue de ce territoire et à la présence d'un réseau hydrographique important, qui peut jouer un rôle de vecteur de dispersion pour plusieurs taxons allochtones identifiés dans ce secteur. En cas d'incursion de ces derniers au sein des milieux ouverts essentiellement, une lutte rapide est indispensable.

	Nom latin
Taxons exotiques envahissants avérés implantés	<i>Acer negundo</i> L., 1753
	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916
	<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783
	<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803
	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920
	<i>Galega officinalis</i> L., 1753
	<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895
	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787
	<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816
	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922
	<i>Reynoutria</i> Houtt., 1777
	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753
	<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789
Taxons exotiques envahissants potentiels implantés	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887
	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804
	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753
	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838
Taxon exotique envahissant potentiel émergent	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914
	<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879

Tableau 6 : taxons exotiques envahissants cités du site

Conclusion

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » est connu pour héberger un cortège d'espèces floristiques et faunistiques diversifié et remarquable.

L'expertise phytosociologique réalisée par le CBNBP apporte une actualisation des connaissances et un éclairage sur l'organisation écologique et spatiale des communautés végétales de ce site, notamment celles inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore ».

Les systèmes forestiers constituent les milieux prépondérants de ce site et le réseau de prairies est particulièrement intéressant. De plus, l'originalité et la diversité géomorphologique de ce territoire permettent le développement d'une grande diversité d'habitats. En outre, l'extension du site, en 2018, a permis d'augmenter la surface de plusieurs habitats d'intérêt communautaire (3150, 6430, 6510, 7220*...) et de maintenir le réseau des trames humides et boisés et donc, la fonctionnalité du site.

Parmi les 54 associations végétales et les 58 alliances phytosociologiques, 34 associations végétales et 26 alliances relèvent pour tout ou partie d'un habitat d'intérêt communautaire. Au total, 18 habitats génériques, dont sept sont prioritaires ou potentiellement prioritaires, ont été recensés sur le site de la vallée de l'Epte francilienne. Cette expertise a, en outre, permis d'avérer la présence de trois nouveaux habitats d'intérêt communautaire dont l'un est prioritaire (6510, 6110* et 91F0).

De cette expertise résulte également le constat d'une nécessaire mise en œuvre de mesures de gestion adaptées (fermeture des milieux, eutrophisation) ayant pour objectif de préserver les végétations d'intérêt communautaire relevées au sein du site, en lien avec les espèces floristiques patrimoniales mais aussi, avec les taxons faunistiques du territoire figurant dans les annexes de la directive « Habitats-Faune-Flore » (Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*), Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), différentes espèces de chiroptères...).

Le site présente de forts enjeux de conservation pour de nombreux habitats au premier rang desquels se trouvent les végétations éboulitiques (8160*), exclusives au site à l'échelle régionale, ainsi que les pelouses calcicoles (6210) et les prairies de fauches (6510), tous deux bien représentés et globalement en bon état de conservation. Les ourlets humides à Épiaire des bois et Balsamine des bois du *Stachyo sylvaticae - Impatiens noli-tangere* (6430-7) constituent également un enjeu très fort pour le site car ils abritent les seules stations franciliennes connues à l'heure actuelle de Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*), espèce protégée en Île-de-France. D'autres habitats identifiés, avec des enjeux de conservation plus limités, méritent néanmoins une vigilance particulière compte tenu de leur bon état de conservation général. Les végétations de suintements (7220*) et les forêts de ravins et de pentes fraîches (9180*), tous deux d'intérêt prioritaire, en sont de beaux exemples.

Le site présente indéniablement une responsabilité de conservation majeure pour les prairies de fauche quelles qu'elles soient. Les prairies de fauche constituent des habitats à fort intérêt pour la flore et la faune et font actuellement l'objet d'une perte et dégradation considérable à l'échelle nationale. Le site de la vallée de l'Epte représente l'un des derniers bastions franciliens de prairies de fauche peu dégradées qu'il convient donc de préserver dans les meilleures

conditions. Malheureusement, les prairies alluviales inondables, parmi les plus emblématiques du territoire, ne relèvent pas d'un habitat d'intérêt communautaire (*Bromion racemosi* et *Oenanthion fistulosae*). Néanmoins, leur gestion doit être une priorité et des actions de conservation sur le court terme méritent d'être initiées.

Enfin, une attention particulière devrait d'être portée aux boisements alluviaux. Ceux-ci sont pour une bonne partie en mauvais état de conservation du fait de leur valorisation fréquente en peupleraies. Une vigilance forte doit donc être maintenue pour proscrire toute reconversion d'aulnaies-frénaies (91E0) ou d'ormaiies-frénaies de l'*Ulmenion minoris* (91F0) et maintenir ainsi les stations relictuelles en bon état de conservation du site.

Bibliographie

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris. 80 p.

AZUELOS L., RENAULT O. (coord.), VERGNOL M., FERREIRA L., LAFON P., FILOCHE S., HENDOUX H., FERNEZ T., BRESSAUD H., RAMBAUD M. et MOBAIED S., 2013. *Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne*. CBNBP/MNHN, Conseil Général de Seine-et-Marne. Édition Librairie des Musées. Nogent-le-Rotrou. 375 p. + annexes.

BISSARDON M. et GUIBAL L., 1997. *CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français*. Ed. École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts. Nancy. 217 p.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. et CHEVALLIER H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 1 - Habitats forestiers MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. et HAURY J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 457 p. + cédérom.

BENSETTITI F., LOGEREAU K., VAN ES J. et BALMAIN C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/ MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 381 p. + cédérom.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAVAUDRET-LABORIE C. et DENIAUD J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

CATTEAU E., DUHAMEL F., CORNIER T., FARVAQUES C., MORA F., DELPLANQUE S., HENRY E., NICOLAZO C. et VALET J.-M., 2010. *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais*. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 526 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2016. *Catalogue de la flore d'Île-de-France*. Version mai 2016. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2019. Référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP. Version du 03/05/2019. Base de données interne non publiée.

DÉTRÉE J. et FERREIRA L., 2019. *Liste rouge des végétations menacées d'Île-de-France. Méthode et résultats*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 41 p. + annexes.

FERNEZ T., 2015. *Hiérarchisation des enjeux de la directive Habitats-Faune-Flore en région Île-de-France - Habitats et espèces végétales au sein du réseau Natura 2000*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 24 p. + annexe.

FERNEZ T., 2016. *Évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 3260 « Rivières à renoncules ». Application à deux sites Natura 2000 d'Île-de-France : le Loing et l'Epte*.

Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 44 p. + annexe.

FERNEZ T., LAFON P. et HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : Méthodologie 68 p., Manuel pratique 224 p.

FERNEZ T. et CAUSSE G., 2017. Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. *Doc. phytosoc.*, série 3, 5 (2016) : 1-144.

FERNEZ T. et FERREIRA L., 2019. *Les Characées d'Île-de-France : bilan des connaissances et premier essai d'atlas. Version 1.0*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Conseil régional d'Île-de-France, Agence de l'eau Seine-Normandie, 49 p.

FERREZ Y., BAILLY G., BEAUFILS T., COLLAUD R., CAILLET M., FERNEZ T., GILLET F., GUYONNEAU J., HENNEQUIN C., ROYER J.-M., SCHMITT A., VERGON-TRIVAUDEY M.-J., VADAM J.-C. et VUILLEMENOT M., 2011. Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté. *Les Nouvelles Archives de la Flore Jurassienne*, n° spécial 1 : 1- 281.

FILOCHE S., 2014. *Mise à jour de la Liste rouge de la flore vasculaire de l'Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 46 p.

FILOCHE S., FERNEZ T., CAUSSE G., ARNAL G. et FERREIRA L., 2016a. *Actualisation de la liste des végétations déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 32 p.

FILOCHE S., ARLUISON M., BARDET O., BOUDIER P., FÉSOLOWICZ P., GIRAUD J. et LEBLOND S., 2016b. *Catalogue des bryophytes d'Île-de-France*, version 1.0 septembre 2016. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 57 p.

FILOCHE S., ARLUISON M., BARDET O., BOUDIER P., FÉSOLOWICZ P., GIRAUD J., LEBLOND S., 2016b. *Catalogue des bryophytes d'Île-de-France*, version 1.0 septembre 2016. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 56 p.

FONT M., 2010. *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1102014 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »*. Parc naturel régional du Vexin français. Théméricourt. 332 p.

FOUCAULT (de) B. et ROYER J.-M., 2016. Contribution au prodrome des végétations de France : les *Rhamno catharticae* - *Prunetea spinosae* Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962. *Doc. phytosoc.*, série 3, 2 (2015) : 150-344.

FRANÇOIS R., PREY T., HAUGUEL J.-C., CATTEAU E., FARVACQUES C., DUHAMEL F., NICOLAZO C., MORA F., CORNIER T. et VALET J.-M., 2012. *Guide des végétations des zones humides de Picardie*. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 656 p.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. et PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE. Paris. 289 p.

PERRIAT F., 2016. *Plan de conservation en Île-de-France : Impatiens noli-tangere L., (Balsamine des bois)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p.

PERRIAT F., 2016. *Plan de conservation en Île-de-France : Stachys alpina L., 1753 (Épiaire des Alpes)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 9 p. + annexes.

PERRIAT F., 2017a. *Plan de conservation en Île-de-France : Seseli annuum L., 1753 (Séséli des steppes)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p. + annexes.

PERRIAT F., 2017b. *Bilan stationnel dans le Val-d'Oise : Trifolium ochroleucon Huds., 1762 (Trèfle jaunâtre)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 6 p. + annexes.

PERRIAT F., 2018. *Plan de conservation en Île-de-France : Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845 (Cytise retombant)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 11 p. + annexes.

PERRIAT F., FILOCHE S. et HENDOUX F.; 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope (collection Parthénope). Mèze. 368 p.

ROYER J.-M., 2016. Contribution au prodrome des végétations de France : les *Trifolio medii - Geranietea sanguinei* T. Müll. 1962. *Doc. phytosoc.*, série 3, 2 (2015) : 1-149.

ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C. et THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N. S., 25 : 1-394.

ROYER J.-M. et FERREZ Y., *in prep* Contribution au prodrome des végétations de France : les *Festuco - Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač* 1944. *Doc. phytosoc.*

SALVAUDON C., 2015. *Plan de conservation en Île-de-France : Geum rivale L. 1753 (Benoîte des ruisseaux)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p.

SALVAUDON C., 2016. *Plan de conservation en Île-de-France : Carex mairei Coss. & Germ., 1840 (Laîche de Maire)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p. + annexes.

SALVAUDON C., 2016. *Plan régional d'actions en faveur de l'Orobanche pourprée (Phelipanche purpurea)*. 2015 - 2019. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 35 p.

WEGNEZ J., 2018. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 39 p.

Annexes

Annexe 1 : synsystème des végétations du site Natura 2000

SYNTAXON/Syntaxon (en gras) : végétation identifiée sur site

AGROPYRETEA PUNGENTIS Géhu 1968

Agropyretalia intermedio - repentis (Oberd., T. Müll. et Görs in Oberd., Görs, Korneck, W. Lohmeyer, T. Müll., G. Phil. et P. Seibert 1967) T. Müll. et Görs 1969

Equiseto ramosissimi - Elytrigion campestris Felzines 2012

Poo angustifoliae - Eryngietum campestris H. Passarge 1989

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberd. 1983

Potentillo anserinae - Polygonetalia avicularis Tüxen 1947

Loto pedunculati - Cardaminentalia pratensis Julve ex B. Foucault, Catteau et Julve in B. Foucault et Catteau 2012

Bromion racemosi Tüxen ex B. Foucault 2008

Hordeo secalini - Lolietum perennis (Allorge 1922) B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae Bournérias et Géhu in Bournérias, Delpech, Dorigny, Géhu, Lecointe, Maucorps, Provost, Solau, Tombal et Wattez 1978

Junco acutiflori - Brometum racemosi B. Foucault 1994

Mentho longifoliae - Juncion inflexi T. Müll. et Görs ex B. Foucault 2008

Pulicario dysentericae - Juncetum inflexi B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Potentillion anserinae Tüxen 1947

Deschampsietalia cespitosae Horvatić 1958 (= *Eleocharitetalia palustris* B. Foucault 2008 nom. illeg. (art. 22))

Carici vulpinae - Eleocharitenalia palustris Julve ex B. Foucault, Catteau et Julve in B. Foucault et Catteau 2012

Oenanthion fistulosae B. Foucault 2008

Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae B. Foucault 2008

ALNETEA GLUTINOSAE Braun-Blanq. et Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Salicetalia auritae Doing ex V. Westh. in V. Westh. et den Held 1969

Salicion cinereae T. Müll. et Görs ex H. Passarge 1961

Salicion cinereae Boeuf 2014

Frangulo alni - Salicetum cinereae Graebner et Hueck 1931

Rubo caesii - *Salicetum cinereae* Somsak 1963 apud H.
Passarge 1985

Alnetalia glutinosae Tüxen 1937

Alnion glutinosae Malcuit 1929

Cirsio oleracei - *Alnetum glutinosae* Lemée ex Noirfalise
et Sougnez 1961

ARRHENATHERETEA ELATORIS Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine et Nègre 1952

Arrhenatheretalia elatoris Tüxen 1931

Arrhenatherion elatoris W. Koch 1926

Colchico autumnalis - *Arrhenatherenion elatoris* B. Foucault
1989

Hordeo secalini - *Arrhenatheretum elatoris* Frileux, B.
Foucault et Roy 1989

Silao silai - *Colchicetum autumnalis* B. Foucault 1996
nom. inval. (art. 3b)

Alopecuro pratensis - *Arrhenatheretum elatoris* (Tüxen
1937) Julve 1993 nom. inval. (art. 3b)

Poo angustifoliae - *Arrhenatherenion elatoris* Felzines 2012

Rumici obtusifolii - *Arrhenatherenion elatoris* B. Foucault 1989

Trifolio montani - *Arrhenatherenion elatoris* Rivas Goday et
Rivas Mart. 1963 (= *Centaureo jaceae* - *Arrhenatherenion elatoris*
B. Foucault 1989 nom. illeg. (art. 22))

Galio veri - *Trifolietum repentis* Sougnez 1957

Trifolio repentis - *Phleetalia pratensis* H. Passarge 1969

Cynosurion cristati Tüxen 1947

Galio veri - *Cynosurenion cristati* Rivas Goday et Rivas Mart.
1963 (= *Sanguisorbo minoris* - *Cynosurenion cristati* H. Passarge
1969 nom. illeg. (art. 22))

Medicagini lupulinae - *Cynosuretum cristati* H.
Passarge 1969

Lolio perennis - *Cynosurenion cristati* Jurko 1974

Cynosuro cristati - *Lolietum perennis* Braun-Blanq. et de
Leeuw 1936

Festuco rubrae - *Crepidetum capillaris* Hülbusch et
Kienast in Kienast 1978

Plantaginetalia majoris Tüxen ex von Rochow 1951

Lolio perennis - *Plantaginion majoris* G. Sissingh 1969

Lolio perennis - *Plantaginetum majoris* Linkola ex Beger
1932

Medicagini lupulinae - Plantaginetum majoris B.
Foucault 1989

ARTEMISIETEA VULGARIS W. Lohmeyer, Preising et Tüxen ex von Rochow 1951

Artemisietaalia vulgaris Tüxen 1947 nom. nud. (art. 2b, 8)

Arction lappae Tüxen 1937

Onopordetalia acanthii Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika in Klika et Hadač 1944

Dauco carotae - Melilotion albi Görs 1966

Dauco carotae - Picridetum hieracioidis (Faber 1933) Görs 1966
nom. inval. (art. 3c)

Onopordion acanthii Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Gajewski, Wraber et
Walas 1936

Cynoglossa officinalis - Carduetum nutantis H. Passarge 1960

BIDENTETEA TRIPARTITAE Tüxen, W. Lohmeyer et Preising ex von Rochow 1951

Chenopodietaalia rubri Felzines et Loiseau 2006

Chenopodion rubri (Tüxen ex E. Poli et Tüxen) Kopecký 1969

CHARETEA FRAGILIS F. Fukarek 1961

Charetalia hispidae Krausch ex W. Krause 1997

Charion vulgaris W. Krause 1981

EPILOBIETEA ANGUSTIFOLII Tüxen et Preising ex von Rochow 1951

Atropetalia belladonnae Vlieger 1937

Atropion belladonnae Aichinger 1933

FESTUCO VALESIIACAE - BROMETEA ERECTI Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Xerobromion erecti (Braun-Blanq. et Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný,
Moravec et Neuhäusl 1967

Seslerio caeruleae - Xerobromenion erecti Oberd. 1957

Astragalo monspessulani - Seslerietum albicantis
(Allorge 1922) Boulet 1986 nom. ined. (art. 1)

Mesobromion erecti (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957 nom. cons.
propos. [Propos. (art. 52) : Bardat et al. 2004 : 45]

Chamaespartio sagittalis - Agrostienion tenuis Vigo 1982

Teucro montani - Bromenion erecti J.M. Royer in J.M. Royer,
Felzines, Misset et Thévenin 2006

Avenulo pratensis - Festucetum lemanii (Boulet 1980)
Géhu, Boulet, Scoppola et Wattez 1984

FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM Géhu et Géhu-Franck 1987

Convolvuletalia sepium Tüxen ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993

Convolvulion sepium Tüxen ex Oberd. 1949

Cuscuta europaeae - Convolvuletum sepium Tüxen ex W. Lohmeyer 1953

Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium Hilbig, Heinrich et Niemann 1972

Eupatorio cannabini - Convolvuletum sepium Görs 1974

Loto pedunculati - Filipenduletalia ulmariae H. Passarge (1975) 1978 (= *Filipenduletalia ulmariae* B. Foucault et Géhu ex B. Foucault 1984 *nom. inval.* (art. 2d, 5))

Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Filipendulenion ulmariae J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Valeriano repentis - Cirsietum oleracei (Chouard 1926) B. Foucault 2011

GALIO APARINES - URTICETEA DIOICAE H. Passarge ex Kopecký 1969

Galio aparines - Alliarietalia petiolatae Oberd. ex Görs et T. Müll. 1969

Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 *nom. cons. propos.* [Propos. (art. 52) : Bardat et al. 2004 : 52]

Anthriscetum sylvestris Hadač 1978

Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli Brandes 1985

Urtico dioicae - Cruciatetum laevipedis Dierschke 1973

Geo urbani - Alliarion petiolatae W. Lohmeyer et Oberd. ex Görs et T. Müll. 1969

Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli (Kreh 1935) W. Lohmeyer 1949

Torilidetum japonicae W. Lohmeyer in Oberd., Görs, Korneck, W. Lohmeyer, T. Müll., G. Phil. et P. Seibert ex Görs et T. Müll. 1969

Urtico dioicae - Parietarium officinalis (Segal 1967) Klotz 1985

Impatienti noli-tangere - Stachyetalia sylvaticae Boulet, Géhu et Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004

Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993

Carici pendulae - *Eupatorietum cannabini* Hadač, Terray, Klescht et Andresová 1997

Brachypodio sylvatici - *Festucetum giganteae* B. Foucault et Frileux ex B. Foucault in Catteau 2014

Stachyo sylvaticae - *Dipsacetum pilosi* H. Passarge ex Wollert et Dengler in Dengler, Berg, Eisenberg, Isermann, Jansen, Koska, Löbel, Manthey, Pätzolt, Spangenberg, Timmermann et Wollert 2003

Stachyo sylvaticae - *Impatientetum noli-tangere* H. Passarge ex Hilbig, Heinrich & Niemann 1972

GLYCERIO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICINALIS Géhu et Géhu-Franck 1987

Nasturtio officinalis - *Glycerietalia fluitantis* Pignatti 1953

Glycerio fluitantis - *Sparganion neglecti* Braun-Blanq. et G. Sissingh in Boer 1942

Glycerietum fluitantis Eggler 1933

Apion nodiflori Segal in V. Westh. et den Held 1969

Helosciadietum nodiflori Braun-Blanq. ex Boer 1947 (incl. *Nasturtietum officinalis* P. Seibert 1962)

HELIANTHEMETEA GUTTATI (Braun-Blanq. ex Rivas Goday 1958) Rivas Goday et Rivas Mart. 1963

Helianthemetalia guttati Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Molin. et He. Wagner 1940

Thero - *Airion* Tüxen ex Oberd. 1957

JUNCETEA BUFONII B. Foucault 1988

Nanocyperetalia flavescens Klika 1935

KOELERIO GLAUCAE - CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika et V. Novák 1941

Corynephorretalia canescens Klika 1934

Sileno conicae - *Cerastion semidecandri* Korneck 1974

LEMNETEA MINORIS Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955

Lemnetalia minoris Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955

Lemnion minoris Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955

Lemno trisulcae - *Salvinion natantis* Slavnić 1956 (= *Lemnion trisulcae* Hartog et Segal 1964 nom. illeg. (art. 22))

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanq. et Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Samolo valerandi - *Baldellion ranunculoidis* Schaminée et V. Westh. in Schaminée, V. Westh. et Arts 1992

MONTIO FONTANAE - CARDAMINETEA AMARAE Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika et Hadač 1944

Cardamino amarae - Chrysosplenietalia alternifolii Hinterlang 1992

Pellion endiviifoliae Bardat in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b)

Riccardio pinguis - Eucladion verticillati Bardat in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval.

PARIETARIEA JUDAICAE Rivas Mart. in Rivas Goday 1964

Parietarietalia judaicae Rivas Mart. ex Rivas Goday 1964

Cymbalarium muralis - Asplenion rutae-murariae Segal 1969

PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika et V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Phragmition communis W. Koch 1926

Phragmitetum communis Savič 1926

Glycerietum maximae Hueck 1931

Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954

Caricion gracilis Neuhäusl 1959

Galio palustris - Caricetum ripariae Bal.-Tul. in G. Grabherr et Mucina 1993

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

POTAMETEA PECTINATI Klika in Klika et V. Novák 1941

Potametalia pectinati W. Koch 1926

Nymphaeion albae Oberd. 1957

Nymphaeetum albo - luteae Nowinski 1928

Potamion pectinati (W. Koch 1926) Libbert 1931

Najadetum marinae F. Fukarek 1961

Potametum berchtoldii Wijsman ex Schipper, Lanjouw et Schaminée in Schaminée, Weeda et V. Westh. 1995

Zannichellietum palustris (Baumann 1911) Lang 1967

Potametum crispum Kaiser 1926

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

Groupement à *Callitriche obtusangula* et *Callitriche platycarpa* Duhamel et Catteau in Catteau, Duhamel, Baliga, Basso, Bedouey, Cornier, Mullié, Mora, Toussaint et Valentin 2009 nom. inval. (art. 3c)

Batrachion fluitantis Neuhäusl 1959 (= *Ranunculion fluitantis* Neuhäusl 1959 nom. mut. propos. in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004)

Sparganio emersi - *Potametum pectinati* Hilbig ex Reihhoff et Hilbig 1975

Callitrichetum obtusangulae P. Seibert 1962 (incl. *Ranunculo penicillati calcarei* - *Sietum erecti submersi* Mériaux 1984 nom. ined. (art. 1))

Veronico beccabungae - *Callitrichetum platycarpae* Grube ex Mériaux 1978 nom. inval. (art. 3b)

QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAE Braun-Blanq. et Vlieger in Vlieger 1937

Fagetalia sylvaticae Pawł. in Pawł., Sokolowski et Wallisch 1928

Carpino betuli - *Fagenalia sylvaticae* Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Fraxino excelsioris - *Quercion roboris* H. Passarge 1968

Carpinion betuli Issler 1931

Hieracio laevigati - *Quercetum petraeae* Bardat 1993 nom. inval. (art. 3o, 5)

Carpino betuli - *Fagion sylvaticae* Bœuf, Renaux et J.M. Royer in Bœuf 2011

Daphno laureolae - *Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noirfalise et Sougnez 1967

Rubio peregrinae - *Fagetum sylvaticae* Roisin 1969

Mercuriali perennis - *Aceretum campestris* Bardat 1993 nom. inval. (art. 3o, 5)

Endymio non-scriptae - *Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noirfalise et Sougnez 1967

Dryopterido affinis - *Fraxinion excelsioris* (Vanden Berghen) Bœuf, Bardat, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal et Seytre in Bœuf 2011 (= *Polysticho setiferi* - *Fraxinion excelsioris* (O. Bolòs) Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006 nom. inval. et illeg. (art. 2b, 27, 31))

Populetalia albae Braun-Blanq. ex Tchou 1948

Alno glutinosae - *Ulmenalia minoris* Rameau 1981

Alnion incanae Pawł. in Pawł., Sokolowski et Wallisch 1928

Alnenion glutinoso - *incanae* Oberd. 1953

Palustriello commutatae - *Fraxinetum excelsioris* (Oberd. 1957) Bœuf 2014

Carici remotae - *Fraxinetum excelsioris* W. Koch ex Faber 1936

Filipendulo ulmariae - *Alnetum glutinosae* (Lemée 1937)

H. Passarge et Hofmann 1968

Aegopodio podagrariae - *Fraxinetum excelsioris*

Noirfalise et Sougnez 1961 nom. illeg. (art. 31)

Ulmenion minoris Oberd. 1953

SALICETEA PURPUREAE Moor 1958

Salicetalia albae T. Müll. et Görs 1958 nom. inval. (art. 2d, 3b)

Rubo caesii - *Populion nigrae* H. Passarge 1985

RHAMNO CATHARTICAE - PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Berberidion vulgaris Braun-Blanq. ex Tüxen 1952

Berberidenion vulgaris Géhu, B. Foucault et Delelis 1983

Groupement à *Berberis vulgaris* et *Cytisus scoparius*

prov.

Rubo ulmifolii - *Juniperetum communis* Julve 2004 nom. ined. (art.1)

Clematido vitalbae - *Acerion campestris* Felzines in J.M. Royer, Felzines, Misset et 2006

Sambucetalia racemosae Oberd. ex H. Passarge in Scamoni 1963

Salici cinereae - *Rhamnion catharticae* Géhu, B. Foucault et Delelis ex Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b)

Salici cinereae - *Rhamnenion catharticae* Géhu, B. Foucault & Delelis 1983

Sambuco racemosae - *Salicion capreae* Tüxen et A. Neumann ex Oberd. 1957

Humulo lupuli - *Sambucetum nigrae* T. Müll. ex B. Foucault 1991

Pruno spinosae - *Rubion radulae* H.E. Weber 1974

ROBINIETEA PSEUDOACACIAE Jurko ex Hadač & Sofron 1980

Chelidonio majoris - *Robinietalia pseudoacaciae* Jurko ex Hadač et Sofron 1980

Chelidonio majoris - *Robinion pseudoacaciae* Hadač et Sofron 1980

Chelidonio majoris - *Robinietum pseudoacaciae* Jurko 1963

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS - CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia davallianae Braun-Blanq. 1949

Hydrocotylo vulgaris - *Schoenion nigricantis* B. Foucault 2008

SEDO ALBI - SCLERANTHETEA BIENNIS Braun-Blanq. 1955

Alyso alyssoidis - Sedetalia albi Moravec 1967

Alyso alyssoidis - Sedion albi Oberd. et T. Müll. in T. Müll. 1961

STELLARIETEA MEDIAE Tüxen, W. Lohmeyer et Preisling in Tüxen ex von Rochow 1951

Chenopodietalia albi Tüxen et W. Lohmeyer in Tüxen ex von Rochow 1951

Veronico agrestis - Euphorbion pepi G. Sissingh ex H. Passarge 1964

THLASPIETEA ROTUNDIFOLII Braun-Blanq. 1948

Stipetalia calamagrostis Oberd. et P. Seibert in Oberd. 1977

Leontodontion hyoseroidis J. Duvign., Durin et Mullend. 1970

TRIFOLIO MEDII - GERANIETEA SANGUINEI T. Müll. 1962

Antherico ramosi - Geranietalia sanguinei Julve ex Dengler in Dengler, Berg, Eisenberg, Isermann, Jansen, Koska, Löbel, Manthey, Pätzolt, Spangenberg, Timmermann & Wollert 2003

Geranion sanguinei Tüxen in T. Müll. 1962

Trifolio medii - Geranienion sanguinei van Gils & Gilissen 1976

Origanetalia vulgaris T. Müll. 1962

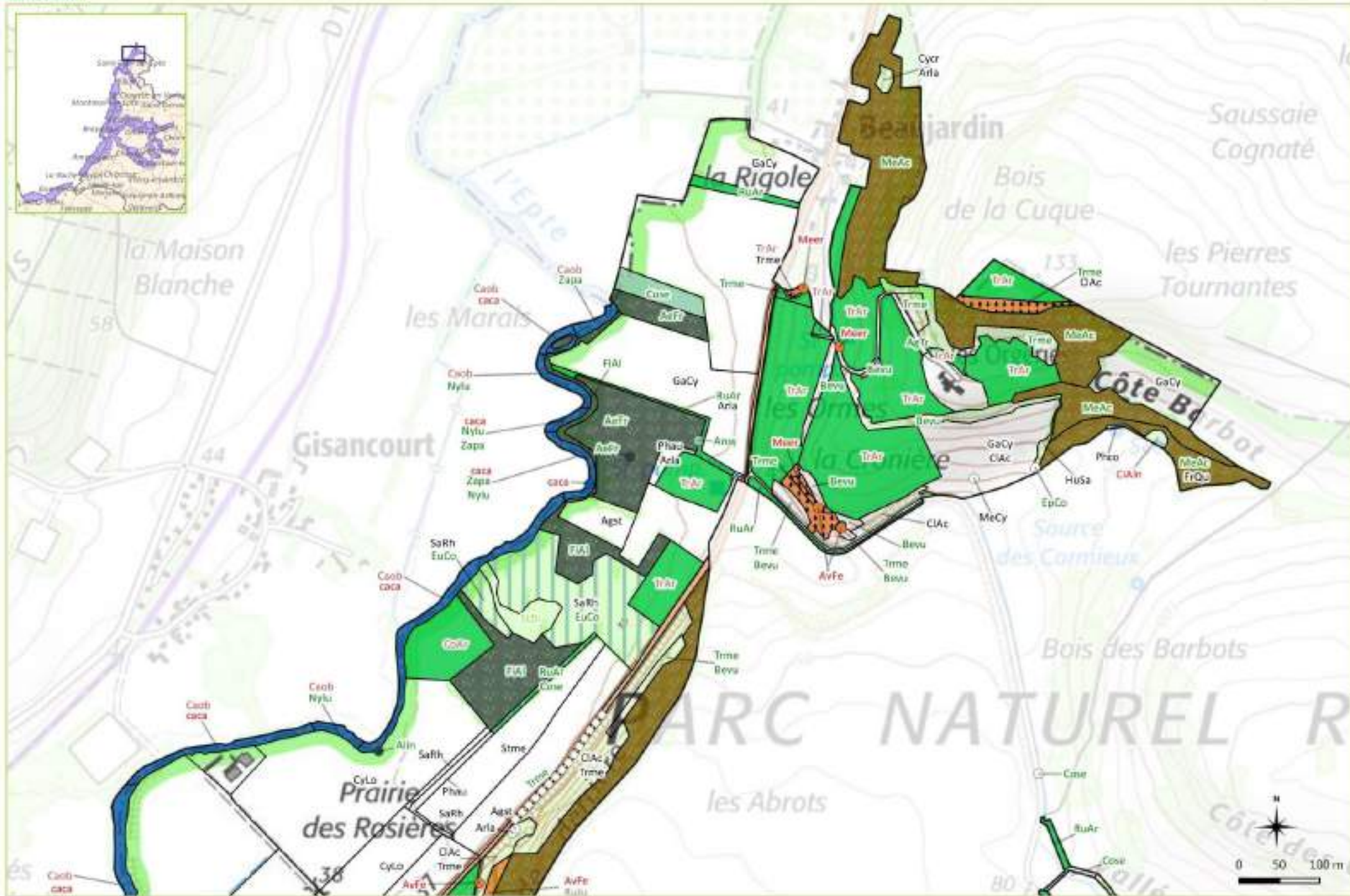
Trifolion medii T. Müll. 1962

Agrimonio medii - Trifolienion medii R. Knapp 1976

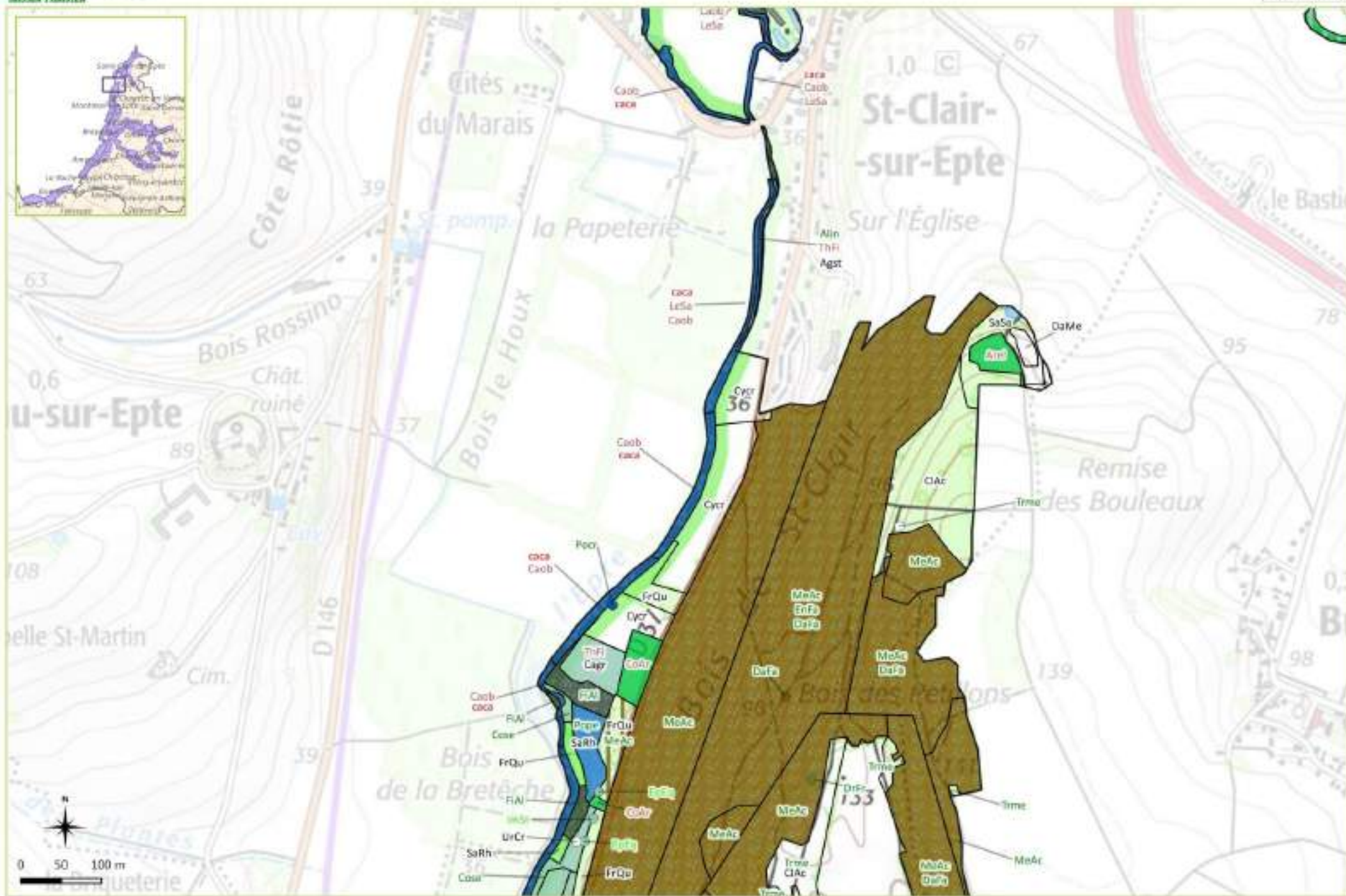
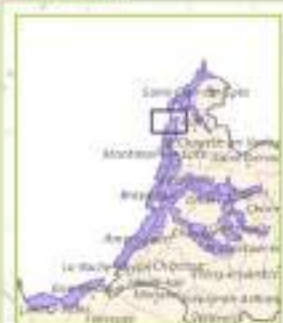
Teucro scorodoniae - Trifolienion medii R. Knapp 1976

Annexe 2 : cartes des habitats d'intérêt communautaire et autres végétations patrimoniales du site

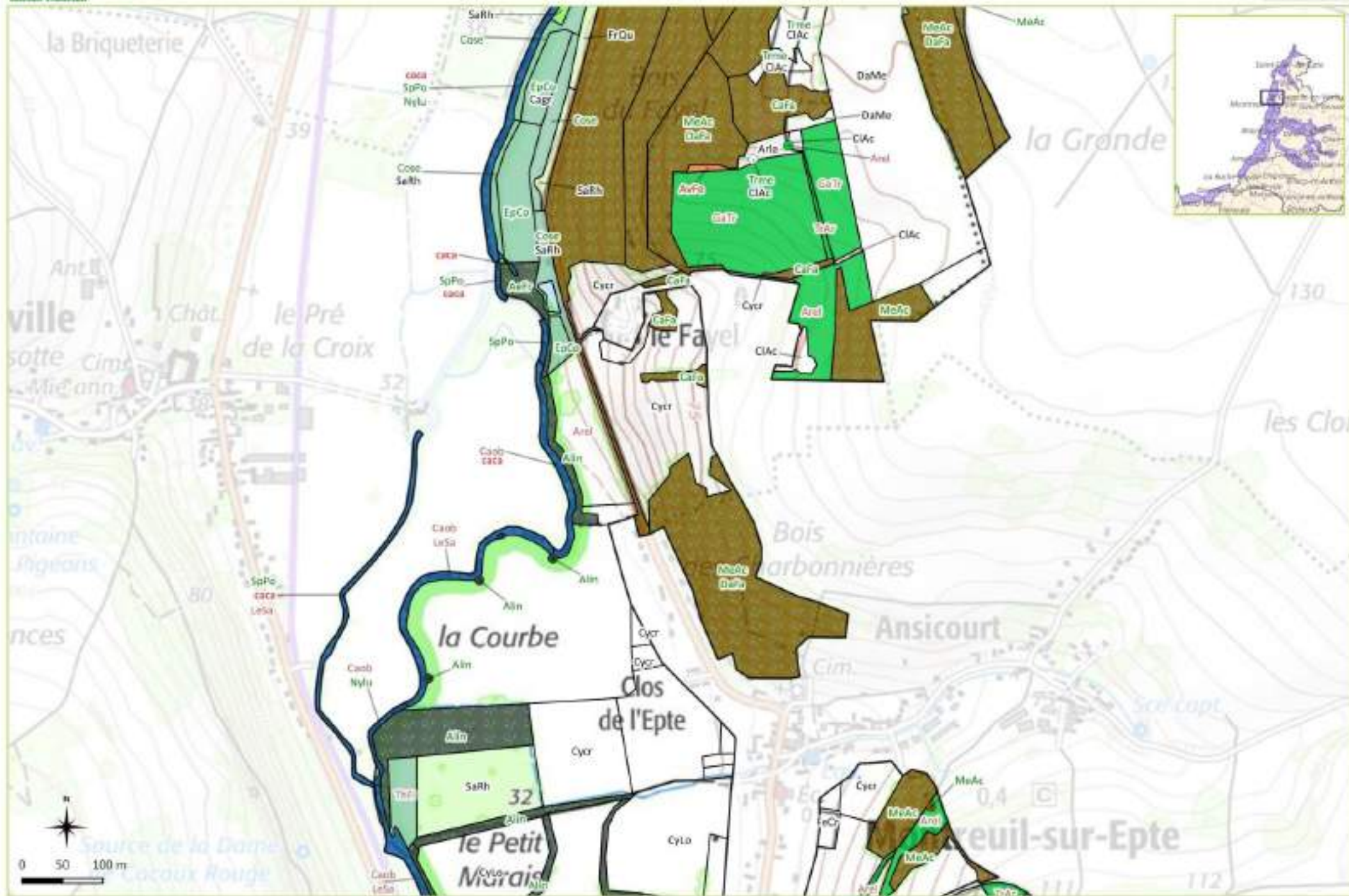
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



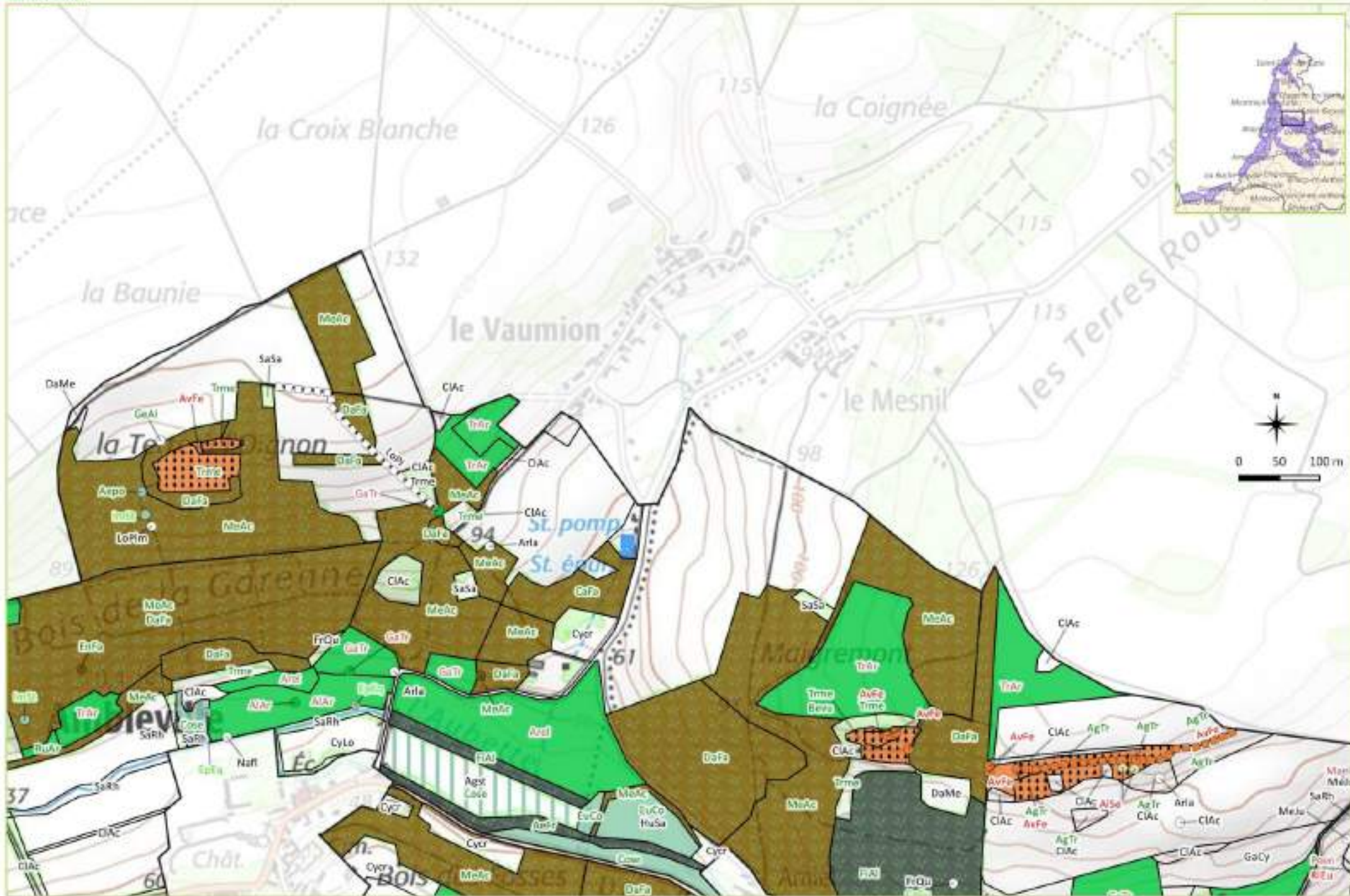
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



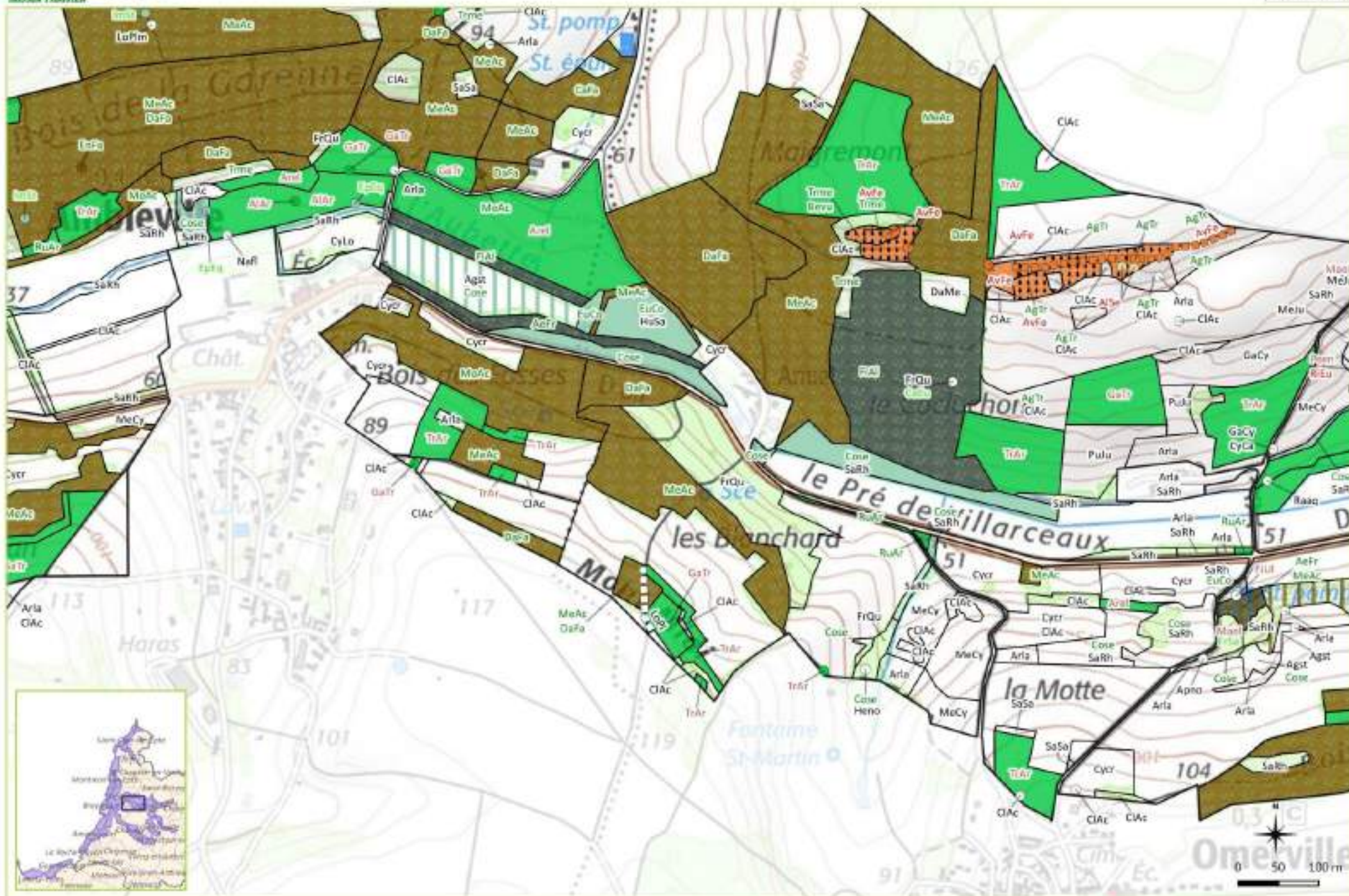
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



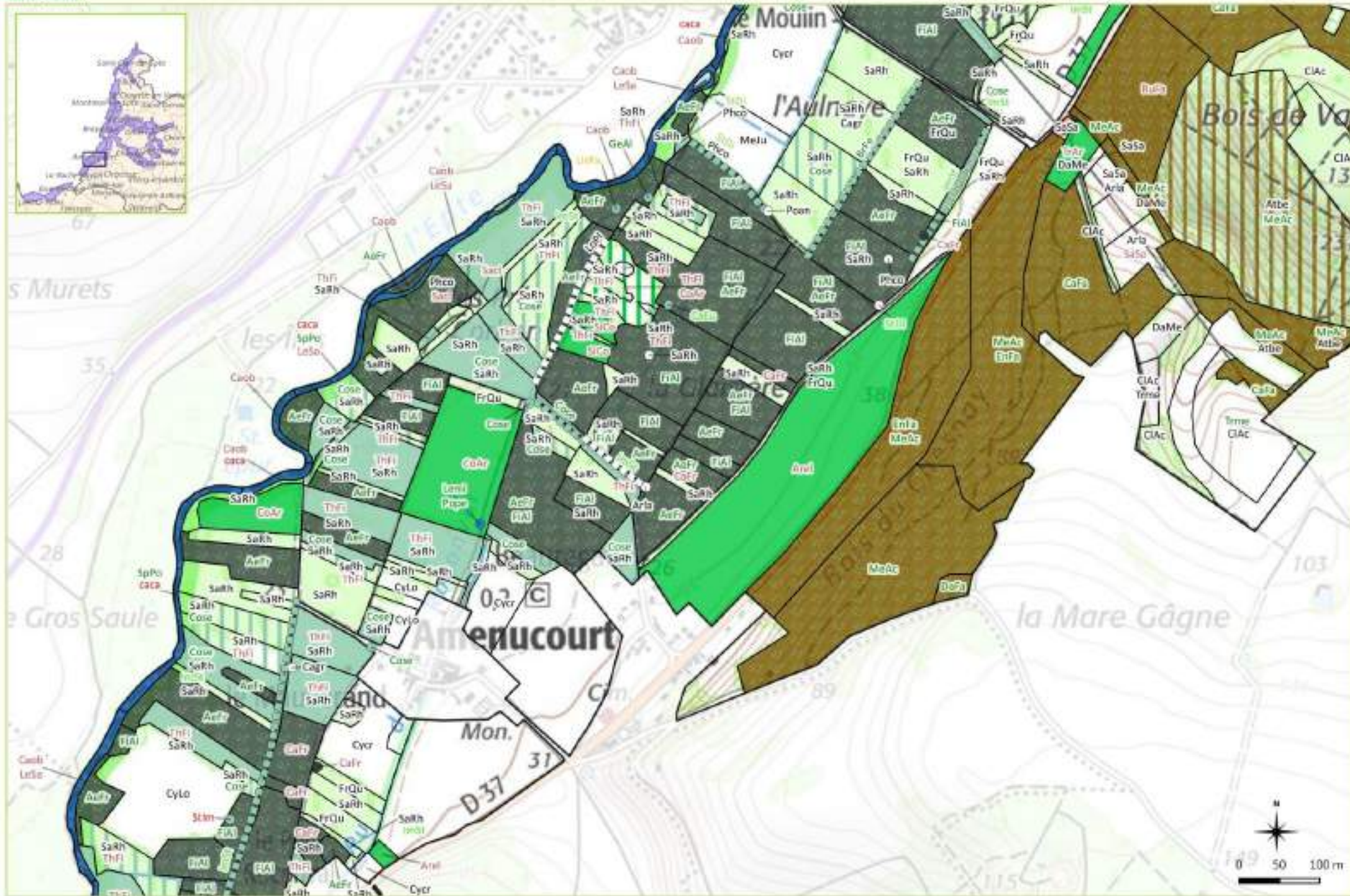
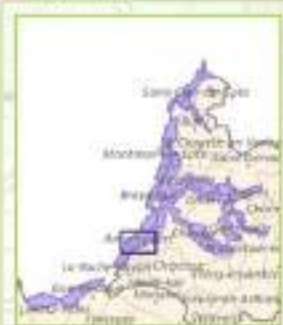
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



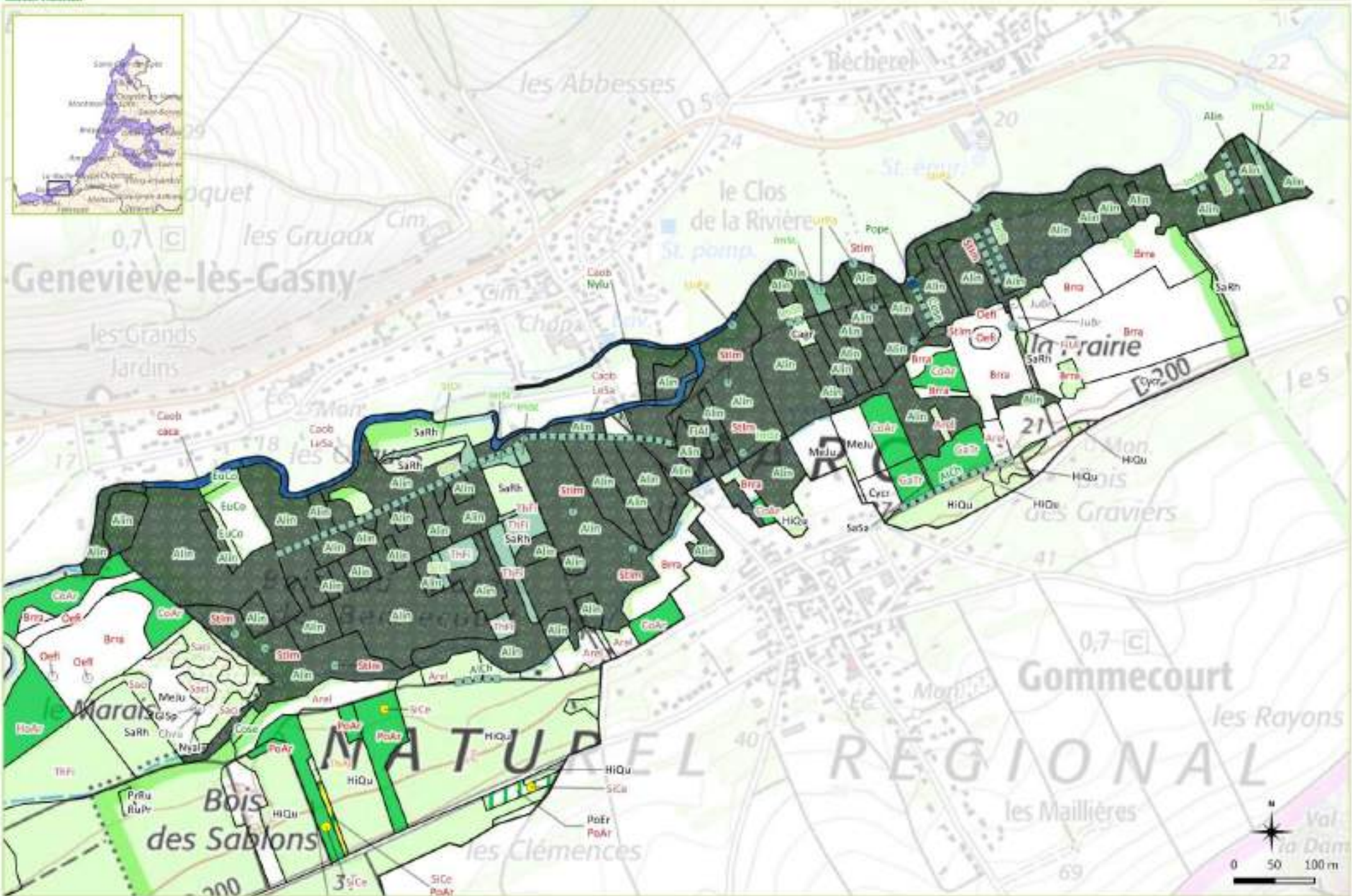
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



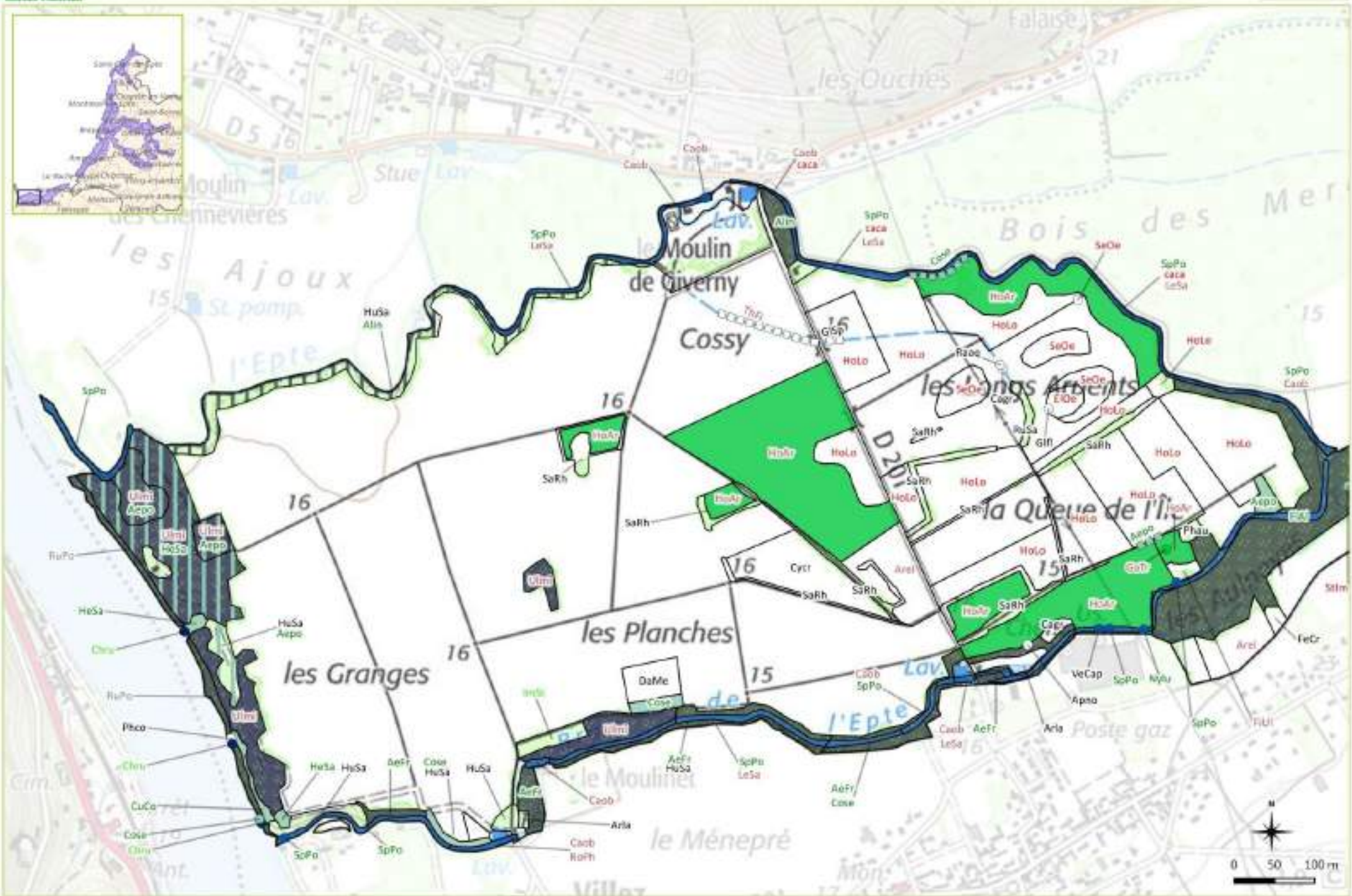
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)








Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations du site de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (FR1102014)



Code	Grand type de milieu	Intitulé français de l'habitat Natura 2000
3110	Habitats d'eaux douces	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sableuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)
3140		Eaux oligonésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.
3150		Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
3260		Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>
3270		Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.
6110*	Formations herbues naturelles et semi-naturelles	Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>
6120*		Pelouses calcaires de sables xériques
6210*		Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)
6210		Facès d'embuissonnement sur calcaires
6430		Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin
6510		Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7230*	Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)
7230		Tourbières basses alcalines
8160*	Habitats rocheux et grottes	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
5130	Fourrés sclérophylles	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
9130	Forêts	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>
9180*		Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
91E0*		Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
91F0		Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)

Etiquette syntaxon	Correspondance Liste rouge des végétations menacées d'Île-de-France
Etiquette syntaxon	Végétation "En danger critique d'extinction (CR)"
Etiquette syntaxon	Végétation "En danger d'extinction (EN)"
Etiquette syntaxon	Végétation "Vulnérable (VU)"
Etiquette syntaxon	Végétation "Quasi menacée (NT)"
Etiquette syntaxon	Végétation en "Préoccupation mineure (LC)"
Etiquette syntaxon	Végétation pour laquelle les "Données sont insuffisantes (DD)"

MOTIFS ET CONTOURS

	Station surfacique
	Station ponctuelle
	Station linéaire
	Mosaïque de végétations
	Eau libre

Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEFF	Liste rouge
AcFr	21	<i>Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris</i>	Frênaies-ormaies riveraines à Aegopode podagraire	91E0*-9	Oui	LC
Acpo	12	<i>Aegopodion podagrariae</i>	Ourllets nitrophiles frais et ensoleillé	6430		LC
Agst		<i>Agrostietea stoloniferae</i>	Prairies des sols inondables			NE
AgTr	15	<i>Agrimonia medii - Trifolienion medii</i>	Ourllets neutro-calcaïques	6210	sc	LC
AlAr	8	<i>Alapecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles à Vulpin des prés et Fromental élevé	6510-4	Oui	EN
AlCh	12	<i>Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli</i>	Ourllets nitrophiles à Alliaire et Cerfeuil penché	6430-7/		LC
Algl	30	<i>Alnion glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses		Oui	EN
AlIn	21	<i>Alnion incanae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines	91E0*	Oui	LC
Alin	21	<i>Alnenion glutinosae - incanae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines	91E0*	Oui	LC
Alse	23	<i>Alyssa alyssoidis - Sedion albi</i>	Pelouses sur dalles calcaires	6110*	Oui	CR
Ansy	12	<i>Anthriscetum sylvestris</i>	Ourllets nitrophiles à Cerfeuil des bois	6430-6		LC
Apno		<i>Apion nodiflori</i>	Cressonnières des bords de cours d'eau			LC
Arel		<i>Arrhenatheretea elatioris</i>	Prairies de fauche			NE
Arel	9	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies de fauche	6510	Oui	EN
Arla		<i>Arction lappae</i>	Friches vivaces mésohygrophiles			LC
AsSe	11	<i>Astragalus montepessulani - Seslerietum albicantis</i>	Pelouses calcicoles arides à Astragale de Montpellier et Sedérie blanchâtre	6210-32	Oui	CR
Atbe		<i>Atropion belladonnae</i>	Végétations herbacées basiphiles des clairières forestières			LC
Avfe	11	<i>Avenula protensis - Festucetum lemanii</i>	Pelouses à Avoine des prés	6210[*]-	Oui	CR
becy		<i>Gr. à Berberis vulgaris et Cytisus scoparius</i>	Fourrés secs à Epine-vinette commune et à Genêt à balai			DD
BeVu	16	<i>Berberidion vulgaris</i>	Fourrés calcicoles secs	6210		LC
BrFe	14	<i>Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae</i>	Ourllets humides à Brachypode des bois et Fétuque géante	6430-7	Oui	LC
Braa	26	<i>Bramion racemosi</i>	Prairies alluviales courtement inondables		Oui	CR
caca	3	<i>Gr. à Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa</i>	Herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats	3260-4	Oui	CR
Callu	14	<i>Carici pendulae - Eupatarietum cannabini</i>	Ourllets humides à Laïche à épis pendants et Eupatoire charvrine	6430-7	Oui	NT
CaFa	18	<i>Carpina betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésophile	9130		LC
CaFr	21	<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i>	Aulnaies-frênaies riveraines à Laïche espécée	91E0*-8	Oui	EN
Cagr		<i>Caricion gracilis</i>	Carigales des sols eutrophes			EN
Caob	3	<i>Callitrichetum obtusangulae</i>	Herbiers aquatiques à Callitriche à angles obtus	3260-6	Oui	EN
ChAg	11	<i>Chamaespartio sagittalis - Agrostienion tenuis</i>	Pelouses acidoclines sèches	6210	Oui	CR
Chra		<i>Chelidonia majoris - Robinion pseudoacaciae</i>	Fourrés anthropogènes			LC
ChRo		<i>Chelidonia majoris - Robinietum pseudoacaciae</i>	Fourrés anthropogènes à Grande chéloïde et Robinier faux-acacia			LC
Chru	6	<i>Chenopodion rubri</i>	Végétations des sables et graviers exondés à chénopodes	3270	Oui	NT
Chvu	1	<i>Charion vulgaris</i>	Herbiers aquatiques à Chara commune	3140	Oui	DD
ChVu	1	<i>Charetum vulgaris</i>	Herbiers aquatiques à Chara commune	3140-1	Oui	DD
CIAI	30	<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Cirse des maraîchers		Oui	CR
ClAc		<i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	Fourrés calcicoles mésophiles post-pionniers			LC
CoAr	8	<i>Calchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles	6510	Oui	EN
Case	13	<i>Convolvulion sepium</i>	Mégaphorbiaies eutrophiles	6430		LC
CuCo	13	<i>Cuscuta europaeae - Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Cuscuta d'Europe et Liseron des haies	6430-4		LC
CyAs		<i>Cymbalaria muralis - Asplenion rutae-murariae</i>	Végétations nitrophiles des murs			LC
CyCa		<i>Cynoglossa officinalis - Carduetum nutantis</i>	Friches vivaces mésoxérophiles à Cynoglosse officinal et Chardon penché			LC
CyCr		<i>Cynosurion cristati</i>	Prairies mésophiles pâturées			LC
CyLo		<i>Cynosura cristati - Lolietum perennis</i>	Prairies mésophiles et eutrophiles pâturées			LC
DaFa	19	<i>Daphna laureolae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Laurier des bois	9130-2		LC
DaMe		<i>Daucu carotae - Mellilotion albi</i>	Friches vivaces mésoxérophiles			LC
DaPi		<i>Daucu carotae - Picridetum hieracioidis</i>	Friches vivaces mésoxérophiles à Carotte sauvage et Picride fausse-épervière			LC
DrFr	20	<i>Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris</i>	Forêts de ravins et de pentes fraîches	9180*	Oui	LC
EnFa	18	<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3		LC
EpCo	13	<i>Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Epilobe hérissé et Liseron des haies	6430-4		LC
Epki	13	<i>Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae</i>	Mégaphorbiaies à Epilobe hérissé et Grande prêlle	6430-4		NT

Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEFF	Liste rouge
EpDe	27	<i>Eleocharita palustris</i> - <i>Denanthetum fistulosae</i>	Prairies alluviales longuement inondables à Scirpe des marais et <i>Denanthe fistuleuse</i>		Oui	CR
EuCo	13	<i>Eupatorio cannabini</i> - <i>Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Eupatoire charvrine et Liseron des haies	6430-4		LC
FeCr		<i>Festuca rubrae</i> - <i>Crepidetum capillaris</i>	Prairies mésophiles et eutrophiles de fauche			LC
FiAl	21	<i>Filipendula ulmariae</i> - <i>Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines à Reine des prés	91E0*-11	Oui	LC
FiUl	13	<i>Filipendulion ulmariae</i>	Mégaphorbiaies mésotrophiles	6430	Oui	EN
FrQu		<i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Quercion roboris</i>	Chênaies-frênaies fraîches		Oui	LC
FrSa	29	<i>Frangula alni</i> - <i>Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré		Oui	NT
GaCa		<i>Galia palustris</i> - <i>Caricetum ripariae</i>	Carigaies à Gaillet des marais et Laiche des rives			EN
GaCy		<i>Galia veri</i> - <i>Cynosurelion cristati</i>	Prairies mésophiles et basiphiles pâturées			LC
GaTr	9	<i>Galia veri</i> - <i>Trifolietum repentis</i>	Prairies mésophiles de fauche à Gaillet jaune et Trèfle blanc	6510-6	Oui	EN
Geal	12	<i>Geo urbani</i> - <i>Alliarion petiolatae</i>	Ourllets nitrophiles mésophile et ombragé	6430		LC
Gifl		<i>Glycerietum fluitantis</i>	Prairies flottantes à Glycérie flottante			LC
Glma		<i>Glycerietum maximae</i>	Glycériaies aquatiques			LC
Glip		<i>Glyceria fluitantis</i> - <i>Sporogonion neglecti</i>	Prairies flottantes à glycéries			NT
Glos		<i>Helosciadietum nodiflori</i>	Roselières basses à Ache noueuse			NT
HeSa	12	<i>Heracleo sphondylii</i> - <i>Sambucetum ebuli</i>	Ourllets nitrophiles à Berce commune et Sureau yèble	6430-6/		LC
HiQu		<i>Hieracio laevigati</i> - <i>Quercetum petraeae</i>	Chênaies-charnaies à Epervière lisse et Chêne sessile			LC
HcAr	8	<i>Hordeo secalini</i> - <i>Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles à Orge faux-seigle et Fromental élevé	6510-4	Oui	EN
HoLo	26	<i>Hordeo secalini</i> - <i>Lolietum perennis</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Orge faux seigle et Ivraie vivace		Oui	CR
Husa		<i>Humula lupuli</i> - <i>Sambucion nigrae</i>	Fourrés humides		Oui	LC
HuSa		<i>Humula lupuli</i> - <i>Sambucetum nigrae</i>	Fourrés humides à Houblon et Sureau noir			LC
Hysc	4	<i>Hydracotyla vulgaris</i> - <i>Schoenion nigricantis</i>	Bas-marais alcalins	7230	Oui	CR
ImSt	14	<i>Impatiens noli-tangere</i> - <i>Stachylon sylvaticae</i>	Ourllets eutrophiles intraforestiers mésohygrophiles	6430	Oui	NT
JuBr	26	<i>Junca acutiflora</i> - <i>Brametum racemosi</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Jonc à tépales aigus et Brome en grappe		Oui	CR
Lehy	24	<i>Leontodontion hyoseroidis</i>	Végétations des éboulis calcaires	8160*	Oui	CR
Lemi	2	<i>Lemnian minoris</i>	Herbiers eutrophiles des eaux calmes à lentille d'eau	3150		LC
Lesa	3	<i>Lemno trisulcae</i> - <i>Salvinion natantis</i>	Herbiers aquatiques mésotrophiles à lentilles d'eau	3260	Oui	EN
LoPl		<i>Lolium perennis</i> - <i>Plantaginetum majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées à Ivraie vivace et Grand plantain			LC
LoPl		<i>Lolium perennis</i> - <i>Plantaginion majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées			LC
Mael	28	<i>Magnacaricion elatae</i>	Carigaies des sols tourbeux		Oui	EN
MeAc	19	<i>Mercurialia perennis</i> - <i>Aceretum campestris</i>	Hêtraies-chênaies à Mercuriale vivace	9130-2		LC
MeCy		<i>Medicagino lupulinae</i> - <i>Cynosuretum cristati</i>	Prairies mésophiles et basiphiles pâturées à Luzerne lupuline et Crételle			NT
Meer	11	<i>Mesobromion erecti</i>	Pelouses calcicoles sèches	6210	Oui	CR
Melu		<i>Mentha longifoliae</i> - <i>Juncion inflexi</i>	Prairies humides pâturées			EN
MePl		<i>Medicagino lupulinae</i> - <i>Plantaginetum majoris</i>	Prairies mésophiles et basiphiles piétinées à Luzerne lupuline et Grand plantain			LC
Naff		<i>Nanocyperetalia flavescentis</i>	Gazonns amphibies des sols acides temporairement inondables			NE
Nama	2	<i>Najasetum marinae</i>	Herbiers aquatiques à Grande najaide	3150-1	Oui	LC
Nyal		<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes		Oui	LC
NyLu	3	<i>Nymphaeetum alba</i> - <i>luteae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes	3260 (en rivière)	Oui	LC
Oefe	27	<i>Oenanthion fistulosae</i>	Prairies alluviales longuement inondables		Oui	CR
PaFr	21	<i>Palustriella commutatae</i> - <i>Fraxinetum excelsioris</i>	Frênaies à Grande prêle	91E0*-8	Oui	EN
Peen	7	<i>Pellion endivifoliae</i>	Végétations des sources calcaires à hépatiche à thalle	7220*	Oui	EN
Phau		<i>Phragmitetum communis</i>	Phragmitaies			LC
Phco		<i>Phragmition communis</i>	Roselières hautes			LC
Poan		<i>Potentillion anserinae</i>	Prairies humides piétinées			LC
PoAr	9	<i>Poa angustifoliae</i> - <i>Arrhenatheronion elatioris</i>	Prairies mésophiles à mésoxérophiles de fauche	6510	Oui	CR
Pobe	3	<i>Potametum berchtoldi</i>	Herbiers aquatiques à Potamot de Berchtold	3260-6	Oui	EN
Pocr	3	<i>Potametum crispi</i>	Herbiers aquatiques à Potamot crépu	3260-6	Oui	LC
PoTr		<i>Poa angustifoliae</i> - <i>Eryngietum campestris</i>	Friches vivaces mésoxérophiles à Pâturin à feuilles étroites et Paricaut champêtre			NT

Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEFF	Liste rouge
Pope	2	<i>Potamion pectinatif</i>	Herbiers des eaux calmes mésotrophes à eutrophes	3150	Oui	LC
PrRu		<i>Pruna spinosae - Rubian radulae</i>	Ronciers mésophiles			LC
Pulu		<i>Pulicaria dysentericae - Juncetum inflexi</i>	Prairies humides à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque			EN
Raaq		<i>Ranunculan aquatilis</i>	Herbiers enracinés des eaux calmes à émerision estivale		Oui	EN
Rieu	7	<i>Riccardia pinguis - Eucladian verticillat</i>	Végétations des sources calcaires à bryophytes	7220*	Oui	CR
RuAr	9	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies mésophiles et eutrophiles de fauche	6510		LC
RuFa	19	<i>Rubia peregrinae - Fagetum sylvaticae</i>	Hétrales-chênaies à Garance voyageuse	9130		EN
RuJu	17	<i>Rubo ulmifolii - Juniperetum communis</i>	Fourrés à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun	5130-2		DD
RuPa	21	<i>Rubo caesii - Populion nigrae</i>	Peupleraies riveraines pionnières	91E0*-3		DD
RuSa		<i>Rubo caesii - Salicetum cinereae</i>	Fourrés humides à Rosier bleu et Saule cendré			LC
SaBa	5	<i>Samolo valerandi - Baldellian ranunculoidis</i>	Gazons amphibiles des sols basiques temporairement inondables	3110	Oui	CR
SaCl	29	<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses		pp	NA
SaCl	29	<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses		pp	EN
SaRh		<i>Salici cinereae - Rhamnion catharticae</i>	Fourrés humides			LC
SaRh		<i>Salici cinereae - Rhamnion catharticae</i>	Fourrés humides			NA
SaSa		<i>Sambuca racemosa - Salicion capreae</i>	Fourrés mésophiles			LC
SeOe	26	<i>Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</i>	Prairies alluviales courtement inondables à Sénéçon aquatique et Oenanthe intermédiaire		Oui	CR
SiCe	10	<i>Sileno canicae - Cerasian semidecandri</i>	Pelouses d'annuelles sur sables calcaires	6120*	Oui	EN
SiCo	8	<i>Silao silai - Calchicetum autumnalis</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles à Silais des prés et Colchique d'automne	6510-4	Oui	EN
SpPo	3	<i>Sparganio emersi - Potametum pectinatif</i>	Herbiers des eaux courantes à Rubanier émergé et Potamot à feuilles pectinées	3260-6	Oui	LC
StDi	14	<i>Stachya sylvaticae - Dipsacetum pilosifolii</i>	Ourllets humides à Épiaire des bois et Cardère poilue	6430-7	Oui	NT
Stim	14	<i>Stachya sylvaticae - Impatiensetum noli-tangere</i>	Ourllets humides à Épiaire des bois et Balsamine des bois	6430-7	Oui	CR
Stme		<i>Stellarietea mediae</i>	Végétations compagnes des cultures			NE
TaVi		<i>Tamo communis - Viburnetum lantanae</i>	Fourrés calcicoles à Tamier commun et Viorne mancienne			LC
TeTr		<i>Teucrio scorodoniae - Trifolienion medii</i>	Ourllets acidoclines		Oui	LC
ThAl	25	<i>Thera - Arian</i>	Pelouses annuelles sur sables neutres à légèrement acides	NC	Oui	EN
ThFl	13	<i>Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae</i>	Mégaphorbiaies mésotrophiles	6430 sc	Oui	EN
ToJa	14	<i>Torilidietum japonicae</i>	Ourllets nitrophiles à Torilis faux-cerfeuil	6430-7	Non	LC
TrAr	9	<i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies mésophiles de fauche	6510	Oui	EN
TrGa	15	<i>Trifolio medii - Geranienion sanguinei</i>	Ourllets calcicoles légèrement secs	6210 sc	Oui	NT
Trme	15	<i>Trifolion medii</i>	Ourllets calcicoles secs	6210 sc	sc	LC
UlmI	22	<i>Ulmion minoris</i>	Chênaies-ormales riveraines des grands fleuves	91F0	Oui	EN
UrCr		<i>Urtica dioicae - Cruciatetum laevipedis</i>	Ourllets nitrophiles à Grande ortie et Gaillet crochette			LC
UrPa	12	<i>Urtica dioicae - Parietaritetum officinalis</i>	Ourllets nitrophiles à Grande ortie et Pariétaire officinale	6430-7		VU
VaCl	13	<i>Valeriana repentis - Cirsietum aleracei</i>	Mégaphorbiaies à Valériane rampante et Cirse des maraichers	6430-1 sc	Oui	EN
VeCa	3	<i>Veronica beccabungae - Callitrichetum platycarpae</i>	Herbiers aquatiques à Véronique des ruisseaux et Callitriche à fruits plats	3260	Oui	CR
VeEu		<i>Veronica agrestis - Euphorbion pepili</i>	Végétations compagnes des cultures sur sol neutre à basique			LC
Xeer	11	<i>Xerobromion erecti</i>	Pelouses calcicoles très sèches	6210	Oui	CR
Zapa	2	<i>Zannichellietum palustris</i>	Herbiers aquatiques à Zannichellie des marais	3150-1	Oui	LC

Annexe 3 : tableaux des relevés phytosociologiques réalisés sur le territoire en 2014, 2018 et 2019

➤ Végétations aquatiques

N° relevé	1	2	3	4	5	6
Espèces différentielles						
<i>Berula erecta</i> fo. <i>submersa</i>	4	4	+			1
<i>Callitriche obtusangula</i> fo. <i>submersa</i>	3		1			
<i>Zannichellia palustris</i> subsp. <i>palustris</i> fo. <i>fluviatilis</i>	1	r	2		1	
<i>Nuphar lutea</i> fo. <i>submersa</i>				1	1	
<i>Sagittaria sagittifolia</i> fo. <i>submersa</i>			r	+	1	
<i>Potamogeton crispus</i>			1			
<i>Myosotis scorpioides</i> fo. <i>submersa</i>						+
<i>Callitriche platycarpa</i>				+		3
<i>Callitriche obtusangula</i>						4
<i>Lemna minuta</i>						2
<i>Scirpus lacustris</i> fo. <i>fluitans</i>		1				
<i>Potamogeton berchtoldii</i>						1
<i>Lemna minor</i>						1
<i>Ranunculus penicillatus</i>			+			
Espèces des <i>Potametea pectinati</i>						
<i>Stuckenia pectinata</i> var. <i>interrupta</i>	+		2	4	2	r
<i>Sparganium emersum</i> var. <i>longissimum</i>	1		4	3	4	r
<i>Ceratophyllum demersum</i>				r		
<i>Elodea canadensis</i>	+					r
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> fo. <i>submersa</i>	r					
<i>Helosciadium nodiflorum</i>						r

Syntaxons	N° relevé
<i>Callitrichetum obtusangulae</i>	1, 2
<i>Sparganio emersi - Potametum pectinati</i>	3, 4, 5
Gr. à <i>Callitriche obtusangula</i> et <i>Callitriche platycarpa</i>	6

➤ Végétations des pelouses et ourlets mésophiles

N° relevé	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Espèces différentielles																					
<i>Ornithopus perpusillus</i>	3																				
<i>Vulpia myuros</i>	3	+																			
<i>Aira caryophyllea</i>	1	2																			
<i>Rumex acetosella</i>	+	+	1																		
<i>Sedum forsterianum</i>			2																		
<i>Saxifraga granulata</i>		1																			
<i>Petrorhagia prolifera</i>		+																			
<i>Sesleria caerulea</i>				2	1	4														3	
<i>Teucrium montanum</i>				+	+	+							1								
<i>Anthericum ramosum</i>				+	r	r															
<i>Phyteuma orbiculare</i>				1																	
<i>Euphorbia seguieriana</i>						1															
<i>Festuca ovina</i> (Groupe)				2											2						
<i>Epipactis atrorubens</i>				+																	
<i>Helianthemum apenninum</i>				r																	
<i>Ononis natrix</i>							r		+	1											
<i>Genista sagittalis</i>								3													
<i>Danthonia decumbens</i>								r													
<i>Luzula campestris</i>	+	+	1					r													
<i>Trifolium ochroleucon</i>								r													
<i>Hippocrepis comosa</i>				+	+	+	1		2	3	2	2	2	+						+	
<i>Poterium sanguisorba</i>							1	1	1	2		+	1	2							
<i>Festuca lemanii</i>					2		1	2	2		2	2	1								
<i>Brachypodium rupestre</i>				1			1	3		2		2	2	3	2	3	2	2			
<i>Pilosella officinarum</i>							r	1	2	2		2	2								
<i>Scabiosa columbaria</i>				r	r	+		+	1		+		2								+
<i>Linum catharticum</i>							+	+	r			1	+		+						r
<i>Carex flacca</i>				r		r		r		+		+	+	2					+	+	
<i>Thymus serpyllum</i> (Groupe)				r			1		+		2		1							+	
<i>Polygala calcarea</i>								+	r	r											
<i>Briza media</i>				+		+	1				+	r	+								
<i>Lotus corniculatus</i>							1	2				+		+		1	+	1			
<i>Carlina vulgaris</i>					r			+	+									r			
<i>Asperula cynanchica</i>				2	+	2						2									+
<i>Cirsium acaulon</i>				1		r	+		2												
<i>Koeleria pyramidata</i>						+	r			1								1			
<i>Pimpinella saxifraga</i>						1			+					r		+					
<i>Origanum vulgare</i>								+		+	1	2		1	1	2	1	1	2		
<i>Arrhenatherum elatius</i>			1											1	+	1		1	1		
<i>Dactylis glomerata</i>							+	r						1	+	1		1	+		

N° relevé	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
<i>Anacamptis pyramidalis</i>							+		+	r				+	+	r	r	r			
<i>Galium album</i>								r	r						2	+	1		1		
<i>Hypericum perforatum</i>			1							r		+			+	+	+		+		
<i>Agrimonia eupatoria</i>																	+	r	+	2	
<i>Jacobaea erucifolia</i>								r	r					+	r	+				2	
<i>Primula veris</i>														1		+				1	
<i>Knautia arvensis</i>														+		+				1	
<i>Astragalus glycyphyllos</i>																		2	2		
<i>Eryngium campestre</i>						r	1								1				2		
<i>Galium verum</i>											r						1		1		
<i>Inula conyza</i>														r	+						
<i>Silene vulgaris</i>																	r			r	
<i>Genista tinctoria</i>				+		r	1	2									2				
<i>Viola hirta</i>										r				2							
<i>Melampyrum arvense</i>																	2				
<i>Hieracium lachenalii</i>																				1	
<i>Clinopodium vulgare</i>																				+	r
<i>Hypericum hirsutum</i>																				+	
<i>Leontodon hispidus</i>				2	+	+															2
<i>Campanula rotundifolia</i>																					+
<i>Teucrium chamaedrys</i>				1	+	1	+			r	1		+	+					+		+
<i>Sedum acre</i>																					4
<i>Catapodium rigidum</i>																					+
Espèces des FESTUCO VALESIIACAE - BROMETEA ERECTI																					
<i>Bromopsis erecta</i>				3		1	3	2	2	2	+	2			+	2	4	2			
<i>Gymnadenia conopsea</i>				r		+		+	+	r	r					r					
<i>Blackstonia perfoliata</i>				+	r								+	+						2	
<i>Helianthemum nummularium</i>							2				2	1					2	1			
<i>Trifolium campestre</i>			2												2	1					1
<i>Stachys recta</i>						r							+					1		1	
<i>Galium pumilum</i>										+	+			r			r				
<i>Bupleurum falcatum</i>								+	2		+										
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i>							r	+	2												
<i>Potentilla verna</i>													+	+						r	
<i>Anthyllis vulneraria</i>						+		+													r
<i>Linum tenuifolium</i>				r	r															r	
<i>Thesium humifusum</i>				r										2							
<i>Lotus maritimus</i>													1					r			
<i>Helictochloa pratensis</i>							r											1			
<i>Seseli montanum</i>							1											r			
<i>Centaurea scabiosa</i>							+		r												
<i>Ophrys apifera</i>															r	r					
<i>Koeleria macrantha</i>													1								
<i>Carex caryophyllea</i>							+														
<i>Prunella laciniata</i>							+														

N° relevé	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
<i>Ononis spinosa</i>																		+			
<i>Libanotis pyrenaica</i>																				+	
<i>Plantago media</i>																		r			
<i>Salvia pratensis</i>																		r			
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i>							r														
<i>Ranunculus bulbosus</i>									r												

Nombre total d'espèces compagnes : 63

Syntaxons	N° relevé
<i>Thero - Airion</i>	7
<i>Sileno conicae - Cerastion semidecandri</i>	8,9
<i>Astragalo monspessulani - Seslerietum albicantis</i>	10, 11, 12
<i>Chamaespartio sagittalis - Agrostienion tenuis</i>	13
<i>Avenulo pratensis - Festucetum lemanii</i>	14 à 19
<i>Trifolion medii</i>	20, 21
<i>Agrimonio medii - Trifolienion medii</i>	22 à 25
<i>Leontodontion hyoseroidis</i>	26
<i>Alyso alyssoidis - Sedion albi</i>	27

➤ Végétations des prairies et bas-marais alcalins

N° relevé	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	
Espèces différentielles																												
<i>Phelipanche purpurea</i>	+	1																										
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i>	1	1																										
<i>Dianthus armeria</i>	2																											
<i>Rumex thyrsiflorus</i>			1																									
<i>Sedum forsterianum</i>	1																											
<i>Rumex acetosella</i>	+																											
<i>Trifolium arvense</i>	+																											
<i>Valerianella locusta</i>		+																										
<i>Aira caryophylla</i>	r																											
<i>Trisetum flavescens</i>			2	1	2		2	2	1		+		1															
<i>Origanum vulgare</i>	r		2		1	1	1				1																	
<i>Medicago lupulina</i>			+		2	1	2																					
<i>Galium verum</i>				2					+	+		2	+	r	1													
<i>Anacamptis pyramidalis</i>				+	+		r				1	r																
<i>Primula veris</i>					+		2	1	1																			
<i>Galium album</i>			+				+		r	2																		
<i>Bromopsis erecta</i>			+				2		1																			
<i>Jacobaea erucifolia</i>			1		+						+																	
<i>Agrimonia eupatoria</i>		+				r	+				+																	
<i>Pimpinella saxifraga</i>			+	r			r																					
<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	1					2																						
<i>Galium pumilum</i>					1																							
<i>Trifolium repens</i>						1							+					1										
<i>Linum catharticum</i>			+																									
<i>Ononis spinosa</i>								+																				
<i>Poterium sanguisorba</i>			+																									
<i>Stachys recta</i>					+																							
<i>Trifolium campestre</i>	+									+																		
<i>Bromus hordeaceus</i>			r					1		1			2	2														
<i>Ranunculus acris</i>			r	1	+	+			+		+	1	1	1	1	1		+	+	+	2	+	2	2	2		+	
<i>Alopecurus pratensis</i>													1	+														
<i>Heracleum sphondylium</i>			+	r									+	+					+									
<i>Tragopogon pratensis</i>	r	+	+		+	r		r		r		1	+	r														
<i>Filipendula ulmaria</i>															2	2								1	1	1		

N° relevé	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54
<i>Symphytum officinale</i>													r	r	1	2							1		2		r
<i>Schedonorus arundinaceus</i>						2					2	1				1		3	1		2		1	1	1		
<i>Silaum silaus</i>											1					r				1		1					
<i>Agrostis stolonifera</i>																2	2	2	3	3	3	3	1	3	2	2	
<i>Holcus lanatus</i>	3		1								1	1			+	2	2	4	2	3	2	1	1	3	+	+	
Espèces des ARRHENATHERETEA ELATTORIS																											
<i>Arrhenatherum elatius</i>	2	2	3	2	3	3	2	2	3	3	2	3	3	3	3	2	1	1									
<i>Dactylis glomerata</i>	1	1	r		1	2	1	2	2	2	1	2	2	2	2	1	2	2									
<i>Poa trivialis</i>			+			1		1			+	1	2			1		2	2		1	1	1	2	+	1	
<i>Trifolium pratense</i>			+	r		2	1	1				1	+	1	+		+		+	+	1	1		1		1	
<i>Plantago lanceolata</i>	+		r	r	+	2		2				1	1	1	+												
<i>Cerastium fontanum</i>		+	r	r	r			+				2	+	+		+	1										
<i>Schedonorus pratensis</i>					3	2						1	+	1				2				1				2	
<i>Phleum pratense</i>						r										+			1	1		1	1	2	1		
<i>Campanula rapunculus</i>	2	1				+	+	+			+	1															
<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)					2	+		+				3				1	+										
<i>Lotus corniculatus</i>					2	+	+	2			+																
<i>Leucanthemum vulgare</i> (Groupe)			2	1							+					r	1										
<i>Poa pratensis</i>							1			1					1	1	1										
<i>Jacobaea vulgaris</i>	1			r		+						+			r												
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)		2				+		1							2												
<i>Rumex acetosa</i>	1										r					2								1			
<i>Vicia sativa</i>			1		1		1			1																	
<i>Trifolium dubium</i>				r	1			2	+																		
<i>Veronica chamaedrys</i>				r								+	+							+							
<i>Knautia arvensis</i>							2		1						1												
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	1	2										+															
<i>Vicia hirsuta</i>	+	1									1																
<i>Lathyrus pratensis</i>											1					+											
<i>Festuca rubra</i> (Groupe)			+			+																					
<i>Phleum nodosum</i>												1															
<i>Vicia segetalis</i>		+																									
<i>Rumex obtusifolius</i>														r													
<i>Hordeum secalinum</i>																	2	2	2	2	2	2					
<i>Lolium perenne</i>						1				1			+	2		1	2	2	2	2	2	2				1	
<i>Bromus racemosus</i> subsp. <i>racemosus</i>																							2	1	+	1	
<i>Oenanthe silaifolia</i>																						1				2	

N° relevé	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	
<i>Juncus acutiflorus</i>																							4	1		+		
<i>Lotus pedunculatus</i>																				+				2				
<i>Cirsium palustre</i>																+								+				
<i>Phragmites australis</i>																									2			
<i>Iris pseudacorus</i>																									+		+	
<i>Carex acuta</i>																									+			
<i>Eleocharis palustris</i>																										2	1	
<i>Oenanthe fistulosa</i>																										2		
<i>Juncus subnodulosus</i>																											5	
<i>Carex lepidocarpa</i>																											2	
<i>Baldellia ranunculoides</i>																											+	
Espèces des AGROSTIETEA STOLONIFERAE																												
<i>Cardamine pratensis</i>			r									+					1	1	1	1	+	2			+	1		
<i>Potentilla reptans</i>					1			1						+	1	+	1											
<i>Carex disticha</i>					1						1			+	1	+	1											
<i>Juncus effusus</i>																						1	1		1			
<i>Carex hirta</i>											r	+							+						+	+		
<i>Rumex conglomeratus</i>																								1	3	1		
<i>Mentha suaveolens</i>													1		2													
<i>Ranunculus repens</i>		+						+			r																	
<i>Lychnis flos-cuculi</i>																						1		+				
<i>Juncus inflexus</i>															2													
<i>Elytrigia repens</i>												+																
<i>Galium palustre</i>																										+		
<i>Rumex crispus</i>																												+
<i>Lysimachia nummularia</i>																												+
<i>Ranunculus flammula</i>																												+

Nombre total d'espèces compagnes : 69

Syntaxons	N° relevé
<i>Poo angustifoliae - Arrhenatherenion elatioris</i>	28, 29
<i>Galio veri - Trifolietum repentis</i>	30 à 39
<i>Ālopecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris</i>	40, 41, 42
<i>Silao silai - Colchicetum autumnalis</i>	43
<i>Hordeo secalini - Arrhenatheretum elatioris</i>	44, 45
<i>Hordeo secalini - Lolietum perennis</i>	46, 47, 48
<i>Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</i>	49
<i>Junco acutiflori - Brometum racemosi</i>	50, 51
<i>Oenanthion fistulosae</i>	52
<i>Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae</i>	53
<i>Hydrocotylo vulgaris - Schoenion nigricantis</i>	54

➤ Végétations des ourlets frais

N° relevé	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69
Espèces différentielles															
<i>Convolvulus sepium</i>	2							2		+			1		1
<i>Heracleum sphondylium</i>	1	2			1				1	+	3		1		1
<i>Rubus caesius</i>	3	2	2	1				2		2		3	3	1	3
<i>Sambucus ebulus</i>	3														
<i>Parietaria officinalis</i>			3	3	3										
<i>Chelidonium majus</i>				2											
<i>Alliaria petiolata</i>					2	1	+				+				
<i>Chaerophyllum temulum</i>						1									
<i>Torilis japonica</i>								2							
<i>Poa nemoralis</i>								1							
<i>Carex pendula</i>									3						
<i>Juncus effusus</i>									2						
<i>Eupatorium cannabinum</i>									1					1	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>		1					1			3				1	
<i>Filipendula ulmaria</i>										2		+	3		+
<i>Urtica dioica</i>	2	3	2	1	2	2					1	2	2	1	+
<i>Dipsacus pilosus</i>			1								+	4	+	3	+
<i>Impatiens noli-tangere</i>															5
															3
Espèces des GALIO APARINES - URTICETEA DIOICAE															
<i>Galium aparine</i>		1	+	1		1	+		+	2	+		1		
<i>Geum urbanum</i>		1				2	+		+	1	1	1	+		
<i>Geranium robertianum</i>				r	1	3			2	+	+	2			
<i>Glechoma hederacea</i>							+		1	+		1		2	
<i>Silene dioica</i>										1	1	r	+		1
<i>Dactylis glomerata</i>		r							1	+	+		1		
<i>Lapsana communis</i>			+	+		1				r			+		
<i>Rumex sanguineus</i>		2									+		1		+
<i>Galeopsis tetrahit</i>	r	r					+							1	
<i>Circaea lutetiana</i>				r	2										1
<i>Cirsium arvense</i>		1					+								
<i>Elymus caninus</i>										r			+		
<i>Bromopsis ramosa</i>														2	
<i>Schedonorus giganteus</i>														1	
<i>Stachys sylvatica</i>															1
<i>Anthriscus sylvestris</i>							+								
<i>Veronica montana</i>									+						
<i>Scrophularia nodosa</i>		r													

Nombre total d'espèces compagnes : 75

Syntaxons	N° relevé
<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>	55, 56
<i>Urtico dioicae - Parietarietum officinalis</i>	57, 58, 59
<i>Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli</i>	60
<i>Torilidetum japonicae</i>	61
<i>Carici pendulae - Eupatorietum cannabini</i>	62
<i>Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae</i>	63
<i>Stachyo sylvaticae - Dipsacetum pilosi</i>	64 à 67
<i>Stachyo sylvaticae - Impatientetum noli-tangere</i>	68, 69

➤ Végétations des mégaphorbiaies et riveraines

N° relevé	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
Espèces différentielles																	
<i>Symphytum officinale</i>	+	2	1	1	1			2	+	1	3	2	1	1	1		
<i>Solanum dulcamara</i>		2	1		+			+						r	1		
<i>Lycopus europaeus</i>	2								+		+	+					
<i>Stachys palustris</i>	2								1	+		1		1			
<i>Galium aparine</i>		1			+	1		2			1			r			
<i>Scutellaria galericulata</i>	1																
<i>Urtica dioica</i>		3	1	4			+	2		1	2	+	3	1			
<i>Convolvulus sepium</i>	2	2		2		1		2	+	2		1	1	2			
<i>Humulus lupulus</i>				2				1		1							
<i>Cuscuta europaea</i>				1													
<i>Equisetum telmateia</i>					3	4											
<i>Lysimachia vulgaris</i>	1					+							1				
<i>Epilobium hirsutum</i>			3				+	+		1	2	2		+	+		
<i>Eupatorium cannabinum</i>		1	+		3	+	+		1	3	2					2	
<i>Rubus caesius</i>	3			1				2									
<i>Cirsium arvense</i>								2									
<i>Iris pseudacorus</i>							3				1	1					
<i>Galium palustre</i>												+					
<i>Euphorbia palustris</i>													2				
<i>Lythrum salicaria</i>											1			r	r		
<i>Angelica sylvestris</i>										+	+			+	r		
<i>Scrophularia auriculata</i>			2				1	1			+						
<i>Filipendula ulmaria</i>		+				+	+	2				+	1	4	1		
<i>Thalictrum flavum</i>											1			+			
<i>Cirsium oleraceum</i>					+	1		1			2			r	1		
<i>Juncus subnodulosus</i>															3		
<i>Carex disticha</i>															1		
<i>Cyperus fuscus</i>																	1
<i>Ranunculus sceleratus</i>																	1
<i>Chenopodium ambrosioides</i>															r		
Espèces des PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE																	
<i>Mentha aquatica</i>			3						2	3	4		1	1			
<i>Carex riparia</i>		1									2	3	1				
<i>Cirsium palustre</i>			+				1	2							1		
<i>Pulicaria dysenterica</i>									4	1					2		
<i>Carex acutiformis</i>						2									1		
<i>Phalaris arundinacea</i>											1		+				
<i>Persicaria maculosa</i>							+		+								
<i>Rorippa sylvestris</i>																	2
<i>Typha latifolia</i>							2										
<i>Carex acuta</i>	1																

N° relevé	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
<i>Hypericum tetrapterum</i>							1										
<i>Phragmites australis</i>						1											
<i>Lycopus europaeus</i>																	
<i>Valeriana officinalis</i>														+			1

Nombre total d'espèces compagnes : 50

Syntaxons	N° relevé
<i>Convolvulion sepium</i>	70, 71, 72
<i>Cuscuta europaeae - Convolvuletum sepium</i>	73
<i>Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae</i>	74, 75
<i>Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium</i>	76
<i>Eupatorio cannabini - Convolvuletum sepium</i>	77, 78, 79
<i>Filipendulenion ulmariae</i>	80, 81, 82
<i>Valeriano repentis - Cirsietum oleracei</i>	83
<i>Magnocaricion elatae</i>	84
<i>Chenopodion rubri</i>	85, 86

➤ **Végétations des fourrés secs**

N° relevé	87	88	89
Espèces différentielles			
<i>Cornus mas</i>	3	1	2
<i>Viburnum lantana</i>	3	2	+
<i>Prunus mahaleb</i>	2		4
<i>Ligustrum vulgare</i>	2	3	
<i>Brachypodium rupestre</i>	3	2	
<i>Laburnum anagyroides</i>	+	+	
<i>Juniperus communis</i>	r	r	

Nombre total d'espèces compagnes : 28

Syntaxon	N° relevé
<i>Berberidion vulgaris</i>	87, 88, 89

➤ Végétations des forêts

N° relevé	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106
Espèces différentielles																	
<i>Daphne laureola</i>	+	+					r										
<i>Orchis purpurea</i>	r	+															
<i>Iris foetidissima</i>	r						r										
<i>Quercus pubescens</i>			4														
<i>Rubia peregrina</i>			2														
<i>Carex flacca</i>			+														
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>				2	1												
<i>Anemone nemorosa</i>				1	2												
<i>Ruscus aculeatus</i>					+												
<i>Mercurialis perennis</i>	2	1			2	2	2										
<i>Acer campestre</i>	1	1	r		1		3						+	+			
<i>Arum maculatum</i>				r	r		+										
<i>Crataegus laevigata</i>					r		+										
<i>Alnus glutinosa</i>								3	3	3	2	1	2	2	2	2	2
<i>Carex acutiformis</i>								3	2		2			1			
<i>Betula pubescens</i>								2									
<i>Eupatorium cannabinum</i>								2	2	1							
<i>Dryopteris dilatata</i>								+	+								
<i>Caltha palustris</i>								r									
<i>Cirsium oleraceum</i>								r	1	r	r						
<i>Equisetum telmateia</i>									2								
<i>Fraxinus excelsior</i>	3	1	+	3	2	3	1	2	2	3	2	3	1	4	2	3	
<i>Carex pendula</i>										3				2			
<i>Circaea lutetiana</i>								+	2	1	+	1	2	2	2		
<i>Ribes rubrum</i>								r	1	1	3	1	2	2	2		
<i>Viburnum opulus</i>	r		r					r	+		1	2	+	+			
<i>Filipendula ulmaria</i>								+	+		+	+		1			
<i>Solanum dulcamara</i>								+	1	1	r	r					
<i>Populus tremula</i>											3						
<i>Rubus caesius</i>						+	1			1	3	3	2	2	2		2
<i>Geum urbanum</i>	r	1		2		+					+	+	+	1		+	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	+		+	3		2	+				1		4	1	1	1	
<i>Galium aparine</i>				r									2	1			
<i>Alliaria petiolata</i>													+	1		1	
<i>Urtica dioica</i>										+	1	1	+		1		+
<i>Paris quadrifolia</i>								r						1			
<i>Populus x canadensis</i>									2						1		
<i>Prunus padus</i>													1				
<i>Humulus lupulus</i>								+			+				+	+	+
<i>Symphytum officinale</i>										+	r				+		+
<i>Hedera helix</i>	3	4	3	3	2	3	4	r	1	2		1	2	2	2	5	
<i>Ulmus minor</i>	+	+				2	+		+			2	1			3	4
<i>Quercus robur</i>	3	2				2					1	2	+			2	
<i>Clematis vitalba</i>				+	+	+			1						+	1	
<i>Crataegus monogyna</i>	+	+		1	+	2	+			r	1	1	1	r		1	
<i>Salix alba</i>											2			r			3
<i>Acer negundo</i>																	2
Espèces des QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAE																	
<i>Corylus avellana</i>	3	2	3	3	+	3	4	2	2	2	2	1	1	3	3	2	
<i>Ligustrum vulgare</i>	3	2	2	3	1	+	2	r	+				2	1		1	
<i>Cornus sanguinea</i>	+					+	+	+	+		+	1	+	+	+		2
<i>Carpinus betulus</i>	3	4		1	5		3	+								1	
<i>Carex sylvatica</i>				3	+	+	+						+		+		

N° relevé	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106
<i>Dioscorea communis</i>	+	r				+	2		1							+	
<i>Polygonatum multiflorum</i>				+	1	+	1		+					r			
<i>Prunus avium</i>	+			2	2	1	1										
<i>Galium odoratum</i>	+			1				1	+								
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		+	1	+			+										
<i>Rosa arvensis</i>	r		r			1	+										
<i>Lonicera periclymenum</i>	r			r	1	+											
<i>Quercus petraea</i>					2	3	3										
<i>Dryopteris filix-mas</i>									+				r		r		
<i>Epipactis helleborine</i>			r										r		r		
<i>Dryopteris carthusiana</i>								+	+								
<i>Tilia cordata</i>																2	
<i>Tilia platyphyllos</i>	1																
<i>Oxalis acetosella</i>									+								
<i>Fagus sylvatica</i>			r														
<i>Neottia nidus-avis</i>	r																
<i>Neottia ovata</i>				r													
<i>Prunus spinosa</i>											r						
<i>Ranunculus auricomus</i>				r													
Espèces des ALNETEA GLUTINOSAE																	
<i>Salix cinerea</i>								1	3						1		
<i>Lysimachia vulgaris</i>								2	1		r						
<i>Iris pseudacorus</i>								2	+		+						
<i>Angelica sylvestris</i>								r		r			r				
<i>Phalaris arundinacea</i>								1			r						
<i>Carex riparia</i>												1					
<i>Lycopus europaeus</i>																	1
<i>Frangula alnus</i>									+								
<i>Galium palustre</i>								+									
<i>Salix caprea</i>																+	
<i>Carex paniculata</i>								r									
<i>Epilobium hirsutum</i>										r							
<i>Lythrum salicaria</i>								r									

Nombre total d'espèces compagnes : 36

Syntaxons	N° relevé
<i>Daphno laureolae - Fagetum sylvaticae</i>	90, 91
<i>Rubio peregrinae - Fagetum sylvaticae</i>	92
<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>	93, 94
<i>Mercuriali perennis - Aceretum campestre</i>	95, 96
<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	97
<i>Palustriello commutatae - Fraxinetum excelsioris</i>	98
<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i>	99
<i>Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae</i>	100, 101
<i>Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris</i>	102, 103, 104
<i>Ulmion minoris</i>	105
<i>Rubo caesii - Populion nigrae</i>	106

Synthèse des données par relevé phytosociologique

N° relevé	Commune du relevé	Date d'observation du relevé	Surface du relevé (m ²)	Profondeur du relevé (m)	Recouvrement total du relevé (%)	Nombre de taxons distincts	Nombre espèces compagnes	Syntaxons
1	BRAY-ET-LU (95)	29/07/2014	100	0.4	80	7	.	<i>Callitricetum obtusangulae</i>
2	AMENUCOURT (95)	30/07/2014	200	0.3	70	4	.	
3	AMENUCOURT (95)	30/07/2014	25	0.8	80	7	.	<i>Sparganio emersi - Potametum pectinati</i>
4	LIMETZ-VILLEZ (78)	31/07/2014	50	0.8	70	6	.	
5	LIMETZ-VILLEZ (78)	31/07/2014	100	0.8	70	5	.	
6	AMENUCOURT (95)	30/07/2014	15	0.5	95	11	.	Gr. à <i>Callitriche obtusangula</i> et <i>Callitriche platycarpa</i>
7	GOMMECOURT (78)	31/05/2018	20	.	.	9	.	<i>Thero - Airion</i>
8	GOMMECOURT (78)	31/05/2018	20	.	90	13	.	<i>Sileno conicae - Cerastion semidecandri</i>
9	GOMMECOURT (78)	31/05/2018	20	.	.	14	.	<i>Astragalo monspessulani - Seslerietum albicantis</i>
10	AMENUCOURT (95)	10/07/2018	90	.	25	21	.	
11	AMENUCOURT (95)	10/07/2018	30	.	10	14	.	
12	AMENUCOURT (95)	17/07/2018	90	.	25	23	.	<i>Chamaespartio sagittalis - Agrostienion tenuis</i>
13	BUHY (95)	29/05/2017	100	.	30	32	.	
14	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	30/05/2018	25	.	100	28	.	
15	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	30/05/2018	25	.	100	27	.	<i>Avenulo pratensis - Festucetum lemanii</i>
16	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	31/05/2018	15	.	85	21	.	
17	OMERVILLE (95)	26/06/2018	15	.	90	17	.	
18	OMERVILLE (95)	11/06/2019	25	.	90	20	.	
19	OMERVILLE (95)	11/06/2019	15	.	90	16	.	<i>Trifolion medii</i>
20	OMERVILLE (95)	31/05/2018	50	.	95	31	.	
21	BUHY (95)	12/06/2018	50	.	90	30	.	<i>Agrimonio medii - Trifolienion medii</i>
22	MONTREUIL-SUR-EPTE (95)	18/06/2018	25	.	100	33	.	
23	OMERVILLE (95)	26/06/2018	50	.	100	25	.	

N° relevé	Commune du relevé	Date d'observation du relevé	Surface du relevé (m²)	Profondeur du relevé (m)	Recouvrement total du relevé (%)	Nombre de taxons distincts	Nombre espèces compagnes	Syntaxons		
24	OMERVILLE (95)	11/06/2019	25	.	100	23				
25	AMBLEVILLE (95)	01/07/2019	50	.	90	35				
26	AMENUCOURT (95)	10/07/2018	10	.	50	12				
27	MONTREUIL-SUR-EPTE (95)	18/06/2018	1	.	80	5		<i>Alyso alyssoidis - Sedion albi</i>		
28	GOMMECOURT (78)	31/05/2018	200	.	100	33		<i>Poo angustifoliae - Arrhenatherenion elatioris</i>		
29	GOMMECOURT (78)	31/05/2018	50	.	.	25				
30	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	30/05/2018	100	.	100	31	69	<i>Galio veri - Trifolietum repentis</i>		
31	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	31/05/2018	100	.	100	20				
32	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	13/06/2018	50	.	100	29				
33	AMBLEVILLE (95)	20/06/2018	25	.	100	25				
34	OMERVILLE (95)	25/06/2018	50	.	100	27				
35	AMBLEVILLE (95)	11/06/2019	25	.	100	21				
36	AMBLEVILLE (95)	11/06/2019	25	.	100	14				
37	AMBLEVILLE (95)	11/06/2019	50	.	100	24				
38	LIMETZ-VILLEZ (78)	31/05/2018	.	.	100	19				
39	GOMMECOURT (78)	20/06/2018	100	.	100	26				
40	AMBLEVILLE (95)	11/06/2019	50	.	100	25				
41	OMERVILLE (95)	11/06/2019	50	.	100	33				<i>Alopecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris</i>
42	GENAINVILLE (95)	11/06/2019	50	.	100	26				
43	AMENUCOURT (95)	24/06/2019	100	.	100	29				<i>Silao silai - Colchicetum autumnalis</i>
44	LIMETZ-VILLEZ (78)	19/06/2018	200	.	100	15				<i>Hordeo secalini - Arrhenatheretum elatioris</i>
45	LIMETZ-VILLEZ (78)	18/05/2018	50	.	100	13				
46	LIMETZ-VILLEZ (78)	19/06/2018	200	.	.	15				
47	LIMETZ-VILLEZ (78)	19/06/2018	200	.	100	14		<i>Hordeo secalini - Lolietum perennis</i>		
48	LIMETZ-VILLEZ (78)	31/05/2018	50	.	100	10				

N° relevé	Commune du relevé	Date d'observation du relevé	Surface du relevé (m ²)	Profondeur du relevé (m)	Recouvrement total du relevé (%)	Nombre de taxons distincts	Nombre espèces compagnes	Syntaxons
49	LIMETZ-VILLEZ (78)	19/06/2018	300	.	100	19		<i>Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</i>
50	GOMMECOURT (95)	20/06/2018	.	.	100	16		<i>Junco acutiflori - Brometum racemosi</i>
51	GOMMECOURT (95)	20/06/2018	100	.	100	16		<i>Oenanthion fistulosae</i>
52	GOMMECOURT (95)	20/06/2018	100	.	100	20		<i>Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae</i>
53	LIMETZ-VILLEZ (78)	31/05/2018	100	.	100	16		<i>Hydrocotylo vulgaris - Schoenion nigricantis</i>
54	AMENUCOURT (95)	03/07/2018	50	.	95	18		
55	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	50	.	.	9	75	<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>
56	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	50	.	.	15		<i>Urtico dioicae - Parietarietum officinalis</i>
57	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	10	.	.	11		<i>Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli</i>
58	AMENUCOURT (95)	24/06/2019	25	.	80	15		<i>Torilidetum japonicae</i>
59	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	30	.	.	9		<i>Carici pendulae - Eupatorietum cannabini</i>
60	GOMMECOURT (78)	20/06/2018	50	.	95	18		<i>Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae</i>
61	LIMETZ-VILLEZ (78)	25/07/2018	100	.	90	36		<i>Stachyo sylvaticae - Dipsacetum pilosi</i>
62	AMENUCOURT (95)	24/06/2019	50	.	100	15		<i>Stachyo sylvaticae - Impatientetum noli-tangere</i>
63	AMENUCOURT (95)	04/07/2018	25	.	100	19		
64	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	30/05/2018	100	.	100	24		
65	AMENUCOURT (95)	03/07/2018	25	.	100	16		
66	AMENUCOURT (95)	03/07/2018	100	.	100	11		
67	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	50	.	100	27		
68	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	50	.	95	13		
69	AMENUCOURT (95)	09/07/2018	50	.	100	18		
70	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	.	.	.	10	50	<i>Convolvulion sepium</i>
71	LIMETZ-VILLEZ (78)	19/06/2018	50	.	.	15		
72	OMERVILLE (95)	25/06/2018	25	.	100	16		

N° relevé	Commune du relevé	Date d'observation du relevé	Surface du relevé (m ²)	Profondeur du relevé (m)	Recouvrement total du relevé (%)	Nombre de taxons distincts	Nombre espèces compagnes	Syntaxons
73	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	100	.	.	6		<i>Cuscuta europaeae - Convolvuletum sepium</i>
74	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	13/06/2018	10	.	100	9		<i>Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae</i>
75	GENAINVILLE (95)	01/07/2019	50	.	90	13		<i>Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium</i>
76	CHAUSSY (95)	16/07/2018	50	.	100	19		<i>Eupatorio cannabini - Convolvuletum sepium</i>
77	OMERVILLE (95)	20/06/2018	50	.	100	19		<i>Filipendulenion ulmariae</i>
78	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	50	.	.	16		
79	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	50	.	.	13		<i>Valeriano repentis - Cirsietum oleracei</i>
80	OMERVILLE (95)	25/06/2018	25	.	100	17		
81	LIMETZ-VILLEZ (78)	25/07/2018	50	.	.	17		
82	GOMMECOURT (78)	20/06/2018	20	.	100	12		<i>Magnocaricion elatae</i>
83	MONTREUIL-SUR-EPTE (95)	19/06/2018	50	.	100	18		
84	OMERVILLE (95)	25/06/2018	100	.	100	23		
85	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	10	.	.	3		
86	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	5	.	.	4		<i>Chenopodion rubri</i>
87	GENAINVILLE (95)	16/07/2018	200	.	100	23		
88	GENAINVILLE (95)	17/06/2019	50	.	100	16		
89	AMENUCOURT (95)	24/06/2019	100	.	90	16	28	<i>Berberidion vulgaris</i>
90	GENAINVILLE (95)	02/07/2018	300	.	90	29		
91	AMBLEVILLE (95)	11/06/2019	200	.	90	17	36	<i>Daphno laureolae - Fagetum sylvaticae</i>
92	AMENUCOURT (95)	10/07/2018	300	.	85	22		<i>Rubio peregrinae - Fagetum sylvaticae</i>
93	BUHY (95)	12/06/2018	300	.	80	24		<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>
94	CHAUSSY (95)	24/06/2019	300	.	70	24		<i>Mercuriali perennis - Aceretum campestris</i>
95	AMBLEVILLE (95)	01/07/2019	300	.	90	25		
96	AMBLEVILLE (95)	20/06/2018	300	.	90	24		

N° relevé	Commune du relevé	Date d'observation du relevé	Surface du relevé (m ²)	Profondeur du relevé (m)	Recouvrement total du relevé (%)	Nombre de taxons distincts	Nombre espèces compagnes	Syntaxons
97	GENAINVILLE (95)	17/06/2019	250	.	90	36		<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>
98	GENAINVILLE (95)	01/07/2019	300	.	100	35		<i>Palustriello commutatae - Fraxinetum excelsioris</i>
99	GENAINVILLE (95)	02/07/2018	200	.	80	20		<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i>
100	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	31/05/2018	300	.	75	26		<i>Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae</i>
101	GOMMECOURT (78)	02/08/2018	400	.	100	22		
102	AMENUCOURT (95)	24/06/2019	300	.	80	30		<i>Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris</i>
103	AMENUCOURT (95)	24/06/2019	300	.	80	24		
104	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE (95)	01/07/2019	300	.	80	31		
105	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	500	.	.	20		<i>Ulmenion minoris</i>
106	LIMETZ-VILLEZ (78)	14/09/2018	.	.	.	15		<i>Rubo caesii - Populion nigrae</i>

Annexe 3 : taxons inventoriés sur le site (vasculaires, charophytes et bryophytes)

Pour chaque taxon, sont précisés le statut d'indigénat régional (Statut IdF), la rareté régionale (Rareté IdF 2016), la cotation de la liste rouge régionale (UICN IdF), la protection régionale (PR), le rattachement à la liste des espèces déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (Det. ZNIEFF 2016) et l'inscription à la liste régionale des espèces exotiques envahissantes (PEE IdF). Le lecteur pourra se reporter au catalogue régional pour les vasculaires et celui pour les bryophytes (CBNBP, 2016 ; Filoche *et al.*, 2016b), à la synthèse des connaissances des characées d'Île-de-France (Fernex et Ferreira, 2019) et à la liste des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (Wegnez, 2018) pour plus de détails.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Erable champêtre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo	Nat. (S.)	AR	NA	.	.	Averée implantée
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Erable plane	Nat. (E.)	CC	NA	.	.	.
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Erable sycomore	Nat. (E.)	CCC	NA	.	.	.
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	Subsp.	.	NA	.	.	.
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Agrimonia procera</i> Wallr., 1840	Aigremoine odorante	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Agrostis gigantea</i> Roth, 1788	Agrostide géant	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Vulpin genouillé	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	Vulpin des champs	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	Phalangère rameuse	Ind.	RR	NT	.	x	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Apopellia endiviifolia</i> (Dicks.) Nebel & D.Quandt, 2016	.	Ind.	AC
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie commune	Ind.	R	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de Thalius	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette hérissée	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Aristolochie clématite	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	Nat. (S.)	R	NA	.	.	.
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Arum tâcheté	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Aspérule à l'esquinancie	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre langue-de-cerf	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Doradille polytric	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Astragale à feuilles de réglisse	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche fleuveuse	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Flûteau fausse-renoncule	Ind.	RR	EN*	PR	x	.
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Berula erecta</i> fo. <i>submersa</i>	Berle dressée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau blanc	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident à fruits noirs	Nat. (S.)	AR	NA	.	.	Potentielle implantée
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Brachythecium rivulare</i> Schimp., 1853	.	Ind.	AC
<i>Brachythecium rutabulum</i> (Hedw.) Schimp.	.	Ind.	C
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Bromus racemosus</i> L. subsp. <i>racemosus</i>	Brome en grappe	Ind.	RRR	VU	.	.	.
<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973	Brome rude	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806	Brome variable	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun	Nat. (E.)	AC	NA	.	.	.
<i>Calliargonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911	.	Ind.	C
<i>Callitriche obtusangula</i> Le Gall, 1852	Callitriche à angles obtus	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Callitriche obtusangula</i> fo. <i>submersa</i>	Callitriche à angles obtus	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Callitriche platycarpa</i> Kütz., 1842	Callitriche à fruits plats	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Caltha palustris</i> L., 1753	Populage des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	Ind.	C	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine impatiente	Ind.	AR	LC	PR	.	.
<i>Carduus crispus</i> L., 1753	Chardon crépu	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex acuta</i> L., 1753	Laïche aiguë	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche à épis distants	Ind.	RR	NT	.	x	.
<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Laïche distique	Ind.	R	NT	.	x	.
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écailleuse	Ind.	RR	LC	.	x	.
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira	Ind.	RRR ?	DD	.	.	.
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Laïche paniculée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épi	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Carex vulpina</i> L., 1753	Laïche des renards	Ind.	RRR ?	DD	.	.	.
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Fétuque raide	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée tardive	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	Centaurée jacée (Groupe)	Ind.	CCC	NA	.	.	.
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn., 1800	Petite-centaurée commune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil penché	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Chara vulgaris</i> L., 1753	Charagne commune	Ind.	R (AC?)	NA	.	.	.
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Chenopodium ambrosioides</i> L., 1753	Chénopode fausse-ambrosie	Nat.(S)	RR	NA	.	.	.
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée amère	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	Cirse laineux	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraîchers	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Ind.	CCC	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Conocephalum conicum</i> (L.) Dumort.	.	Ind.	AC
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Coudrier	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cratoneuron filicinum</i> (Hedw.) Spruce, 1867	.	Ind.	AC
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisette	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cuscuta europaea</i> L., 1753	Cuscute d'Europe	Ind.	RR	VU	.	.	.
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Ruine de Rome	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse officinale	Ind.	R	NT	.	.	.
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balais	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet velu	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Dichoropetalum carvifolia</i> (Vill.) Pimenov & Kljuykov	Peucedan à feuilles de Carvi	Ind.	RRR	EN	.	.	.
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Tamier commun	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	Cardère poilue	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Elodée du Canada	Nat. (S.)	R	NA	.	.	Avérée implantée
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée à feuilles étroites	Nat. (S.)	RR	NA	.	.	Avérée implantée
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Chiendent des chiens	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Epilobe hérissé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Epilobe à petites fleurs	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Epipactis brun rouge	Ind.	R	NT	.	x	.
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Epipactis à larges feuilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêles	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	Nat. (E.)	CCC	NA	.	.	.
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Vesce à quatre graines	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Eucladium verticillatum</i> (With.) Bruch & Schimp, 1846	.	Ind.	AR
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil-matin	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	Euphorbe des marais	Ind.	RR	NT	.	.	.
<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	Ind.	RR	VU	.	x	.
<i>Euphorbia stricta</i> L., 1759	Euphorbe raide	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque à feuilles variables	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Festuca heteropachys</i> (St.-Yves) Patzke ex Auquier, 1973	Fétuque à feuilles d'épaisseur variable	Ind.	RRR ?	DD	.	.	.
<i>Festuca lemanii</i> Bastard, 1809	Fétuque de Léman	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Festuca ovina</i> (Groupe)	Fétuque des moutons (Groupe)	Ind.	.	NA	.	.	.
<i>Festuca rubra</i> (Groupe)	Fétuque rouge (Groupe)	Ind.	C	NA	.	.	.
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdain	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	Ind.	CCC	DD	.	.	.
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	Ind.	C	LC*	.	.	.
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet rude	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Galium uliginosum</i> L., 1753	Gaillet des fanges	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	Genêt des teinturiers	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	Orchis moucheron	Ind.	R	VU	.	x	.
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Ind.	CCC	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	Ind.	AR	VU	.	.	.
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache noueuse	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Hieracium lachenalii</i> Suter, 1802	Epervière de Lachenal	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Hieracium laevigatum</i> Willd., 1803	Epervière lisse	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge faux-seigle	Ind.	RR	LC	.	.	.
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe des bois	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiame noire	Ind.	RR	EN	.	.	.
<i>Hypericum hirsutum</i> L., 1753	Millepertuis velu	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Impatiens noli-tangere</i> L., 1753	Balsamine des bois	Ind.	RRR	CR	PR	x	.
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux-acore	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G. Gaertn., B. Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de roquette	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun	Nat. (E.)	CC	NA	.	.	.
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle	Nat. (E.)	C	NA	.	.	.
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824	Koélérie grêle	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	Koélérie pyramidale	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Aubour faux-ébénier	Nat. (E.)	AC	NA	.	.	Avérée implantée
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Laitue des murs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune	Ind.	C	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse sans feuilles	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	Nat. (S.)	AR	NA	.	.	Avérée implantée
<i>Lemna trisulca</i> L., 1753	Lentille d'eau à trois lobes	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Ind.	AC	LC*	.	.	.
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Grande marguerite	Ind.	?	NA	.	.	.
<i>Leucanthemum vulgare</i> (Groupe)	Grande marguerite (Groupe)	Ind.	?	NA	.	.	.
<i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949	Libanotis des montagnes	Ind.	RRR	VU	.	x	.
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles étroites	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier à gousse carrée	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotier des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule des champs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Silène fleur-de-coucou	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Malva alcea</i> L., 1753	Mauve alcée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Petite mauve	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Ind.	CC	LC*	.	.	.
<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Mélampyre des champs	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	Myosotis des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis ramifié	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais	Ind.	C	LC	.	.	.

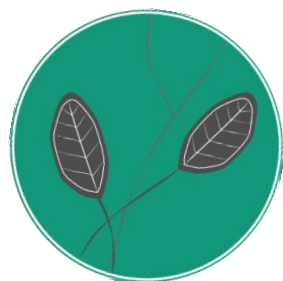
Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Myosotis scorpioides</i> fo. <i>submersa</i>	Myosotis des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench, 1794	Stellaire aquatique	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Najas marina</i> L., 1753	Grande Naiade	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid-d'oiseau	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Listère ovale	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite de printemps	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	Oenanthe fistuleuse	Ind.	RRR	EN	.	.	.
<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Silaüs	Ind.	RRR	EN	.	.	.
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane jaune	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Oxalide petite oseille	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Oxyrrhynchium hians</i> (Hedw.) Loeske, 1907	.	Ind.	AC	NA	.	.	.
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Parietaria officinalis</i> L., 1753	Pariétaire officinale	Ind.	RR	LC	.	.	.
<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	Parisette à quatre feuilles	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Nat. (E.)	AC	NA	.	.	Avérée implantée
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Renouée amphibie	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Phelipanche purpurea</i> (Jacq.) Soják, 1972	Orobanche pourpre	Ind.	RR	EN	PR	x	.
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole noueuse	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire	Ind.	RR	VU*	.	x	.
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-éperviaire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Epervière piloselle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Boucage saxifrage	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Plagiomnium undulatum</i> (Hedw.) T.J.Kop., 1968	.	Ind.	C	NA	.	.	.
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Orchis verdâtre	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	Ind.	AC ?	DD	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode du chêne	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Polypode commun	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	Nat. (E.)	AC	NA	.	.	.
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada	Nat?	?	NA	.	.	.
<i>Populus x canescens</i> (Aiton) Sm., 1804	Peuplier grisard	Nat. (E.)	C	NA	.	.	.
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold	Ind.	RR	NT	.	.	.
<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	Potamot nageant	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Potamogeton pectinatus</i> var. <i>interruptus</i> (Kit. ex Schult.) Asch., 1864	Potamot pectiné	Ind.	?	NA	.	.	.
<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	Potamot crépu	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille printanière	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Petite Pimprenelle	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère officinale	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	Ind.	R	NT	.	x	.
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes	Nat. (S.)	R	NA	.	.	.
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	Chêne sessile	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule à tête d'or	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Ranunculus</i> subgen. <i>Batrachium</i> (Groupe)	Renoncule aquatique groupe	Ind.	?	NA	.	.	.
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Petite douve	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dumort.) Bab., 1874	Renoncule en pinceau	Ind.	RRR	DD	.	.	.
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe crête-de-coq	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit rhinanthe	Ind.	R	LC	.	x	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Nat. (E.)	CCC	NA	.	.	Averée implantée
<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Rosier bleue	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	Ronce commune (Groupe)	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Oseille agglomérée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex patientia</i> L., 1753	Epinard-oseille	Nat. (S.)	RR	NA	.	.	.
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Oseille sanguine	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex thyrsiflorus</i> Fingerh., 1829	Oseille à oreillettes	Nat. (S.)	R	NA	.	.	.
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Sagittaria sagittifolia</i> var. <i>vallisneriifolia</i> Coss. & Germ., 1845	Sagittaire à feuilles en cœur	Ind.
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand	Ind.	R	NT	.	x	.
<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage à bulbilles	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque faux-roseau	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Scirpe des étangs	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrofulaire noueuse	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin acre	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Sedum forsterianum</i> Sm., 1808	Orpin de Forster	Ind.	RR	LC	.	.	.
<i>Seseli montanum</i> L., 1753	Séséli des montagnes	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre	Ind.	RR	LC	.	x	.
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	Ind.	CCC	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Solanum lycopersicum</i> L., 1753	Tomate	Nat. (S.)	?	NA	.	.	.
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Âlissier torminal	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871	Rubaniér émergé	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Epiaire des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Epiaire droite	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Epiaire des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit commun (Groupe)	Ind.	CC	NA	.	.	.
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If	Nat. (E.)	C	NA	.	.	.
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Ind.	R	LC	.	x	.
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodaine	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Thymus serpyllum</i> (Groupe)	Thym serpolet	S.O.	?	NA	.	.	.
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle des champs	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle fraise	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Âvoine dorée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	Ind.	C	LC*	.	.	.
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mâche potagère	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Molène pulvérulente	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Véronique mourron-d'eau	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> fo. <i>submersa</i>	Véronique mourron-d'eau	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.

Noms latins	Noms français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	UICN IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Véronique des ruisseaux	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Nat. (E.)	CCC	NA	.	.	.
<i>Veronica verna</i> L., 1753	Véronique printanière	Ind.	RRR	VU	.	.	.
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à feuilles étroites	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce à épis	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Vincetoxicum hirsutum</i> Medik., 1790	Dompte-venin	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Pensée des champs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	Ind.	CC	LC	.	.	.



Pour en savoir plus :
<http://www.cbntp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national octroyé par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-Franche-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbntp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbntp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 81
E-mail : cbntp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbntp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbntp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
cyriltabut@mnhn.fr